

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE DE MOHAMED KHEIDER- BISKRA**

**FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES**

**DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES**

**FILIERE DE FRANÇAIS**



**Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de magistère**

**Option: Sciences du Langage**

**L'EXPRESSION DE LA SUBJECTIVITE  
DANS LE DISCOURS SCIENTIFIQUE**

**Cas des mémoires de magister français**

**Sous la direction du:**

**Dr. Salah KHENNOUR**

**Réalisé par:**

**AOUADI Lemya**

**Membres du jury :**

<b>Président :</b>	<b>Pr. Bachir BENSALAH.</b>	<b>Université de Biskra.</b>
<b>Rapporteur :</b>	<b>Dr. Salah KHANNOUR.</b>	<b>Université de Ouargla.</b>
<b>Examineur :</b>	<b>Pr. Samir ABDELHAMID.</b>	<b>Université de Batna.</b>
<b>Examineur :</b>	<b>Pr. Abdelouahab DAKHIA.</b>	<b>Université de Biskra.</b>

**Année universitaire : 2014-2015**



# **Remerciements**

*Je tiens par cette occasion à présenter mes vifs remerciements à tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.*

*Je remercie, en premier lieu, mon directeur de recherche, Monsieur KHENNOUR Salah pour ses soins exceptionnels, son orientation et pour le suivi sérieux de mon travail et conseils judicieux.*

*Je tiens aussi à remercier tous mes enseignants de l'école doctorale, dont les aides et les conseils précieux m'ont clarifié le chemin, et j'exprime toute ma gratitude à ceux qui m'ont bien marqué l'esprit et qui ont toujours cru en mes capacités.*

*Je voudrais également adresser mes vifs remerciements au Président et aux membres du Jury.*

# *Dédicaces*

*A*

*La mémoire de :*

*Ma grand-mère*

*A*

*- Ma mère, en signe d'amour et de gratitude de m'avoir  
soutenu. Sans laquelle, je ne saurais pu progresser et  
arriver à l'achèvement de ce travail.*

*- Mon père, pour son soutien moral, et pour tous les sentiments*

*d'affection et d'amour qui représente pour moi le pilier de tous mes efforts.*

*- Mon mari Davud.*

*- Mes sœurs : Yasmina et Neureshouda*

*- Mes frères : Ali et Toufik*

*- Mes neveux et mes nièces*

*- Mon beau frère et mes belles sœurs*

*- Toute ma famille sans exception.*

*- Tous mes amis et collègues*

*Qu'ils trouvent ici le témoignage de mon amour et ma gratitude.*

# SOMMAIRE

Introduction générale .....	4
<b>Chapitre I : La subjectivité processus énonciatif.....</b>	<b>8</b>
Introduction.....	9
I.1. Énoncé et énonciation.....	10
I.2. Énonciation : subjectivité et objectivité.....	12
I.3. Manifestation lin de l'inscription de la subjectivité langagière.....	20
I.4. La pragmatique: les mécanismes du discours et le problème de la subjectivité.....	21
Conclusion.....	29
<b>Chapitre II : discours scientifique champ théorique.....</b>	<b>30</b>
Introduction.....	31
II.1. La notion de discours.....	31
II.2. Dimensions conceptuelles de la notion de discours.....	34
II.3. La conception de genres de discours.....	37
II.4. Critères pour décrire les genres.....	39
II.5. Type de textes /genre de discours.....	40
II.6. Le discours scientifique.....	42
II.7. Caractéristiques générales de l'écrit scientifique.....	52
II.8. Domaines et langues de spécialité.....	53
Conclusion.....	58
<b>Chapitre III : Discours scientifique du mémoire de magister</b>	
<b>Genre textuel du discours scientifique.....</b>	<b>59</b>
Introduction.....	60
III.1. La notion de « genre ».....	60
III.2. Le mémoire et la thèse : genre textuel du discours scientifique.....	62
III.3. Les caractéristiques énonciatives du genre textuel scientifique.....	63
III.4. Caractéristiques de la subjectivité dans le discours scientifique.....	65
III.5. Invasion de la subjectivité.....	72
III.6. Les marques de la subjectivité dans les mémoires.....	73
III.7. Problématique de la subjectivité et discours de la recherche scientifique.....	79

III.8. Description des pratiques de l'écrit scientifique chez les initiateurs à la recherche scientifique.....	79
Conclusion.....	82

**Chapitre IV: Analyse des expressions de subjectivité dans les mémoires de magister de français (discours scientifique).....83**

Introduction.....	84
IV.1. Description du corpus.....	84
IV.2. Contenu des expressions de la subjectivité dans les mémoires de magister de français.....	85
IV.3. Le rôle des expressions de la subjectivité dans les mémoires de magister de Français.....	101
IV.4. Commentaire.....	102
Conclusion.....	102

Conclusion générale.....	104
Annexe.....	107
Bibliographie.....	109

## **Résumé**

La problématique de la subjectivité dans le discours constitue un champ universel du langage. L'interdépendance entre le discours et la subjectivité affirme l'idée que l'objectivité pure n'existe pas. Tout discours est trempé plus ou moins de la subjectivité. L'expression de la subjectivité marque la spécificité du langage comme instrument de communication et de transmission du savoir par un locuteur. Dans cette optique, notre travail porte le titre de : « L'expression de la subjectivité dans le discours scientifique – Cas des mémoires de magister français- ». Il s'appuie sur un corpus composé de douze mémoires de magister réalisés dans différentes universités algériennes, considérés comme des écrits scientifiques, caractérisés par le souci de l'objectivité, de la précision, de la méthode et de la rigueur intellectuelle. Notre intérêt porte essentiellement sur le fait que chaque auteur en rédigeant un écrit scientifique tente d'être objectif or, la mise en évidence du caractère subjectif du discours scientifique est marqué par le fait que le rédacteur suit une stratégie qui marque sa présence dans ce discours.

**Mots- clés:** subjectivité, discours, mémoire de recherche, écrit scientifique, présence de l'auteur.

## **Abstract**

The problem of subjectivity in the discourse is a universal field of language. The interdependence between discourse and subjectivity asserts the idea that pure objectivity does not exist. All discourse is tempered more or less subjectivity. The expression of subjectivity marks the specificity of language as an instrument of communication and transmission of knowledge by a speaker. In this context, our work bears the title: "The expression of subjectivity in scientific discourse - Case memories French- magister." It is based on a corpus composed of twelve memories magister made in different Algerian universities regarded as scientific writings, characterized by a concern for objectivity, accuracy, methodology and intellectual rigor. Our interest focuses on the fact that each author writing a scientific writing or trying to be objective, highlighting the subjective nature of scientific discourse is marked by the fact that the writer follows a strategy that marks its presence in this discourse.



**Keywords:** subjectivity, speech, memory research, scientific writing, the author's presence

## ملخص

مشكلة الذاتية في الخطاب تشكل مجالا عالميا للغة. الترابط بين الخطاب والذاتية يؤكد فكرة أن الموضوعية البحثية غير موجودة. و كل خطاب تتدرج فيه الذاتية ولو بشكل غير مرغوب فيه. والتعبير عن الذاتية يمثل خصوصية اللغة كأداة للتواصل و نقل المعرفة من طرف المتكلم. و في هذا السياق عملنا يحمل عنوان : " التعبير عن الذاتية في الخطاب العلمي - مذكرات الماجستير بالفرنسية كنموذج " . هذا الاخير يتألف من اثني عشر مذكرة ماجستير مقدمة مختلف الجامعات الجزائرية والتي تعتبر كتابات علمية ، و تتميز بالموضوعية والدقة و صرامة المنهجية و المعلوماتية. وتركز اهتمامنا على حقيقة أن كل مؤلف عندما يكتب خطابا علميا يحاول أن يكون موضوعيا، إلا انه يتبع استراتيجية تبرز شخصيته في الخطاب العلمي والتي تعبر عن وجوده في هذا الخطاب .

الكلمات المفتاح : الذاتية ، الخطاب ، المذكرات ، الكتابات العلمية ، وجود الكاتب.

# INTRODUCTION GENERALE

Benveniste<sup>1</sup> et Jakobson<sup>2</sup> abordent l'idée de faire du discours une discipline qui devrait s'imposer. Il s'agit de la séparation langue/ parole pour une analyse proprement linguistique du discours dont l'objectif sera d'étudier les différentes stratégies d'appropriation du système de la langue utilisées par le sujet parlant dans sa communication.

Cette linguistique de la parole est considérée par Saussure comme secondaire et complètement distincte de la linguistique de la langue, elle s'est développée en même temps que la dernière mais avec un certain retard. Elle sera prévue par Ch. Bally (1932 – *Linguistique générale et linguistique française*), et R. Jakobson (1963 – *Essais de linguistique générale*) et revêtera sa première forme théorique dans les écrits de E. Benveniste à partir de 1966 : « il y a une différence profonde entre le langage comme système de signes et le langage assumé comme exercice par l'individu. Quand l'individu se l'approprie, le langage se tourne en instance de discours »<sup>3</sup>.

Autrement dit, la linguistique de la parole va étudier les mécanismes de production/ interprétation de la parole avec tous les éléments linguistiques et extralinguistiques qui les déterminent : « L'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours. »<sup>4</sup>.

Dans cette optique, on considère que le discours scientifique se caractérise par sa neutralité et son objectivité. Il s'agit en effet d'un type de discours qui se veut destiné à transmettre de manière impartiale et exacte les résultats des observations et des analyses menées par le chercheur ou son groupe de recherche. Ces résultats doivent donc parler d'eux-mêmes et ne doivent donc pas être vus comme la conséquence de l'intervention ou importation de l'auteur.

Or, l'auteur dans son discours scientifique laisse des traces de sa présence et son discours n'est ni subjectif ni neutre. C'est ce qui aboutit à un vif débat qui polarise la subjectivité et l'objectivité à titre d'ennemis. Pour cerner la différence entre ces deux notions, nous nous sommes référée à la définition proposée par Le Petit Robert : « L'objectivité est la qualité de ce qui donne une représentation fidèle de l'objet. »

---

<sup>1</sup> BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale*, Paris. Gallimard, 1966.

<sup>2</sup> JAKOBSON. R., *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963

<sup>3</sup> BENVENISTE, E. *Problèmes de linguistique générale*, Paris. Gallimard. 1966. pp.254 – 255

<sup>4</sup> Ibid., pp.254 – 255

Quant à la subjectivité : « c'est l'état de celui qui considère les choses d'une manière subjective en donnant la primauté à ses états de conscience. »<sup>5</sup>

Ces définitions portent déjà en soi quelques problématiques. Est-ce que les états de conscience n'interféreraient-ils que dans la subjectivité ? Comment l'objectivité peut elle parvenir à représenter la réalité sans se référer à la spécificité de ces états ?

Le discours scientifique est employé dans le présent travail, pour désigner le discours écrit qui a lieu entre académiciens et chercheurs dans les milieux universitaires et le terme scientifique n'est pas restreint aux « sciences » dans le sens propre des sciences de la nature, mais inclut toute branche académique. Nous nous intéresserons dans le présent travail au discours scientifique écrit, et nous mettrons la lumière sur la communication entre chercheurs et enseignants académiciens du même champ scientifique.

Nous essayerons donc, d'en déterminer certaines caractéristiques du discours scientifique. Ces caractéristiques vont nous permettre de repérer les marques de la subjectivité dans les productions scientifiques des étudiants chercheurs.

Notre étude portera essentiellement sur les mémoires de magister français pour :

- Montrer que l'objectivité absolue dans le discours scientifique n'est qu'une intention ou un idéal jamais atteint car les marques de subjectivité émergent inconsciemment.
- Montrer que chaque scripteur a un style c'est-à-dire sa propre manière de transmettre ses résultats ou même ses contraintes.
- Montrer que certains lexèmes révèlent un point de vue et ont aussi une valeur affective qui trahit l'objectivité de l'auteur.
- Montrer que certains mots révèlent un point de vue et ont aussi une valeur affective qui permet au lecteur de sentir une présence, celle de l'auteur ou du rédacteur.
- Montrer que le discours scientifique est essentiellement objectif et tend à conserver cette objectivité dans ses différentes facettes d'expression.
- Montrer que les marques de subjectivité sont présentes d'une façon patente dans le discours scientifique.

Au sein de la communauté scientifique, l'information passe essentiellement par le biais des publications scientifiques. Cela se présente comme le discours de la connaissance .Il tend à informer de façon objective pour prouver une certaine crédibilité et objectivité à

---

<sup>5</sup> *Le Nouveau Petit Robert*, Le Robert, Paris, 1996, p.

travers le texte publié. Cependant, en rédigeant son texte scientifique, le rédacteur construit et suit une stratégie, dont l'effet se répercute sur le texte à travers plusieurs marqueurs dévoilant sa présence dans un discours qui se veut objectif mais qui ne manque pas de traces personnelles. Un questionnement s'impose alors : Le discours scientifique comporte-t-il une dimension subjective ? Comment se manifeste-t-elle ? Et cette expression de la subjectivité est-elle intentionnelle ?

Nous avons choisi comme corpus les mémoires de magister français réalisés dans différentes universités algériennes dans la mesure où un mémoire est caractérisé par le souci constant de l'objectivité, de la précision, de la méthode et de la rigueur intellectuelle. Et nous examinerons en particulier les introductions et les conclusions de ces mémoires.

Afin d'examiner notre corpus à la lumière des questionnements posés, nous émettons les hypothèses suivantes :

- Le discours scientifique des mémoires de magister comporte une dimension subjective (explicite et/ ou implicite) qui se manifeste à travers différents aspects de la langue : pronoms personnels, vocabulaire, modes et temps ...
- L'étudiant chercheur se veut objectif or son discours transmet de façon inconsciente une certaine subjectivité. Donc, le discours scientifique comporte une part subjective intentionnelle.

Notre travail se compose de quatre chapitres : Dans le premier et le deuxième chapitre intitulés respectivement "*La subjectivité processus énonciatif*" et "*discours scientifique champ théorique*", nous nous sommes proposée de donner et d'expliquer les notions de base qui soutiennent le sujet de la recherche, de la perspective de plusieurs domaines des sciences du langage ( la rhétorique , la linguistique, la pragmatique...).

Le troisième chapitre intitulé "*Discours scientifique du mémoire magister. Genre textuel du discours scientifique*" sera consacré à synthétiser à partir de l'ensemble des définitions du discours scientifique et des notions qui confèrent aux marques de la subjectivité dans le langage, une configuration spécifique pour en dégager l'effet ou l'influence de certains traits qui se produit sur cette manifestation du langage.

Enfin, le dernier chapitre intitulé "*Analyse des expressions de subjectivité dans les mémoires de magister français (discours scientifique)*" se veut une étude descriptive et analytique des marques de la subjectivité explicites et implicites dans le corpus choisis. Ce dernier comporte douze introductions et douze conclusions des mémoires de magister français : nous nous donnons d'abord comme tâche de décrire ce qui distingue les

expressions de la subjectivité pour passer à une analyse envisageable qui préconise une observation des différentes valeurs linguistiques de ces marqueurs.

# CHAPITRE I

## *La subjectivité processus énonciatif*

## **Introduction**

Un texte scientifique ou technique doit être rédigé de manière pour l'adopter soit à une situation nouvelle soit à un destinataire spécialiste. Dans cette optique, on a l'habitude d'envisager le discours scientifique sous l'angle de la vulgarisation. En effet, la majorité des articles, rapports, notes de synthèse, exposés, mémoires ...etc. qui entrent dans la catégorie des communications scientifiques ou techniques sont produits et exploités par des laboratoires (de recherche par exemple) <sup>6</sup> ou par des entreprises. L'objectif donc d'un chercheur dans une unité de recherche est de faire passer un type de destinataire d'un niveau donné de connaissances à un niveau supérieur.

Et le texte produit reprend non seulement les idées essentielles du texte source mais il s'organise différemment en fonction des destinataires. Il n'existe que par rapport à une action et, que celle-ci soit d'apporter des connaissances, ne change pas cette donnée fondamentale. Dans ce premier chapitre, nous tenterons de définir les notions de base concernant notre travail de recherche:

---

<sup>6</sup> PETROFF. A-J, Sémiologie de la reformulation dans le discours scientifique et technique ,1984.

## I.1. Énoncé et énonciation

Toute une partie de la grammaire repose sur le principe de l'énonciation, c'est-à-dire l'instance qui produit un énoncé : celui-ci se définit comme « *toute suite finie de mots d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs* »<sup>7</sup>. L'émetteur est appelé énonciateur, et le récepteur énonciataire.

L'énonciation peut être définie aussi comme l'acte individuel de l'utilisation de la langue pour l'opposer à l'énoncé, objet linguistique résultant de cette utilisation<sup>8</sup> : « *L'énonciation est l'opération présupposée par tout énoncé qui en est le fruit. Traditionnellement on pose que l'instance de l'énonciation est l'association du « je », de « ici » et du « maintenant », tandis que l'énoncé (verbal ou non verbal) est comme leur négation et correspond alors à ces termes opposés que sont le « il », « l'ailleurs » et « l'alors »*<sup>9</sup>.

Une telle définition, volontairement générale, traduit le fait qu'un énoncé peut se matérialiser par un seul mot, une suite de mots, voire même une ou plusieurs phrases. La forme n'importe pas tant que la valeur de l'énoncé, c'est-à-dire sa fonction dans le discours.

L'énoncé (notion propre à la pragmatique) s'oppose ainsi doublement à la phrase (notion propre à la grammaire):

Un énoncé, en revanche, et quel que soit sa forme, s'envisage selon trois paramètres: un temps, un lieu, et un sujet. Son sens ne peut être déterminé qu'en fonction d'un cadre énonciatif et d'une fonction communicative. C'est à dire un énoncé est un objet linguistique résultant de l'acte individuel d'utilisation de la langue.<sup>10</sup>

On considère donc que, dans le processus d'énonciation, un sujet donné produit un énoncé donné à un moment donné et à un endroit donné, et à destination d'un récepteur donné. Autrement dit, la phrase peut être produite ou énoncée selon un besoin déterminé d'un énonciateur sans prendre en considération les conditions de production de cette phrase ainsi que les théoriciens en linguistique énonciative parlent d'énoncé chaque fois qu'il s'agit de l'actualisation de la phrase dans une situation de communication :

DUCROT O. considère que l'énonciation est « *une suite de phrases, identifiée sans référence à telle apparition particulière de ces phrases ; soit comme un acte au cours*

---

<sup>7</sup> DUBOIS. J., *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973, p. 191.

<sup>8</sup> BENVENISTE. E., « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages* 17/1970, p. 12.

<sup>9</sup> COURTÉS. J., *la sémiotique du langage*, Armand colin, 2007, P.112.

<sup>10</sup> MAINGUENEAU.D., *L'énonciation en linguistique française*, Hachette; 2010.



*duquel ces phrases s'actualisent, assumées par un locuteur particulier, dans des circonstances spatiales et temporelles précises »<sup>11</sup>.*

On peut étudier l'énonciation à travers les allusions qu'un énoncé fait à l'énonciation, allusions qui font partie du sens même de cet énoncé et qui peuvent être décrites par des structures linguistiques. Ces marques de l'énonciation dans l'énoncé sont multiples, les échelles argumentatives des énoncés, la délocutivité, les présuppositions et les sous-entendus, les connecteurs pragmatiques, les délimitations entre actes de langage (notamment l'indirection), la métaphorisation, les modalisations floues et ambiguës. Toutes ces marques renvoient à l'énonciation en tant qu'inscrite dans la langue.

### **I.1.1. Énoncé en linguistique/ Phrase en grammaire**

DUCROT opère une distinction entre phrase, énoncé et énonciation :

*« J'entendrai par phrase ...une entité linguistique abstraite, purement théorique, en l'occurrence un ensemble de mots combinés selon des règles de la syntaxe, ensemble pris hors de toute situation de discours; ce que produit le locuteur, ce qu'entend un auditeur, ce n'est donc pas une phrase mais un énoncé particulier d'une phrase. »<sup>12</sup>.* En effet, l'existence du sujet de l'énonciation (ou énonciateur), la «première personne» de la grammaire en implique donc deux autres, celle d'abord du destinataire de l'énoncé, l'énonciataire, qu'on peut considérer aussi comme un interlocuteur ou avec GREIMAS comme un co-sujet (puisque la réception est également un acte communicatif et sémiotique), celle ensuite du sujet de l'énoncé ce ou celui/celle dont on parle (la «troisième personne» de la grammaire).

La définition de DUCROT a plusieurs conséquences. Considérer que deux énoncés sont des réalisations de la même phrase, c'est supposer qu'ils mettent en œuvre tous les deux la même structure linguistique. (DUCROT 1993)

L'énonciateur et l'énonciataire ne sont pourtant pas des êtres humains ; ces termes désignent des entités virtuelles que présuppose tout énoncé, et qui déterminent un cadre de référence: ce sont de pures **fonctions**. En effet, l'énonciateur est toujours présent dans son énoncé dans lequel il exprime une intention, un besoin d'expression et de communication  
*« La sémantique de la phrase ne fait pas partie du sens de l'énoncé mais constitue*

---

<sup>11</sup> Ducrot, O. et T., Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, 1972, p.405.

<sup>12</sup> DUCROT, O., *Le Dire et le Dit*, Minuit, 1980. p. 7.

*seulement une instruction pour le construire* » (DUCROT 1995). C'est donc dans cette perspective que paraît l'importance de la théorie de l'énonciation, définie par BALLY C.

Vue de manière étendue, l'énonciation désigne l'acte de dire par opposition à l'énoncé qui est ce qui est dit. En d'autres mots, l'énoncé renvoie au contenu informationnel tandis que l'énonciation renvoie au fait de dire ce qu'on dit. L'énoncé, c'est le dit et l'énonciation le dire.

L'énoncé comme objet empirique est concret, énoncer c'est construire un espace, déterminer un réseau de valeurs référentielles, l'énonciation est abstraite.

Mais Dans une conception restreinte élaborée par BENVENISTE et approfondie par ORECCHINI, l'énonciation est définie comme l'ensemble de traces de l'activité du sujet parlant dans l'énoncé, c'est-à-dire «*la subjectivité dans le langage*». <sup>13</sup> : l'énoncé est le segment de langue effectivement produit à un moment donné par un locuteur donné, son existence étant matérielle (il est le produit de l'événement historique qui est l'énonciation), tandis que la phrase a seulement une existence théorique.

La phrase est le résultat de principes de composition syntaxique et sémantique, alors que l'énoncé n'est pas interprété sur de seuls principes compositionnels.

Ainsi, la phrase fournit la forme logique de l'énoncé, celle-ci apparaissant comme une suite structurée de concepts.

Parmi les phénomènes auxquels s'intéresse l'analyse énonciative on peut retenir ici :

Les déictiques, les modalisateurs, les stratégies de discours, la polyphonie, les marques de tension, l'argumentation.

## **I.2. Énonciation, subjectivité et objectivité**

L'intérêt porté actuellement à l'énonciation s'explique par l'extension de l'objet même de la linguistique en prenant en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours du point de vue de leur importance pour la compréhension du fonctionnement de la langue. En effet, la théorie de l'énonciation articule le linguistique sur l'extralinguistique; c'est-à-dire, le discours et ses conditions de production.

---

<sup>13</sup>Dr. SPIELMANN.G., « L'Énonciation », [En ligne] : <http://www9.georgetown.edu/faculty/spielmag/docs/txt/enonciation.htm>, consulté le 24/04/2012.

### I.2.1. Le terme de subjectivité/ objectivité en linguistique

La subjectivité, en tant que notion, suggère ce qui a rapport à la personnalité du sujet parlant, à ses impressions, à son affinité, à ses états de conscience.<sup>14</sup>

BENVENISTE voit dans cette notion "l'unité psychique qui transcende la totalité des expressions qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience" (1966: 260). La subjectivité est donc la capacité du locuteur à se poser comme sujet<sup>15</sup>.

Suivant le raisonnement de BENVENISTE, subjectivité et langage sont intimement liés. Le langage, dit-il, est la "possibilité de la subjectivité" qui en constitue "une propriété fondamentale"<sup>16</sup>.

ORECCHIONI C-K est aussi de cet avis, qui croit qu'"aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité" (: 117). La même idée se retrouve chez RICOEUR P. pour qui le langage est un mode d'être dans l'être"<sup>17</sup>.

La subjectivité paraît ainsi inhérente à l'exercice même du "langage qui contient toujours les formes linguistiques appropriées à son expression"<sup>18</sup>.

La notion de l'objectivité généralement étroitement associée à la science: être impersonnel, indépendant des jugements individuels et des autres particularités strictement personnelles. 'Objectif' vient de 'objet'. Une description objective est par conséquent idéalement formulée en des termes 'd'objets', il s'agit de critères d'objectivité observables, mesurables dans le temps, par des personnes et au travers de modalités clairement précisées.

Idéalement, une description objective devrait permettre de faire des prévisions fiables: si les mêmes conditions se présentent alors nous obtiendrons le même phénomène. Cette idée, discutable, est que la vérité d'une chose est indépendante de l'observation du sujet. Néanmoins un scientifique, qui n'est après tout qu'un être humain, peut-il toujours être véritablement 'objectif'? Est-ce que l'objectivité 'scientifique' est en relation avec les caractéristiques intrinsèques de la réalité ou est-ce un produit de la subjectivité du scientifique?

BALLY C. insistait sur ce qu'il appelait le langage expressif en tant que véhicule de la pensée affective, considérant en conséquence que la langue n'est pas entièrement

---

<sup>14</sup>BENVENISTE, É., *Problèmes de linguistique générale tome I*, Paris, Gallimard, 1966.P.260.

<sup>15</sup> Ibid. p 269.

<sup>16</sup> Ibid. p 263.

<sup>17</sup> RICOEUR P. *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique I*, Le Seuil, 1969.p. 261.

<sup>18</sup>BENVENISTE, É., *Problèmes de linguistique générale tome I*, Paris, Gallimard, 1966. P.263.

soumise au phénomène de la subjectivité, mais que certains segments sont plus subjectifs que d'autres, en fonction de plusieurs facteurs.

Etre *subjectif* (ou la notion de subjectivité) est habituellement considéré comme une attitude non scientifique. Subjectif vient du mot 'sujet', qui signifie que ce qui est décrit est lié à ce qui est dans le sujet (ses propres perceptions) plutôt que ce qui est en dehors, qui est la réalité.

Le terme 'subjectif' est souvent utilisé pour signifier deux choses différentes: le fait d'être l'inverse 'd'objectif' et celui de 'juger', c'est-à-dire émettre des jugements de valeurs (une autre forme de subjectivité). On suppose ici, ce *qui est discutable*, que la 'vraie' connaissance est indépendante d'un 'préjugé' de notre état mental ou de nos réactions propres. Pourtant, si un individu est prêt à accepter une croyance ou une connaissance, ses critères de subjectivité doivent nécessairement être en accord avec ses perceptions.

Des étiquettes comme objectif / impersonnel / neutre vs. subjectif / personnel / expressif se sont imposées pour faire, par exemple, la distinction entre discours scientifique vs. littéraire, etc. Il est donc à remarquer que, dans cette nouvelle acception, la subjectivité n'est plus intrinsèque à l'activité langagière d'un locuteur sujet mais rend compte du jugement personnel de celui-ci, de son affectivité vis-à-vis du message, ce qui est marqué explicitement au niveau discursif à travers différents moyens. Si le discours subjectif porte de nombreuses marques de cette personnalisation du message, le discours objectif tend à effacer toute trace de jugement personnel.

### **I.2.2. BENVENISTE É., et la notion de subjectivité**

BENVENISTE É. est à l'origine de cette démarche en ajoutant à sa définition de l'énonciation : « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. », une théorie générale des indicateurs linguistiques (pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels, modalisateurs) par l'intermédiaire desquels le locuteur s'inscrit dans l'énoncé; c'est-à-dire, des actes directs et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur :

La subjectivité : « *est la capacité du locuteur à se poser comme "sujet" (...) c'est dans et par le langage que l'homme se constitue en sujet parce que le langage seul fonde la réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d' " ego"»* ,et cela en s'appropriant ce que la langue nous dispose de ses formes diverses ,à l'instar des pronoms personnels et en particulier le pronom de la première personne du singulier « je » ,que son usage est motivé par la prise de conscience de soi même.

C'est donc le langage qui est le lieu de la subjectivité, de l'inscription du sujet.

L'auteur procède à la distinction entre le « je » qui renvoie à une personne subjective et le « tu » qui lui, réfère à une « *personne non-subjective* ».

Selon BENVENISTE É., la subjectivité et langage sont intimement liés: le langage est la possibilité de la subjectivité, du fait qu'il contient toujours les formes langagières appropriées à son expression, et le discours provoque l'émergence de la subjectivité, du fait qu'il consiste en instances discrètes. « *Une langue sans expression de la personne ne conçoit pas. (...) Le langage est marqué si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait fonctionner et s'appeler langage* »<sup>19</sup>. BENVENISTE É. s'oppose donc au structuralisme qui aura toujours décidé d'avance d'une structure de la langue détenant toutes les réalisations individuelles :

« *Il est plus fructueux de concevoir l'esprit comme virtualité que comme cadre, comme dynamisme que comme structure.* »<sup>20</sup>.

### **I.2.3. Les notions de « subjectivité » et « subjectivèmes » chez ORECCHIONI C-K**

La définition de la subjectivité en tant que concept général devrait renvoyer à la notion de « sujet », ayant trait à ses jugements et sentiments, se rapportant toujours au moi, à la conscience individuelle.

ORECCHIONI C-K. dans sa fameuse étude sur la subjectivité dans le langage se pose la question s'il y a lieu de parler d'un taux de subjectivité et quelle en serait la méthode de calcul :

Le taux de subjectivité varie d'un énoncé à l'autre dans la mesure où les unités de ce point de vue pertinentes peuvent y être plus ou moins nombreuses et denses – le but ultime (et dans une certaine mesure utopique) de cet inventaire des unités énonciatives étant, après les avoir affectées d'un indice de subjectivité, d'élaborer une méthode de calcul du taux de subjectivité que comporte un énoncé donné <sup>21</sup>.

Le travail de ORECCHIONI C-K est une description linguistique du plan de l'énonciation, conçue comme le lieu d'inscription de la subjectivité dans le langage. La subjectivité est en effet ici retraduite par la notion de « subjectivèmes ».

---

<sup>19</sup> Ibid. p 259.

<sup>20</sup> Ibid. P 259.

<sup>21</sup> ORECCHIONI. C-K., *l'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, P.82.

Elle propose donc, cette notion qui définit les unités linguistiques dites subjectives. « *Il va de soi que toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les “mots” de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des choses* »<sup>22</sup>. Il s'agit d'une catégorie assez hétérogène, vu qu'elle inclut des éléments aussi divers que les déictiques, les adjectifs et substantifs axiologiques (c'est-à-dire portant le trait affectif / évaluatif), les verbes modaux et semi modaux. Autrement dit, elle propose quatre classes d'unités pouvant permettre la subjectivité du discours : les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes.

### **I.2.3.1. Subjectivèmes et déictiques**

DUCROT propose une définition des déictique : « On entend par là des expressions dont le référent ne peut être déterminé que par rapport aux interlocuteurs » (DUCROT, 1972, p.323), donc par rapport à la situation de communication, c'est-à-dire par rapport aux sujets de l'énonciation et à la situation propre.

Les déictiques sont les unités linguistiques dont le fonctionnement (sélection et interprétation) implique une prise en considération du rôle des actants, de l'énoncé, de l'espace-temps du LOCUTEUR et éventuellement de celui de l'ALLOCUTAIRE. Ces éléments sont encore désignés par les termes de «présentatifs» (parce qu'ils s'accompagnent quelquefois d'une opération d'ostension), ou d'«embrayeurs» (qui embraient le message sur la situation énonciative), ou encore de «signes indiciels». Les déictiques réfèrent à leur propre instance énonciative et forment un sous-ensemble d'unités énonciatives. Les déictiques se laissent diviser en plusieurs catégories suivant leur fonction communicative:

- la source énonciative (les pronoms des première et deuxième personnes, les possessifs des personnes du dialogue, les appellatifs du type papa, maman...etc., ainsi que des termes dont le sens ne se précise que par référence au sujet énonciateur: mon frère, ma sœur, etc.).
- le temps de l'ENONCIATION (des substituts adverbiaux tels que maintenant, aujourd'hui, hier, avant-hier, demain, après-demain, ce soir, le présent des verbes, etc.).
- le lieu de l'énonciation (des substituts spatiaux tels que ici, là-bas, etc.)

---

<sup>22</sup> Ibid. p70.

Des étiquettes comme « *objectif / impersonnel / neutre* » vs. « *subjectif / personnel / expressif* » se sont imposées pour faire, par exemple, la distinction entre discours « *scientifique* vs. *Littéraire*, etc. ». Il est donc à remarquer que, dans cette nouvelle acception, la subjectivité n'est plus intrinsèque à l'activité langagière d'un locuteur sujet mais rend compte du jugement personnel de celui-ci, de son affectivité vis-à-vis du message, ce qui est marqué explicitement au niveau discursif à travers différents moyens. Si le discours subjectif porte de nombreuses marques de cette personnalisation du message, le discours objectif tend à effacer toute trace de jugement personnel.

C'est une vision visiblement réductrice du concept de subjectivité – quoique largement répandue – vu que, en fait, du point de vue de son application au langage, la problématique de la subjectivité ne saurait s'opposer à l'objectivité puisqu'elles se manifestent le long d'un axe graduel. La présence du locuteur dans un discours, quel qu'il soit, se fait sentir à des degrés différents, selon des besoins communicatifs spécifiques, selon des conditions particulières imposées par le contexte.

### **I.2.3.2. La notion de contexte**

ADAM J.-M. dans sa réponse à la question s'il maintient ou non l'équation « discours = texte – contexte » affirme : « Je sais bien que, sous la question posée, il y a cette forte interrogation des frontières qui séparent *texte* et *contexte* comme *interne/externe*, *texte/discours*, *contexte/situation d'énonciation*, bref *monde des textes/monde social*, et au-delà : *explication de texte* et *histoire littéraire*, *linguistique structurale* et *sociolinguistique*, *formalistes* et *marxistes*, etc. Pour répondre donc honnêtement aux présupposés de l'enquête de *Pratiques*, je dirai donc qu'une partie de mes travaux se situe dans le champ restreint (« hors contexte ») de la linguistique transphrastique que je distingue du champ plus large de l'analyse textuelle des discours dans mon dernier livre (ADAM 2005). Étudier des phénomènes transphrastiques, c'est nécessairement travailler « en contexte », mais je crois préférable de commencer par remplacer *contexte* par *co-texte*, pour désigner la portée à gauche ou à droite d'unités linguistiques comme les connecteurs argumentatifs, les organisateurs textuels et autres marqueurs de prise en charge énonciative (ou point de vue d'un énonciateur)<sup>23</sup>.

---

<sup>23</sup> ADAM, J.M., *La cohérence textuelle*, Paris, L'Harmattan, p 150.

Des énoncés peuvent être décrits « hors contexte », c'est-à-dire mis en relation avec le système d'une langue donnée. Des textes peuvent également être étudiés en eux-mêmes et pour eux-mêmes.

#### **I.2.4. L'énonciation et la situation de l'énonciation**

La situation d'énonciation est considérée par MOIRAND S. comme : « *lorsqu'on cherche à retrouver dans le linguistique les traces d'opérations énonciatives sous-jacentes, c'est-à-dire des indices renvoyant aux (co) énonciateurs et aux dimensions spatio-temporelles (circonstances)* »<sup>24</sup>. Ainsi, est mis en évidence le choix énonciatif sur les marques linguistiques du texte.

FRANCOIS F. précise que « *la situation de communication orale ou écrite est l'ensemble des éléments extralinguistiques présents dans l'esprit des sujets ou également dans la réalité physique extérieure au moment de la communication et auxquels on peut assigner un rôle dans le conditionnement de la forme ou de la fonction des éléments linguistiques* »<sup>25</sup>. Cette définition met l'accent d'une part, sur le contexte spatio-temporel de la production écrite et d'autre part, sur les facteurs psychologiques caractérisant le rédacteur et le destinataire.

De nombreux linguistes se sont intéressés aux divers indices textuels d'une situation d'énonciation en fixant deux axes de recherche. Le premier est l'étude des embrayeurs qui constituent une classe de mots renfermant (les pronoms, les indicateurs spatio-temporels et les temps verbaux). Le second axe de recherche vise à étudier la manière dont l'énonciateur prend position par rapport à son interlocuteur, son énoncé et au monde extérieur.

Ce qui implique de sa part une certaine manière de formuler le contenu de son énoncé. Dans ce cas là, MOIRAND S. parle de « *modalité d'énonciation* »<sup>26</sup>. (assertion, interrogation, injonction) et de « *modalité d'énoncé* » qui renferme les éléments linguistiques

traduisant dans un texte, les relations que le scripteur entretient avec son énoncé, et qui se subdivise en deux types : les modalités appréciatives ( jugements, appréciations et opinions de l'énonciateur exprimés par rapport à ce qu'il écrit) par le biais de divers types

---

<sup>24</sup> MOIRAND, S., *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette, 1990, p 13.

<sup>25</sup> FRANCOIS, cité dans S., MOIRAND, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris. Hachette, 1990, p9.

<sup>26</sup> MOIRAND, S., *Situation d'écrit, compréhension / production en français langue étrangère*, Paris, CLE International, 1979, p 14.



d'adverbes, ou d'adjectifs et les modalités logiques qui permettent au scripteur de considérer son énoncé comme probable ou non probable, important ou non important et cela à travers des expressions verbales, adverbiales....etc.

### **I.2.5. La subjectivité et le choix de personnes**

Si BENVENISTE É. associait en permanence la subjectivité à l'activité langagière du locuteur, considérant donc qu'elle fait partie intégrante du langage, et surtout du langage en action, les tentatives de recherche concrète des marques de subjectivité dans le discours auraient fait peu à peu glisser le concept vers une autre acception.

Au singulier dans le discours, le « je » présuppose toujours un « tu », son allocutaire, je/tu forment alors un couple réuni par une corrélation de subjectivité ayant toujours un référent unique, interchangeable et actualisable par exemple le « je » qui désigne celui qui parle<sup>27</sup>." instance de *je* comme référent, et instance de discours contenant *je*, comme référé" est à la fois réflexif puisque unique et orienté vers l'énonciateur de son propre discours. BENVENISTE É. appelle indicateur les embrayeurs personnels qui renvoient à l'acte d'énonciation. Ce qui fait qu'il y ait<sup>28</sup> . un « désaccord entre la 3<sup>e</sup> personne et les deux premières » puisque celle-ci est non réflexive et se réfère à chaque fois soit à une personne différente, soit à un segment du discours, soit à tout autre objet du discours, et peut même soit<sup>29</sup> . élever « l'interlocuteur au-dessus de la condition de personne et de la relation d'homme à homme » ou désigner une forme impersonnelle, et par le fait que dans les langues la forme verbale qui la sous-entend porte souvent un morphème zéro ou toute autre flexion l'y opposant aux deux premières, on peut suggérer que la forme pronominale « il » correspond à une non-personne..

L'étude contrastive de types de textes a graduellement mis en avant la dichotomie subjectif / objectif et on a longtemps jugé des discours comme relevant de l'un ou de l'autre type : le discours où apparaît un « je » serait, dans cette perspective, essentiellement subjectif, par opposition au discours objectif où les marqueurs de subjectivité (à commencer par je) sont absents.

---

<sup>27</sup> BENVENISTE, É., *Problèmes de linguistique générale tome I*, Paris, Gallimard, 1966.P.252.

<sup>28</sup> Ibid. p 229.

<sup>29</sup> Ibid. p 231.

### **I.3. Lieux d'inscription de la subjectivité langagière**

#### **I.3.1. Les actes de langage**

La théorie des actes de langage montre que la fonction du langage n'est pas essentiellement de décrire le monde, mais aussi d'accomplir des actions. L'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou une partie de cette exécution qu'on ne saurait décrire tout bonnement comme étant l'acte de dire quelque chose<sup>30</sup> .

- un acte locutoire qui est l'acte de produire une combinaison de symboles écrite en conformité avec une grammaire et douée de signification.

- un acte illocutoire qui consiste à informer de façon plus concise et prédictible que ne l'a fait l'auteur du texte, dans un cadre prédéterminé, selon le genre d'information à véhiculer. Cet acte est de nature assertive.

Le rédacteur d'un mémoire, d'un résumé, ou d'un rapport établit, dans une suite de phrases, les relations causales, circonstancielles, et autres entre les concepts. Selon la nature du texte, il signale les thèmes traités ou fournit des renseignements précis à propos de ces thèmes (discours informatif).

- un acte perlocutoire qui vise la satisfaction des besoins de l'utilisateur du système; les différents énoncés ou les textes produits répondent à des besoins différents exprimés, en principe, dans des types de questions différentes.

#### **I.3.2. Les niveaux implicites d'expression**

Par la langue, le locuteur construit une image de soi et prend une position qui s'effectue explicitement ou implicitement dans sa parole. Dans ce cas, en tant qu'un outil linguistique de la subjectivisation, la modalité est au service du locuteur et lui permet de marquer sa présence de manière à marquer son attitude dans son énoncé. En effet, On distingue les « implicites sémantiques » des « implicites pragmatiques ». Les premiers sont attachés au seul matériel linguistique de l'énoncé ; pour extraire les seconds, le co-énonciateur met en relation l'énoncé avec son contexte en faisant appel en particulier à des lois du discours. Il faut ajouter que la force illocutoire d'un énoncé peut être communiquée indirectement grâce à un implicite.

La formulation implicite est parfois plus efficace que celle de l'explicite et « favorise affectivement un plus grand impact du message »<sup>31</sup>. MAINGUENEAU, lui

---

<sup>30</sup> Austin, J. L., *Quand dire, c'est faire*, 1962, Oxford University Press (trad. fr. Paris, Seuil, 1970, p. 40.

<sup>31</sup> ORRECHIONI, C- K., *L'implicite*, Armand Colin, Paris, 1986.

affirme, que souvent le passage par l'implicite permet d'atténuer la force d'agression d'une énonciation en déchargeant partiellement l'énonciateur de l'avoir dit. Bien que l'énonciateur : « *puisse nier avoir voulu le dire, il ne peut pas nier l'avoir dit : il ne peut pas nier que « son nier » le « veut dire » »*<sup>32</sup>.

#### **I.4. La pragmatique: les mécanismes du discours et le problème de la Subjectivité**

Dans le prolongement des travaux de BENVENISTE É. sur l'énonciation, DUCROT préconise une description linguistique intégrant la pragmatique comme l'une de ses composantes. L'idée de base ici est que la dimension pragmatique d'un énoncé est inscrite dans la langue elle-même et non dans une situation particulière.

Etant donné que la pragmatique linguistique étudie les énoncés dans leur situation de communication qui nécessite un locuteur, un interlocuteur, à un moment et un lieu donnés c'est-à-dire des circonstances de production de ce message.

La pragmatique s'intéresse moins à la langue comme système de signes, mais davantage comme prenant sens en tant qu'acte de communication situé dans un réseau relationnel, c'est-à-dire, elle prend ce qui est rejeté par l'approche saussurienne (les locuteurs, le contexte, l'histoire...)

Elle analyse donc l'influence du contexte sur l'interprétation des énoncés. Le contexte est constitué de multiples éléments comme les connaissances encyclopédiques, les relations sociales entre les différents interlocuteurs, le moment et le lieu de la situation d'énonciation.

Ces éléments vont permettre de donner un sens à l'expression purement linguistique d'une phrase. L'une des premières opérations que le contexte permet est d'identifier les différentes variables ou référents d'un énoncé tels que les pronoms (il, elle...) ou les adverbes de temps et de lieu (ici, bientôt...). La première couche de processus pragmatiques, encore appelés processus pragmatiques "primaires", permet de déterminer une proposition dont il devient possible de dire si elle est vraie ou fausse.

Or, la totalité du message transmis n'est pas assurée car il en résulte des processus secondaires. Autrement dit, la proposition communique un message dans un contexte donné et que l'on peut inférer de l'énonciation de cette proposition dans ce contexte.

---

<sup>32</sup>MAINGUENEAU, D., *Pragmatique pour le discours littéraire*, Nathan, Paris, 2001.

Bref, la pragmatique peut être définie : « Par pragmatique au sens strict, on entendra désormais tout ce qui concerne le rapport des énoncés aux conditions les plus générales de l'interlocution, sans lesquelles une situation communicable ne pourrait se produire par discours. Cela revient à proposer de faire entrer le concept de relation interlocutive dans l'analyse. » (JACQUES, 1990 : 857)

#### **I.4.1. L'énonciation**

L'énonciation suppose un locuteur et un allocutaire qui se trouvent dans une place dans le temps à un moment bien déterminé. En effet, la théorie de l'énonciation introduit les conditions de production et d'utilisation des messages ainsi que la relation entre les signes et leurs utilisateurs.

Elle permet d'articuler langue, discours *et* subjectivité, et même *intersubjectivité*: la parole de l'énonciateur en acte de langage interagit non seulement avec l'énonciataire mais avec d'autres voix qu'il ne peut manquer de rencontrer et qui le *feuillettent* énonciativement. L'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou une partie de cette exécution qu'on ne saurait décrire tout bonnement comme étant l'acte de dire quelque chose. »<sup>33</sup>

Ce propos peut être expliqué par les actes de langage<sup>34</sup>. Alors la problématique de l'énonciation est devenue incontournable dans l'analyse d'une phrase ou d'un texte dans la mesure où on ne peut plus l'analyser sans prendre en compte l'événement énonciatif qui le rend possible, dès lors que la langue s'organise à partir des sujets qui la prennent en charge. C'est certainement ce prestige sans cesse croissant qui fait figurer en bonne place l'*énonciation* dans les grammaires actuelles. MAINGUENEAU D. (2005) approuve largement cette réorientation de l'enseignement de la langue vers le « discours »<sup>35</sup>, elle réside dans la recherche des procédés linguistiques par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (explicitement ou implicitement) et se situe par rapport à lui

#### **I.4.2. La modalisation**

La modalisation est une catégorie énonciative qui désigne la prise en charge critique de son énoncé par son propre énonciateur. la modalisation se définit comme une

---

<sup>33</sup> AUSTIN, J- L., *Quand dire, c'est faire*, 1962, Oxford University Press (trad. fr. Paris, Seuil, 1970, p. 40.

<sup>34</sup> SEARLE, J- R., *Les Actes de langage*, Paris, Hermann, 1972.

<sup>35</sup> MAINGUENEAU, D., Réflexions sur la grammaire du discours au collège, in *Le français aujourd'hui*, n° 148, février 2005, p. 47.

double énonciation par laquelle le locuteur commente de manière réflexive un énoncé qu'il est en train de produire. Il s'agit donc d'un cas particulier de double énonciation et plus précisément d'un *dédoublement énonciatif*, la modalisation implique aussi l'explicitation des relations intersubjectives (modalités d'énonciation). On peut distinguer cinq fonctions modales: expliciter le rapport entre l'assertion et la réalité asserté, expliciter l'attitude de l'énonciateur à l'égard du fait (événement, état de choses) évoqué par l'énoncé, expliciter les relations interpersonnelles et transactionnelles de l'énonciateur avec le(s) énonciataire(s), expliciter l'attitude de l'énonciateur à l'égard de la hiérarchie informationnelle des éléments constitutifs de l'énoncé<sup>36</sup>.

Chaque production langagière est subjective d'une manière ou d'une autre parce qu'elle se réalise par l'intervention directe d'un locuteur qui utilise la langue à son compte pour s'exprimer, pour communiquer, ou pour influencer un tel. Pour ce faire, il se sert de plusieurs stratégies relevant de différents outils et méthodes qui illustrent son attitude envers son interlocuteur et envers son énoncé.

La modalisation est une activité, c'est une opération réalisée par un sujet parlant d'adopter une attitude particulière envers le contenu propositionnel de sa déclaration et , le cas échéant contre son interlocuteur . Chaque déclaration a modalisé des marques spécifiques appelées des marques de subjectivité.

BALLY C. a fourni une définition de « modus » qui le considère comme : « /.../ la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté, qu'un sujet parlant énonce sur une perception de son esprit » (BALLY, 1965 :38).

CHARAUDEAU P. a fourni aussi de sa part une définition de la modalisation : « La modalisation ne constitue donc pas qu'une partie du phénomène de l'Énonciation, mais elle en constitue le pivot, dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur [...], à lui même [...] et à son propos /.../ »<sup>37</sup>.

Autrement dit : *la modalisation se compose d'un certain nombre d'actes énonciatifs de base qui correspondent à une position particulière -et donc à un comportement particulier- du locuteur dans son acte de locution. Ces actes de base seront appelés : Actes locutifs, et les spécifications de ces actes (sous-catégories) : Modalités énonciatives.*

---

<sup>36</sup> CRISTEA, T., *Glossaire des principaux termes utilisés en linguistique énonciative*, Dialogos, 2003.

<sup>37</sup> CHARAUDEAU P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, Paris, 1992, p. 572.

Tandis que BENVENISTE É. et à travers la théorie de la subjectivité rassemble ces deux définitions, arrive au constat suivant : Le sujet qui assume la communication laisse dans ses énoncés des marques susceptibles de montrer sa subjectivité. Cela arrive qu'il le veuille ou non, de façon volontaire ou involontaire. Quoi qu'il en soit, ces marques peuvent amener un interlocuteur avisé à découvrir des pistes qui le mèneront vers la subjectivité du sujet parlant.

Ces marques peuvent être d'ordre lexical, grammatical ou stylistique.

### **I.4.3. L'argumentation**

Vue sous l'angle de la conception rhétorique, l'argumentation implique le recours à des moyens de persuasion, permettant d'amener un auditoire à adopter une ligne d'action donnée. En ce sens, tout acte de discours visant à agir sur l'opinion peut être dit argumentatif.

Tandis que sous l'angle de la conception logico-discursive, l'argumentation se réfère à une démarche logique impliquant trois opérations: appréhension, jugement et raisonnement. Cette conception suppose la présence explicite ou implicite de connecteurs linguistiques instituant dans les énoncés des relations dites argumentatives<sup>38</sup>.

De ce point de vue, la définition proposée par ANSCOMBRE et DUCROT est à retenir : "Il y a argumentation lorsqu'un locuteur présente un énoncé A comme destiné à en faire admettre un autre B" <sup>39</sup>(ANSCOMBRE et DUCROT 1983).

Pour J.M.ADAM, l'argumentation pourrait parfaitement être conçue comme une septième fonction de la communication verbale après la fonction métalinguistique, phatique et poétique du schéma de Jakobson. Si la fonction descriptive de la langue est essentielle, quand on communique, on fait allusion à un monde, on construit une représentation, très souvent aussi on cherche à faire partager à un interlocuteur des opinions ou des représentations relatives à un thème donné, on cherche à provoquer ou accroître l'adhésion d'un auditeur ou d'un auditoire aux thèses que l'on présente. Ainsi on parle et l'on écrit très souvent pour argumenter et cette finalité est considérée pour les uns comme surajoutée à la valeur descriptive de la langue et pour les autres comme première. Dans cette dernière perspective, les données informationnelles ne sont pas vues comme prioritaires dans l'énoncé mais comme dérivées de sa valeur argumentative. PERELMAN lui-même le reconnaît :

---

<sup>38</sup> ANSCOMBRE, J.C., & Ducrot, O. - L'argumentation dans la langue, Liège: Mardaga.1983.

<sup>39</sup> Ibid. p. 184.

« Toute argumentation, pour être efficace, doit s'appuyer sur des thèses admises par l'auditoire. Comment l'intensité d'adhésion peut-elle être mesurée ou du moins appréciée ?... Nous avons souligné dans le *Traité de l'Argumentation* l'importance de la présence pour l'efficacité de l'argumentation. L'étude psychologique de la manière dont la représentation de certains faits les rend présents à la conscience et influe par là sur l'efficacité d'une argumentation, ne serait pas sans portée sur la stylistique. Beaucoup de figures traditionnelles de rhétorique pourraient être examinées du point de vue de leur efficacité argumentative. » (PERELMAN 1968)

L'argumentation est donc une opération très répandue dans le discours, mais le texte argumentatif ou la séquence argumentative, pour reprendre la terminologie d'Adam est une structure prototypique qui a des caractéristiques spécifiques au même titre que la séquence narrative, descriptive et explicative. Le texte argumentatif est propre aux essais, aux articles de presse, aux éditoriaux, aux discours politiques, à la publicité et aux plaidoiries d'avocats. On peut le trouver également dans des préfaces, des textes scientifiques, mais aussi dans tous les genres littéraires<sup>40</sup>: au théâtre, dans la littérature engagée, dans la poésie (comme les fables par exemple) ou dans les romans.

#### I.4.4. Les embrayeurs

JAKOBSON. R. Jakobson les appelle « shifters », tout énoncé est l'instant d'un événement unique que l'on appelle énonciation. Cette énonciation prend place dans une situation d'énonciation qui suppose : *un moment, un lieu, un énonciateur, un énonciataire*. Tous les termes qui renvoient au moment, au lieu, à l'énonciateur ou au destinataire sont appelés des *embrayeurs*.

Les embrayeurs servent donc à *embrayer* de la langue au discours. Les embrayeurs, les noms propres et les descriptions définies renvoient dans le discours à une somme de référents qui sont la réalité extralinguistique.

Les embrayeurs sont :

- M. RIEGEL, J.C. PELLAT, R. RIOUL, *Grammaire méthodique du français* (page 577, « Les indices de l'énonciation ». « Les **déictiques** sont également appelés **embrayeurs** (traduction des *shifters* de R. Jakobson, 1963) ou *symboles lexicaux* (suivant Peirce). Ces trois termes ne se recouvrent pas totalement.

---

<sup>40</sup> AMOSSY, R., *L'argumentation dans le discours*, Paris : Nathan , 2000.

- Selon MAINGUENEAU. D: « Le concept d'**embrayeurs** n'appartient pas au vocabulaire de la grammaire traditionnelle mais, aujourd'hui, devenu essentiel, il fait l'objet de questions de concours. On les divise en personnes, en déictiques *spatiaux et temporels* »<sup>41</sup>. Donc, là aussi, en rapport avec la situation d'énonciation :

#### **I.4.4.1. Les déictiques spatiaux**

Les déictiques spatiaux, regroupent tout ce qui occupe la position du corps de l'énonciateur lors de son acte d'énonciation. MAINGUENEAU. D. considère les démonstratifs comme des déictiques spatiaux dans son ouvrage intitulé « L'énonciation en linguistique française ». En effet, l'énonciation se réalise dans un lieu précis qui précise cette position du corps de l'énonciateur lors de son acte d'énonciation, autrement dit, les déictiques spatiaux sont très importants dans la détermination du sens de l'énoncé.

Ils peuvent être des déterminants : ceci, cela, ça, celui-ci, celui-là qui fonctionnent aussi bien comme déictiques anaphoriques que comme déictiques situationnels. Dans leurs fonctions déictiques situationnelles, ils accompagnent souvent le geste de l'énonciateur indiquant ainsi à l'énonciataire un objet perceptible dans la situation de communication, selon MANGUENEAU. D. :

Le contexte spatio-temporel peut être de deux types parce qu'il identifie le référent :

- Contexte discursif : le cotexte, se définit par les unités linguistiques qui précèdent ou suivent les déictiques et n'identifient pas aussi rapidement le référent par rapport au démonstratif :

##### **I.4.4.1.1. Les démonstratifs**

Depuis les grammairiens DUBOIS J. (1531) et J. MEIGRET (1550), on donne le nom de démonstratifs à une classe de mots (adjectifs démonstratifs et pronoms démonstratifs) caractérisés par l'élément écrit. Dans un démonstratifs comme celui-ci, celui-là entre 3 éléments fortement déictiques :

- ce : du latin ecce : attire l'attention sur un objet ou un point quelconque
- lui : du latin illui retient l'attention sur cet objet
- ci : réduction de ici : confirme l'indication de proximité
- là : du latin illac : indique une distance sensiblement moins proche.

---

<sup>41</sup> MAINGUENEAU, D., *Précis de grammaire pour les concours*, Chapitre 23.



Ils sont, selon le cas, référentiels au cotexte (représentants [valeur anaphorique]) ou référentiels à la situation de communication (déictiques). Autrement dit, étant donné que le point de repère est installé à l'intérieur de l'énoncé, on parle ici de référence cotextuelle, indiquant une valeur non déictique.<sup>42</sup>

- Contexte extralinguistique : le contexte, se forme de la situation d'énonciation et de la situation de communication permettant de déterminer les déictiques spatiaux temporels.

La situation de communication met en jeu les déictiques spatiaux temporels mais également le contexte socioculturel qui détermine l'acte d'énonciation.

#### **I.4.4.2. Les déictiques temporels**

Ce sont des marques déictiques indiquant le moment où l'énonciateur parle tandis que le moment de l'énonciation est défini par le présent linguistique. MAINGUENEAU D. décrit ainsi deux visées formant les embrayeurs temporels<sup>43</sup>:

- visée ponctuelle: cette visée est composée de trois temps verbaux, le présent, le passé et le futur. Le présent, qui constitue pour BENVENISTE E. les trois grandes catégories de temps et sur lesquels se répartissent les autres paradigmes temporels à savoir l'imparfait, le passé composé, le futur antérieur....<sup>44</sup>

- visée durative : le temps possède deux caractéristiques : rétrospective ou prospective. Dans le premier cas, la rétrospection, le temps est tourné vers le passé. Tandis que dans le second cas, la prospection, le temps est tourné vers le futur. La durée du temps est située dans le passé ou dans le futur mais pas au présent.

La différence entre le temps passé et le temps présent dépend du traitement de l'information de la part de l'auteur, car le temps passé est différent et coupé du présent. L'auteur doit exprimer toutefois le temps afin de situer un verbe sur l'axe chronologique à partir du moment de l'énonciation, le présent. Le choix du temps par celui-ci est une activité langagière subjective selon ORECCHIONI C-K., parce que le temps met en jeu la manière dont il voit le choix d'un temps à ce moment-là. Il peut alors le lier au présent et au futur, qui produisent ce qu'on appelle : -temps absolus ou déictiques, et introduisent les adverbes et locutions adverbiales que ORECCHIONI C-K., classe en quatre catégories :

---

<sup>42</sup> ORECCHIONI, C-K., L'énonciation de la subjectivité dans le langage. Op. Cit. p .54.

<sup>43</sup> MAINGUENEAU, D., *Précis de grammaire pour les concours*. Chapitre 23.

<sup>44</sup> Benveniste, E., .Op. Cit. P 236.

simultanéité, antériorité, postériorité et neutralité. La localisation temporelle s'effectue selon elle par les procédés suivants :

- Les formes temporelles de la conjugaison verbale.
- Adverbes et locutions adverbiales.
- Prépositions temporelles.
- Adjectifs temporels.<sup>45</sup>

#### **I.4.5. Les déictiques et les anaphoriques**

BENVENISTE (1966) a bien insisté sur la thèse, que les pronoms personnels singuliers se subdivisent en deux catégories :

- l'une d'entre elles, qui regroupe les pronoms de 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup> personnes, est la catégorie des *déictiques*.

- l'autre, qui se ramène au pronom de 3<sup>o</sup> personne, ressortit à la catégorie des *anaphores*.

La distinction *déixis/ anaphore* en recoupe plusieurs autres, toutes fondées sur le fait que les pronoms personnels sont des expressions référentielles : la première concerne le lieu où l'on va chercher le référent, à savoir dans la situation de communication pour la déixis, et dans le cotexte pour l'anaphore ; la seconde concerne la façon d'identifier le référent, par la voie de la reprise pour l'anaphore, sur la base d'un « contenu » du type *personne qui parle / personne à qui l'on parle* pour la déixis. Enfin, on considère généralement, à la suite, entre autres, de BENVENISTE, que le pronom de première personne est le lieu privilégié de la subjectivité.<sup>46</sup>

---

<sup>45</sup> ORECCHIONI, C-K. , L'énonciation de la subjectivité dans le langage . Op .Cit . p .5.

<sup>46</sup> REBOUL, A., in *Langue française*, communication, expression de la subjectivité, 2000.

## Conclusion

Nous avons vu au cours de ce premier chapitre les notions de base de notre travail de recherche, où on a remarqué que les linguistes ont fait le pari que même si chaque acte d'énonciation est unique, chacun a aussi certaines propriétés, certaines caractéristiques que l'on retrouve dans tout acte d'énonciation, dans toute production d'énoncés. Ce sont ces caractéristiques que BENVENISTE. E. appelle l'appareil formel de l'énonciation, autrement dit le dispositif de l'énonciation, dispositif par lequel on produit un énoncé :

« En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir par rapport à la langue comme un procès d'appropriation. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques (...). Mais immédiatement, dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est une allocution, elle postule un allocutaire (...). Enfin, dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain type de rapport au monde.(...) La référence est partie intégrante de l'énonciation (...). L'acte individuel d'appropriation de la langue introduit celui qui parle dans sa parole. C'est là une donnée constitutive de l'énonciation (...). Cette situation va se manifester par un jeu de formes spécifiques dont la fonction est de mettre le locuteur en relation constante et nécessaire avec son énonciation»<sup>47</sup>.

---

<sup>47</sup> BENVENISTE, E., Problèmes de Linguistique générale, Gallimard, p. 82.

## **CHAPITRE II**

*Discours scientifique champ théorique*

## **Introduction**

Dans ce deuxième chapitre on va s'intéresser au discours scientifique produit dans le cadre de l'activité de recherche à des fins de construction et de diffusion du savoir. Si les sciences dures ont été jusqu'à présent plus explorées que les sciences appliquées, humaines ou sociales, les différences disciplinaires sont aujourd'hui considérées comme essentielles, de même que la diversité des genres, qui renvoie à la diversité des activités dans le monde de la recherche et notamment à la question de savoir comment elles se situent par rapport à la logique de la découverte et la logique de l'exposition.

### **II.1. La notion de discours**

#### **II.1.1. Essai de définition du terme « discours »**

Comme l'affirme HJELMESLEV en 1928 ; la notion de discours est difficile à être définie : « *Une partie du discours est souvent si mal définie que l'on peut, à la rigueur, tout y faire rentrer.* »

Le terme « discours » est d'une part, le concept clé de la linguistique discursive et textuelle qui est née des sciences du langage. Cela entraîne donc une perspective interdisciplinaire des faits de langue .D'autre part, ce concept s'applique couramment à toutes sortes de production langagière.

Dans cette perspective, on peut l'opposer à l'action - sans cependant oublier que la question du discours n'est pas énoncée dans le cours de linguistique de SAUSSURE qui considère la linguistique comme une étude scientifique de la langue ,en Considérant cette dernière comme un système de signes .

La théorie de SAUSSURE repose sur l'opposition langue /parole qui recoupe l'opposition société / individu .En effet cette séparation présuppose une séparation entre ce qui est individuel et ce qui est social, chose qui est prouvée par la suite en parlant du discours performatif, considéré aussi comme action – au fait, à la preuve matérielle. Mais à suivre cette voie, il y a risque de s'écarter .trop longtemps du sujet. En effet, cette instabilité de la notion de discours rend dérisoire toute tentative de donner une définition précise de discours; selon les chercheurs, le mot discours peut recouvrir plusieurs acceptions :

- Pour GUESPIN L., c'est ce qui s'oppose à l'énoncé : c'est-à-dire : « *l'énoncé est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la*

*communication, tandis que le discours est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne* ». (1971 :10)

- BENVENISTE, en partant du mode de fonctionnement de l'énonciation définie comme : L'acte individuel par lequel un locuteur met en fonctionnement le système de la langue ;( la conversion de la langue en discours.)(1970 :12-13) , oppose le discours à la langue qui est un ensemble fini relativement stable d'éléments potentiels .

Le discours, dira-t-il, est cette manifestation de l'énonciation chaque fois que quelqu'un parle. Cette définition de BENVENISTE semble entretenir un lieu avec celle que ADAM J-M. (1989) énonce de la manière suivante : « (...) un discours est un énoncé caractérisable certes par les propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps) »

- MAINGUENEAU<sup>48</sup> .en propose six :

1) Discours : synonyme de parole saussurienne

2) Discours : unité linguistique transphrastique indépendante du sujet

3) Au sens harrissien, « discours désigne des suites de phrases considérées du point des règles de leur enchaînement. Il s agit donc de l'intégration de « discours 2 » à l'analyse linguistique.

4) Discours : suite de phrases rapportées à ses conditions de production, se définit par opposition à « énoncé », qui exclut de telles conditions. Il se conçoit comme un énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif. L'étude linguistique des conditions de production en fait un discours<sup>49</sup>. Cette acception est la plus courante en analyse du discours, spécialement dans l'approche française.

5) Dans la théorie de l'énonciation (BENVENISTE : 1966), « discours » réfère à la mise en fonctionnement de la langue et est donc inséparable de l'instance d'énonciation Dans cette approche, « discours » s'oppose au « récit » , qui se caractérise par l'absence de marque de subjectivité.

6) Enfin, on trouve souvent l'opposition langue / discours. BENVENISTE (1966 : 129- 130) la pose en ces termes : « avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours. » En lisant ces définitions 1) est trop simpliste, et partage avec 5) une conception individuelle de la notion de discours

---

<sup>48</sup> MAINGUENEAU, D., *Nouvelles tendances de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1987.

<sup>49</sup> ELITE IPONDO, G. G., *Eglise et démocratie: Analyse du discours politique de l'épiscopat catholique du Congo, Approche sémio-pragmatique, thèse de doctorat, IFASIC, Kinshasa, 2005, pp. 19-20.*

le sens de 4), parce qu'il implique la situation de communication de façon générale, correspond à notre compréhension de « discours, à ceci près que les conditions dont il est question ne semblent pas nécessairement soumises à une exigence de quantité (« suite de phrases »)<sup>50</sup>.

Par suite, le terme « discours » est ainsi défini : *tout énoncé, mot ou plus, d'une langue naturelle, choisi en fonction de ses conditions de production et d'échange. Le mot est l'unité minimale du discours.*

De par leur objet, les discours peuvent être classifiés de plusieurs manières. A cet effet, nous pouvons les différencier en relevant « les caractéristiques particulières ». Nous pouvons donc retenir quatre grands types de discours :

Le discours médiatique, le discours littéraire, le discours scientifique et le discours politique. Selon la tradition de l'éloquence classique, on en distingue cinq : le discours politique tel que celui de la tribune, le discours judiciaire tel que celui du barreau, le discours sacré tel que celui de la chaire, le discours académique et le discours militaire<sup>51</sup>.

### **II.1.2. Type de textes ou genre de discours**

L'opposition entre discours et texte en sciences du langage est devenue banale car dans des « champs disciplinaires » aussi différents que l'Analyse du discours et la sémiotique d'inspiration greimassienne. Dans ses formulations ordinaires, elle paraît cependant soulever des difficultés considérables.

L'assimilation apparente du *texte* au *discours* chez HARRIS et les néo-positivistes cache tout simplement l'absence du concept philologique de texte : le discours se réduit simplement à une étendue de plusieurs phrases ou propositions :

-Pour HARRIS, l'Ecole française d'Analyse du discours a dépassé cependant cette conception macro syntaxique, et introduit une opposition explicite entre texte et discours. On ne peut la comprendre sans revenir aux objectifs idéologiques formulés par cette école. Principal théoricien de l'Analyse du discours, PECHEUX entend stipuler « *les éléments structurants des conditions de production du discours* » et conclut : « *il existe dans les mécanismes de toute formation sociale des règles de projection établissant les rapports entre les situations et les positions* » (1990 , p. 118). Cela explique pourquoi dans le propos

---

<sup>50</sup> Revue électronique internationale de sciences du langage. SUDLANGUES N° 8 – 2007.

<sup>51</sup> GOB, J, *Précis de littérature française*, Bruxelles. De Boeck 1963, p. 261-267.

de PECHEUX<sup>52</sup> *position* signifie ici tout à la fois *position de classe* et *position de parole*, comme si cette identification allait de soi.

- Pour ADAM J- M.<sup>53</sup>, le discours est l'inclusion d'un texte dans un contexte, voire les conditions de production spécifiques dans lesquelles il est produit ,et qui en font un discours .

## **II.2. Dimensions conceptuelles de la notion de discours**

### **II.2.1. La séparation entre texte et discours**

CHAREAUDEAU reformule la séparation entre les notions de *discours* et *texte*. D'après lui, le *texte* est « un objet qui représente la matérialisation de la mise en scène de l'autre langage. Il est un résultat toujours singulier d'un processus qui dépend d'un sujet parlant particulier et de circonstances de production particulières. Chaque texte se trouve donc traversé par plusieurs discours qui s'attachent, chacun, à des genres ou à des situations différents. Par exemple, le genre politique peut être traversé par un discours didactique ou par un discours humoristique » (1988, p.69). La confusion entre discours et genres est ici évidente.

Quoi qu'il en soit, l'opposition discours / texte reste aujourd'hui souvent réaffirmée : « Nous admettons, avec les tenants de l'Ecole française d'Analyse du discours qu'un discours est une production linguistique formant avec ses conditions de production socio-idéologiques un tout accessible à la description. Nous admettons en outre à la suite des théoriciens de la linguistique textuelle (ADAM, J-M. 1990) qu'il convient de distinguer le discours (entendu avec l'acception précédente) du texte (objet empirique et tout à la fois objet de la réception) »

Cette distinction est tout simplement reprise, d'ailleurs sans mention d'origine, par GREIMAS et COURTES (1979, p. 389) : « Considéré en tant qu'énoncé, le texte s'oppose au discours, d'après la substance de l'expression - graphique ou phonique - utilisée pour la manifestation du procès linguistique. Le *texte* serait alors un *énoncé* qui peut s'actualiser en *discours*. Autrement dit, le texte pourrait être considéré comme un produit, une substance (du côté de la langue) et non comme un processus ».

On voit mal comment un texte pourrait préexister à l'énonciation qui va le transformer en discours, alors même qu'il se trouve défini comme expression et produit.

---

<sup>52</sup> PÈCHEUX, M. *L'inquiétude du discours*, Paris, Editions des Cendres, D. Maldidier. 1990.

<sup>53</sup> ADAM J-M,, *Linguistique textuelle ,Des genres du discours aux textes* ,Paris ,Nathan ,1999,p 39.



Mais l'essentiel demeure que GREIMAS et COURTES ont ici besoin de l'opposition discours / texte pour créer un espace d'étude propre à la sémiotique discursive et autonome à l'égard de la sémantique textuelle, bien que jugé cependant déterminant à son égard.

Par conséquent, le discours implique un acte langagier d'où émergent un texte, un contexte et une intention. Le discours est donc une entité complexe ayant une dimension linguistique (en tant que texte), une dimension sociologique (en tant que production en contexte), et une dimension communicationnelle (en tant qu'interaction finalisée).

### II.2.2. La séparation entre énoncé et discours

Dans l'œuvre de BENVENISTE, le discours est défini comme *"toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière"*<sup>54</sup>.

Chez JAUBERT, A. *"c'est du langage en situation"* (1990 : 22). Selon WIDDOWSON, H. c'est *"l'utilisation d'énoncés en combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux"*<sup>55</sup>

Au regard des déterminations sociales que met en œuvre le discours, en témoigne la directive de GUESPIN L. : « L'énoncé est la suite de phrases émises entre deux blancs sémantiques, entre deux arrêts de la communication, le discours c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. »<sup>56</sup>. D'où le schéma bien connu présenté par MAINGUENEAU (1976, p. 12) :

ÉNONCÉ + situation de communication = DISCOURS

Dans l'Analyse du discours, le discours a partie liée avec l'énonciation et le texte avec l'énoncé, si bien que le texte peut se définir comme du discours décontextualisé, le travail du linguiste consistant alors à remonter du texte vers le discours, et ultimement à ses "conditions de production" en s'appuyant notamment sur les prétendues "marques" de l'énonciation, que l'on croit localisables.

---

<sup>54</sup> BENVENISTE, E., Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, 1966, p242.

<sup>55</sup> KRAMSCH, C., Language and culture, Hatier, 1984, p. 10.

<sup>56</sup> BARRY, A-O, Op. Cit, p 2.

### II.2.3. La séparation entre phrase et discours

L'énoncé n'est pas du même domaine que la phrase, qui est une unité analysée, abstraite, au moyen de laquelle le linguiste rend compte des relations distributionnelles. Les énoncés sont des « échantillons de parole » (J. LYONS, 1970)

La phrase apparaît donc comme une entité théorique, un ensemble d'unités combinées selon les règles de la syntaxe, prises hors de toute situation de discours; ce que produit le locuteur, ce qu'entend un auditeur ce n'est pas une phrase, mais un énoncé particulier d'une phrase (O. DUCROT, 1980).

HARRIS, dans une procédure appelée « analyse du discours<sup>57</sup> », étendra le domaine de la linguistique à l'au-delà de la phrase ; mais l'analyse reste purement formelle : en vertu du principe de l'immanence, les règles de la langue sont étudiées sans référence au sens, au locuteur ou à la situation. Il s'agit tout simplement de relever l'interdépendance syntagmatique des unités à partir d'un corpus considéré comme représentatif de la langue. Cette approche sera développée dans une autre direction par CHOMSKY qui, se démarquant de Saussure, va affirmer la suprématie de la syntaxe. La langue n'est plus conçue comme un système de signes mais comme un ensemble de phrases.

BARTHES R., dans sa «*théorie du texte* », distingue entre phrase et discours pour marquer le processus de construction discursive qui, en partant des unités de dimension inférieure à la phrase, à mots arrive à élaborer un ensemble, dont le nombre des mots est plus élevé par rapport à une phrase .Il annonce donc que : «*Tout ce qui au- delà de la phrase appartient au discours.*»<sup>58</sup>

### II.2.4. La séparation entre linguistique textuelle et analyse du discours

ADAM J-M. établit une distinction entre la linguistique textuelle qui a pour objet le texte et l'analyse de discours qui a pour objet le discours et affirme : «*la linguistique textuelle a pour tâche de décrire les principes ascendants qui régissent les agencements complexes mais non anarchiques de propositions au sein de système d'une unité texte aux réalisations toujours singulières.*

*L'analyse du discours (...) s'attarde quant à elle prioritairement sur la description des régulations descendantes que les situations d'interaction, les langues et les genres imposent aux composantes de la textualité.* »<sup>59</sup>.

---

<sup>57</sup> HARRIS, Z., *Notes du cours de syntaxe*. Paris, Le Seuil. 1976.

<sup>58</sup> BARTHES R., « *La théorie de texte* ». In. *Encyclopédia Universalis*. [CD-ROM].

<sup>59</sup> ADAM J-M. , Op. Cit. p 35.

Le texte serait comme une unité linguistique complexe caractérisée par la cohérence et la cohésion interne, c'est la question du contexte qui se pose. Par exemple, CHAROLLES (1995) insiste sur la pertinence contextuelle en tant que condition et déclencheur de la cohérence d'un texte. Le contexte, c'est tout le texte.

En effet, au terme de ce parcours définitoire des notions de texte et de discours, à préciser les acceptions retenues ici. Le terme de texte sera entendu dans la continuité des points de vue de RASTIER F. (1996 : 19) et de J.P. BRONCKART qui en dépit de leurs divergences, ont ceci en commun de considérer le texte comme un objet empirique, qui consiste en une suite linguistique attestée, et constitue le produit d'une pratique sociale<sup>60</sup>.

Dans cette optique, ADAM J.-M. avance en disant que : «*La linguistique textuelle peut être définie comme un sous-domaine du champ plus vaste de l'analyse des pratiques discursives.* »<sup>61</sup>. Ce qui signifie que texte et discours ne sont pas pour autant contradictoires mais plutôt complémentaires, et à cela ADAM J.-M. ajoute que l'analyse discursive ou (des discours), selon ses termes, du fait qu'elle s'intéresse à la diversité des pratiques discursives humaines<sup>62</sup>.

### **II.3. La conception de genres de discours**

- Selon CHARAUDEAU : « *[...] pour définir cette notion, tantôt est pris en compte, de façon préférentielle, l'ancrage social du discours, tantôt sa nature communicationnelle, tantôt les régularités compositionnelles des textes, tantôt les caractéristiques formelles des textes produits. On peut penser que ces différents aspects sont liés, ce qui crée d'ailleurs des affinités autour de deux orientations majeures : celle qui est plutôt tournée vers les textes justifiant la dénomination genres de texte, celle plutôt tournée vers les conditions de production du discours justifiant la dénomination genres de discours.* »

C'est l'orientation vers les *conditions de la production du discours* dont fait état la citation de CHARAUDEAU. Plusieurs points de vue sont identifiables au départ, si l'on suit son exposé : on peut citer les points de vue *fonctionnel, énonciatif* et *communicationnel*. La synthèse est imparfaite car ils se recoupent ; cela n'invalide pas la perspective pour autant, car elle permet de clarifier les choses.

---

<sup>60</sup> BRONCKART. J.-P., «Enjeux épistémologiques de l'analyse des discours». In : A. Auchlin et al. (Ed.), *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy ROULET*, Québec, Nota bene, 1996, p 71.

<sup>61</sup> ADAM, J.-M., op, cit. p.39.

<sup>62</sup> *Ibid.*, P. 32.

- Selon MAINGUENEAU D « D'une manière générale, on voit passer au premier plan la réflexion sur les genres de discours et, plus largement, sur la dimension institutionnelle des pratiques discursives » (1996, p. 14). Il apporte une précision en ajoutant le concept d'interdiscours et écrit :

*« À notre sens, l'intérêt qui oriente l'analyse du discours, c'est de n'appréhender ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la situation de communication, mais le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminés. Le discours y est considéré comme activité rapportée à un genre, comme institution discursive. »*  
(MAINGUENEAU : 1996, p.8)

- Selon MOIRAND S. dans sa présentation : « *On commence à peine à mettre au jour la diversité des genres discursifs (et la variété des configurations textuelles) qui hantent les mondes quotidiens, professionnels ou médiatiques* » (1996, p. 5)

- Selon BRONKART J-P. parle, lui aussi, de la « *préexistence de multiples genres (roman, éditorial, recette, etc.), comme formes communicatives historiquement construites par diverses formations sociales, en fonction de leurs intérêts et de leurs objectifs propres; genres de la sorte socialement "indexés" et qui sont plus largement, comme l'a démontré FOUCAULT (1969), à la fois producteurs et produits de modalités spécifiques d'élaboration des connaissances* » (1996, p. 56).

- BAKHTINE M. convoque la notion de genre:

*« L'utilisation d'une langue s'effectue sous la forme d'énoncés concrets, uniques (oraux ou écrits) qui émanent des représentants de tel ou tel domaine de l'activité humaine. L'énoncé reflète les conditions spécifiques et les finalités de chacun de ces domaines [...] « tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation du langage élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appellerons les genres du discours ».*<sup>63</sup>

Pour ces différents auteurs, l'ordre social et l'ordre langagier sont mutuellement constitutifs, le langage se construisant dans et par des relations sociales, le social se construisant sous l'effet des interactions entre individus médiatisées par le langage.

---

<sup>63</sup> BAKHTINE, M., *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, 1978, p 127.

## II.4. Critères pour décrire les genres

En analyse du discours, la question du genre est finalement liée à celle du contexte (ORECCHIONI C-K 1996) et au rôle que le chercheur lui fait jouer dans le recueil des données, puis dans la description et l'interprétation des variations, qu'il s'agisse du contexte *au sens étroit* ou du contexte *au sens large*.

Selon RASTIER, le genre se définit par la cohésion d'un faisceau de critères tant au plan du signifié qu'à celui des signifiants, et par son incidence sur la textualité sur ces deux plans également [...] <sup>64</sup> :

*« On comprend alors que pour l'Analyse du discours l'étude des genres textuels semble au mieux secondaire, car relevant de la dimension de l'énoncé ; au pire gênante, car elle suppose un rapport au social par des normes intralinguistiques dont relèvent les genres, et non par les « conditions de production », dans lesquelles résident les causes sociales externes auxquelles on réduit les textes. Comme la conception traditionnelle de la science entend remonter des effets aux causes, l'Analyse du discours entend remonter du texte aux déterminations sociales et idéologiques qui l'ont produit. » ( RASTIER, 2001 :245)*

### II.4.1. L'expression

La description des genres s'articule globalement autour de deux plans corrélés : les plans du contenu et de l'expression. Cette dernière considérée comme unité d'analyse doit comporter deux dimensions : un noyau de sens, constituant le thème, et un indice de positionnement par rapport à ce noyau de sens (le propos).

### II.4.2. Le contenu

Le terme contenu désigne l'information transmise à travers le discours tant pour le contenu que pour l'expression, le contexte d'un passage quelconque, c'est le texte tout entier, inclus dans un corpus. Il reste impossible de supprimer le contexte, car du même coup on supprime la spécificité herméneutique de l'objet linguistique, réduit alors à une chaîne de caractères. Or une chaîne de caractères est ininterprétable et n'a ni sens ni signification assignable. Comme toute performance sémiotique complexe, un texte connaît des paliers de complexité, qui sont à rapporter à des échelles diverses. Elles sont telles que l'on ne peut transposer directement les propriétés d'un palier sur celles d'un autre ; par exemple, un texte est fait de mots, mais un mot n'est pas une unité textuelle

---

<sup>64</sup> RASTIER, F., « éléments de ma théorie des genres », Op., Cit.

### II.4.3. La structure

Lorsque le discours est structuré, le récepteur reçoit avec d'autant plus d'attention qu'on prend le temps d'organiser ses idées dans une certaine logique. De plus, structurer un discours présente de nombreux avantages :

- il est plus facile à comprendre
- le récepteur s'en souvient plus facilement
- il est plus crédible

La structure aidera à la validation de la recherche par les autres chercheurs y compris les membres du comité de rédaction de la revue, dans laquelle ce document est publié, et ses lecteurs.

### II.5. Type de textes /genre de discours

En analyse du discours, le texte est conçu comme une dimension du langage plutôt qu'un élément d'un corpus où il prend son sens. C'est pourquoi le mot *texte*, comme d'ailleurs le mot *discours*, reste au singulier ; on demeure ainsi dans des caractérisations abstraites, alors même qu'une typologie des textes, des genres et des discours reste nécessaire pour le développement théorique comme pour les applications. Aucun texte n'est écrit seulement « dans une langue » : il est écrit dans un genre et au sein d'un discours, en tenant compte évidemment des contraintes d'une langue. D'où la nécessité de tenir compte des genres et des discours dans toute étude de textes en linguistique.

Les genres peuvent donc être appréhendés comme des objets linguistiques multidimensionnels, définis par des critères, qui permettent de relier les discours et les champs génériques aux textes. En ce sens, le genre est un lieu de régulation et de corrélation des phénomènes linguistiques, ce qu'admettent également les conceptions prototypiques du genre :

La définition des genres proposée par BAKHTINE semble intéressante .Il constate tout d'abord que « *nous parlons par énoncés et non par propositions isolées et ,encore moins , bien entendu ,par mots isolés* » pour insister ensuite sur le fait que apprendre à parler c'est apprendre à structurer des énoncés et souligner que : « *Nous assimilons des formes de langue seulement sous les formes que prend un énoncé, et conjointement avec ces formes. Les formes de langue et les formes type d'énoncés, c'est-à-dire les genres du discours, s'introduisent dans notre expérience et dans notre conscience conjointement et sans que leur corrélation étroite soit rompue. Apprendre à parler, c'est apprendre à*

*structurer des énoncés (parce que nous parlons par énoncés et non par propositions isolées et encore moins, bien entendu, par mots isolés). Les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales (syntaxiques). Nous apprenons à mouler notre parole dans les formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume (la longueur approximative d'un tout discursif), la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début, nous sommes sensibles au tout discursif qui, ensuite, dans le processus de la parole, dévidera ses différenciations. Si les genres du discours n'existaient pas et si nous n'en avons pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois dans le processus de la parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait quasiment impossible.»<sup>65</sup>.*

En effet, le discours a partie liée avec l'énonciation et le texte avec l'énoncé, si bien que le texte peut se définir comme du discours décontextualisé, le travail du linguiste consistant alors à remonter du texte vers le discours, et ultimement à ses "conditions de production" en s'appuyant notamment sur les prétendues "marques" de l'énonciation.

C'est du moins à cette position que souscrit clairement Adam dans son étude des "textes" (1992), où il commence par opposer la problématique bakhtinienne des "pratiques discursives" à la question des "formes élémentaires de séquentialisation" :

« Afin de donner à l'approche linguistique des contours définis, il convient de dégager la réflexion du flou hétérogène des classements existants. Dans ce but, je propose de distinguer les concepts de TEXTE et de DISCOURS en partant du fait que les pratiques discursives dont parle BAKHTINE sont des formes élaborées et des objets par excellence pluridisciplinaires. On peut parler de formations discursives religieuse, journalistique, politique ou littéraire dans lesquelles sont produits des genres de discours religieux comme la prière, le sermon, l'hagiographie, la parabole ; des genres de discours journalistique comme le fait divers, le reportage, l'éditorial; des *genres du discours* littéraire (...]. C'est dire qu'au-delà des formes élémentaires de séquentialisation dont je vais parler, des codifications sociales - génériques - sont à l'œuvre dans toute communication verbale, codifications qui, de toute évidence, ne relèvent pas d'une théorisation strictement linguistique et que je suis bien obligé, de ce fait, d'écarter provisoirement de ma réflexion. » (1992)

---

<sup>65</sup> BAKHTINE, M., *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, 1984, p. 285.

## II.6. Le discours scientifique

### II.6.1. Le discours scientifique entre genre et langue.

Si l'on considère que le genre est le palier permettant de relier un texte à son type de discours, qui lui-même assure la médiation entre pratique sociale et genre, on obtient la représentation non hiérarchique suivante :

<b>Pratique sociale</b>	<i>Communication scientifique.</i>
<b>Discours</b>	<i>scientifique</i>
<b>Genres</b>	<i>article, conférence, ... etc.</i>

(Texte)

On conviendra d'emblée et par principe qu'il n'est pas envisageable de lister les genres, ni les pratiques sociales auxquelles ils se rattachent, au sein d'une typologie exhaustive, d'autant qu'il y a parfois un écart entre le genre et sa désignation. Le fait que l'on hésite parfois entre plusieurs appellations pour qualifier un texte semble indiquer la présence d'une concurrence entre les genres

A travers la notion de « Genres du discours », ce qui est avant tout mis en évidence, c'est l'existence de pratiques discursives : « *Puisque tout texte se rattache à la langue par un discours et à un discours par la médiation d'un genre [...], l'étude des genres doit devenir une tâche prioritaire pour la linguistique.* »<sup>66</sup>: il est ainsi difficile de distinguer un article de recherche d'un article dans des actes en linguistique, d'autant que les deux genres sont publiés dans les mêmes revues et possèdent régulièrement des propriétés linguistiques identiques. RASTIER F.<sup>67</sup> introduit donc une nouvelle médiation :

#### ***Les champs génériques***

Un champ générique est un groupe de genres qui contrastent voire rivalisent dans un champ pratique : « *Un champ générique est un groupe de genres qui contrastent voire rivalisent dans un champ pratique [...].* »<sup>68</sup> par exemple, au sein du discours littéraire, le champ générique du théâtre se divisait en comédie et tragédie ; au sein du discours juridique, les genres oraux constituent un champ générique propre (réquisitoire, plaidoyer, sentence). (2001)

---

<sup>66</sup> POUDAT, C. *Op. Cit* P32.

<sup>67</sup> RASTIER, F., et D., MALRIEU. « Genre et variation morphosyntaxique ». [En ligne] [https://q=revue+texto+net+Inedits+Malrieu+Rastier+Genres+1&channel=linkdoctor&gws\\_rd=ssl](https://q=revue+texto+net+Inedits+Malrieu+Rastier+Genres+1&channel=linkdoctor&gws_rd=ssl).

<sup>68</sup> POUDAT, C., *Op. Cit.*



L'intérêt pour le discours scientifique n'est pas nouveau mais connaît aujourd'hui un essor considérable avec des travaux en analyse de discours, en linguistique de corpus et en didactique. La tendance consiste par ailleurs à interroger parallèlement le discours scientifique avec les discours universitaires (notamment le discours des enseignants, les genres demandés aux étudiants etc.), les discours de transmission des connaissances (vulgarisation, médias) et les discours de l'expertise. A contre-courant de cette expansion non moins légitime, notre recherche se centre sur l'écrit scientifique, entendu comme un écrit adressé à - et reconnu par - une communauté de chercheurs, et dédié à la production de savoir dans un champ disciplinaire identifié, qu'il s'agisse de sciences, humaines ou sociale.

Le discours scientifique se déploie selon des formes similaires du discours littéraire, il s'agit d'emporter l'adhésion du lecteur par tous les moyens à force du verbe, de preuves et de méthodes : choix de citations, choix des termes et des concepts, énoncés extraits de leur contexte originel... De là découle l'importance du discours scientifique qui devient stratégique: toute une rhétorique est mise en place dont le but est de convaincre. Le discours scientifique crée ainsi des champs cognitifs où discours et réalité s'imbriquent intimement. Le discours scientifique crée ainsi des connaissances, constitue aussi un discours sur la manière de les produire et de les utiliser. Il contribue ainsi à créer son propre objet : la science est à la fois action et artifice (RUSSO F., 1970)

L'information scientifique doit circuler entre les membres de la communauté scientifique. Le support principal de cette information est les revues scientifiques spécialisées.

La langue est à la base de l'acquisition de connaissances propres à une discipline, du moins sur un plan socioconstructiviste, ce qui a deux significations : *l'une* qui se rapporte à l'origine sociale des connaissances scientifiques, *l'autre* qui est liée au contexte social de l'apprentissage.

La langue est indispensable pour identifier et nommer les concepts, pour lier ces différents concepts entre eux et pour créer un domaine entièrement nouveau sur le plan de la connaissance et de la communication.

L'outil est la langue. Pour qu'ils se comprennent entre eux, les membres de la communauté scientifique (chercheurs) doivent uniformiser la langue de leurs communications. Puisque la science est universelle et ne dépend ni de la nationalité ni de la langue du chercheur, il faut détruire cet obstacle de la langue et la communiquer avec une seule langue.

Deux obligations bien souvent ignorées des chercheurs en résultent et elles devraient s'imposer pour le chercheur : l'obligation de la vulgarisation envers leur public, la rédaction des synthèses à l'intention des praticiens ; ceci n'est pas seulement une question linguistique ; on ne peut se contenter d'articles ultraspécialisés ; il faut mettre à la disposition du public le plus large les moyens de comprendre les objectifs de la Science et de les utiliser dans le sens de l'intérêt collectif.

La langue scientifique est définie par BALLY B. ainsi : « la langue scientifique est [...] l'ensemble des moyens d'expression par lesquels l'esprit humain cherche de décrire la réalité ou à démontrer la vérité<sup>69</sup> »

### **II.6.2. La communauté scientifique**

Si la science est un facteur d'intégration très puissant dans les relations humaines et internationales, la production de discours savant ne serait de surcroît pas immédiatement liée à un désir de connaissances. D'après Yves-François Le COADIC « la communauté scientifique est le groupe social formé d'individus dont la profession est la recherche scientifique et technique. ». Pour BOURDIEU : « la communauté scientifique est un champ, et le champ scientifique est un marché, le lieu d'une concurrence acharnée dont l'enjeu est « le monopole de *l'autorité scientifique* inséparablement définie comme capacité technique et comme pouvoir social », « la *compétence scientifique* [étant] entendue au sens de capacité de parler et d'agir légitimement en matière de science, qui est socialement reconnue à un agent déterminé » (BOURDIEU 1976)<sup>70</sup>.

L'information scientifique doit circuler entre les membres de la communauté scientifique. Le support principal de cette information est les revues scientifiques spécialisées. L'outil est la langue. Pour qu'ils se comprennent entre eux, les membres de la communauté scientifique (chercheurs) doivent uniformiser la langue de leurs communications (le discours scientifique). Quand on assiste à la création d'une nouvelle théorie scientifique, vers laquelle les chercheurs se précipitent, en s'adhérant et en se persuadant, c'est ici qu'une nouvelle communauté scientifique se construit<sup>71</sup>.

---

<sup>69</sup> ETIEMBLE, *le jargon des sciences*, Herman, Paris, 1966, p.5.

<sup>70</sup> POUDAT, C., *Op. Cit.* P. 46.

<sup>71</sup> POUDAT, C., *Op. Cit.* P. 46.

### **II.6.3. Genre scientifique et genre d'article**

Le discours scientifique s'inscrit dans la pratique sociale de la *communication scientifique*, qui pourrait elle-même se scinder en deux sous-pratiques, selon la nature du public visé. L'article de recherche, qui nous semble également s'apparenter au discours scientifique, vise à communiquer la recherche à un public visé (ses producteurs et ses consommateurs).

L'article scientifique, genre emblématique, est prioritairement concerné, comme les ouvrages, actes de colloques, propositions de communications, résumés, mais aussi la thèse et le mémoire, au titre de droit d'entrée dans le monde académique, ou encore les textes qui accompagnent le processus de la recherche, tels les carnets de laboratoire :

En effet, un document scientifique est généralement soumis à l'évaluation par le comité de lecture de la revue selon des critères scientifiques. C'est ainsi que DEVILLARD et MARCO (1993) définissent l'article scientifique comme suit "c'est une contribution évaluée et publiée sous une forme normalisée dans une revue savante".

Cet article ou document scientifique va être donc publié dans une revue scientifique qui est définie comme suit, toujours selon ces deux auteurs : "c'est une publication en série, à parution régulière, dotée d'un titre déposé, et composé d'une suite d'articles évalués par une comité de lecture en fonction de critères scientifiques".

### **II.6.4. Les écrits scientifiques**

Les écrits scientifiques se présentent sous plusieurs formes et sur plusieurs supports avec des objectifs différents. C'est ainsi qu'on trouve le support papier (avec la revue, l'ouvrage, le mémoire, la thèse...) et le support électronique (dans ces dernières années plusieurs revues et communications scientifiques sont publiés sous forme électronique).

De point de vue fonction ou objectif on trouve :

- l'écrit scientifique primaire (qui publie les résultats originaux de la recherche et qui écrit par les chercheurs pour les chercheurs).
- l'écrit didactique (orienté vers les étudiants ou élèves).
- l'écrit de l'éducation scientifique non formelle (vulgarisation, presse, documents de culture scientifique ...) (orienté vers le grand public).

### **II.6.5. Les écrits scientifiques et la recherche scientifique**

Les publications scientifiques sont le moyen par lequel se diffusent les recherches ; ils sont complémentaires car le chercheur en transmettant ses recherches oralement dans

une réunion, un séminaire ou une conférence par exemple risque de les perdre il doit publier ces résultats car "sans publication la science est morte"<sup>72</sup>.

Les publications scientifiques sont régies par des règles que le chercheur doit respecter, et par conséquent les résultats qu'il obtient doivent être publiés pour présenter ses méthodes de recherche, ses démarches .... En effet la publication est l'objectif même d'un chercheur.

Pour mieux expliquer la valeur d'un article publié et sa place dans la carrière d'un chercheur DEVILLARD (1991) cite dans sa thèse que « *le milieu universitaire est lié de très près au système universitaire traditionnel de récompenses ..., ce qui signifie qu'en termes d'avancement de carrière un article publié a beaucoup plus de valeur qu'un dirigeant d'entreprise expérimenté* »<sup>73</sup>.

#### **II.6.6. L'hétérogénéité du discours scientifique**

Si, à la suite de BENVENISTE, l'énonciation est définie comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (1970), l'utilisation de la langue s'effectue comme le souligne BAKHTINE<sup>74</sup> à l'intérieur de domaines d'activité qui se rattachent toujours selon lui à l'utilisation du langage, laquelle ne peut être conçue indépendamment de ce cadre. Autrement dit, toute discipline est structurée par un ensemble de domaines, de courants, d'écoles, et, finalement, d'objets.

C'est ce que BRONKART rappelle en ces termes : « *L'usage est le produit de l'action, et l'usage verbal est plus particulièrement le produit d'interactions langagières ; ces interactions se concrétisent en discours de divers types, et c'est dans le cadre du fonctionnement de chaque type de discours que se réalise l'articulation subtile entre paramètres de la communication et paramètres de la référentialisation dotant chaque unité linguistique de sa signification* » (BRONKART 1987:30).

---

<sup>72</sup> Proverbe américain "Without publication, science is dead" DAY, 1989, p. 8.

<sup>73</sup> MANT A., *The Experienced Manager : A Major Resource*, British Institut of Management, Londres, 1969, p.25.

<sup>74</sup> Bakhtine/ VOLOCHINOV, 1977, BAKHTINE, 1984 et TODOROV, 1981.

## **II.6.7. Les différentes catégories du discours scientifique**

### **II.6.7.1. La revue scientifique**

Elle est définie selon DEVILLARD et MARCO (1993) comme : "une publication en série, à parution régulière, dotée d'un titre déposé, et composé d'une suite d'articles évalués par un comité de lecture en fonction de critères scientifiques".

Dans une revue scientifique, on peut trouver plusieurs types de publications ou d'articles qui diffèrent du point de vue de leurs contenus, leurs structures et leurs rôles.

### **II.6.7.2. Le document de recherche**

*« L'article scientifique obéit à des règles et à des codes particuliers au niveau du contenu (lourd appareillage théorique et méthodologique, présentation de résultats nouveaux ou de synthèses critiques de l'état des connaissances dans un domaine particulier du savoir) et de sa forme (importance du paratexte – notes, références bibliographiques, annexes, tableaux, schémas -, recours à un style impersonnel et utilisation d'un vocabulaire spécialisé). A travers son discours, le chercheur montre qu'il a intégré non seulement les connaissances de son domaine, mais aussi les savoir-faire, les codes, les valeurs, quand ce ne sont pas les tics. » (BOURE, 1998 : 107)*

Le document de recherche est celui qui publie les résultats originaux d'une recherche. Dans sa thèse DEVILLARD (1991) le représente : "outre le fait qu'il représente pour les chercheurs le principal moyen d'expression, il est aussi le moyen de communication le plus commode et le plus utilisé entre les différents membres d'une même communauté scientifique"<sup>75</sup>.

Quant à CROOKES (1986)<sup>76</sup>, il donne la définition suivante : " Un document scientifique peut être défini comme un type d'écrit scientifique, basé sur la simple investigation dont le but est de contribuer au progrès de la science ou de la technologie "<sup>77</sup>.

---

<sup>75</sup> DEVILLARD, J., La communication scientifique entre spécialistes : Le cas de six revues de référence anglo-américaines en science économique. Toulouse I-Le Mirail, thèse. 1991, P. 427.

<sup>76</sup> CROOKS, G., *Towards a Validated Analysis of Scientific Text Structure*. In " Applied Linguistics ", Vol. 7, N°1, 1986, pp.57-70

<sup>77</sup> C'est la définition de M. S. Peterson (1961). Scientific thinking and scientific writing . " The scientific paper can be broadly defined as a type of writing, based on a single investigation, whose purpose is to contribute to the progress of science or technologie ".

### **II.6.7.3. La vulgarisation scientifique**

Le texte de vulgarisation scientifique est un texte didactique ; il a une visée « pédagogique ». Il se propose de transmettre un savoir, une information présentée comme scientifique. On le trouve dans les manuels scolaires, dans les revues, dans les articles de presse, encyclopédies, dictionnaires, ouvrages scientifiques, œuvres de vulgarisation... Il porte sur le monde physique, animal, humain, économique qui nous entoure...

### **II.6.8. Caractéristiques des écrits de la recherche scientifique**

#### **II.6.8.1. L'article**

Selon qu'il s'agit d'un article scientifique ou d'un autre type, il possède des caractéristiques propres. De ce fait, l'article scientifique de vulgarisation possède une spécificité liée à sa fonction distractive, ce qui explique bien l'importance du visuel tel que les couleurs, les photos, les dessins... et le soin de mise en page. Par ailleurs, l'article scientifique possède d'autres caractéristiques tel que sa longueur<sup>78</sup>.

La longueur de ces types d'articles est généralement précisée et prédéfinie par la revue elle-même dans les "instructions aux auteurs" ou "notes aux contributeurs" qui mettent un abri de la longueur en nombre de pages ou nombre de mots.

#### **II.6.8.2. Les mémoires et les thèses**

Les mémoires et les thèses se caractérisent généralement par une structure physique propre à eux. Bien que les éléments de cette structure ne soient pas normalisés, la communauté scientifique s'entend généralement sur un certain nombre d'éléments. Ils sont caractérisés par des spécificités physiques généralement recommandées par les encadreurs ou l'université même. A titre d'exemple, le nombre de pages est généralement limité, le format des feuilles, le texte se présente sur le recto de la feuille uniquement...

Il est à signaler que, dans certaines disciplines, la structure logique des thèses est généralement définie comme en sciences du langage où la thèse comprend les parties suivantes<sup>79</sup> : titre, dédicace, introduction, techniques (ou méthodologie), observations,

---

<sup>78</sup> BOURE, R., Sociologie des revues de sciences sociales et humaines. In "Réseaux", n°58,1993, p.97.

<sup>79</sup> BESANCON, F. (1974). Votre première publication : comment construire et exposer votre première publication...Op. Cit, p. 76.

récapitulation des observations ou résultats, discussion, résumé ou (conclusion), références et table de matières.

### **II.6.8.3. Les ouvrages**

En général, la structure logique d'un ouvrage diffère d'une discipline à une autre voire même d'un ouvrage à un autre.

### **II.6.9. Structure des écrits de la recherche scientifique**

Un document scientifique doit avoir une structure bien définie et bien claire :

#### **II.6.9.1. Le titre**

Le document scientifique doit avoir un titre qui reflète et annonce le contenu de l'écrit scientifique avec le maximum de précision et de concision, comme le dit BENICHOUX (1985) : "*Le titre d'un article scientifique sert d'enseigne, et le résumé en est la vitrine*"<sup>80</sup>

#### **II.6.9.2. L'auteur ou les co-auteurs**

Généralement on trouve le nom du (ou des) auteur(s) ainsi que l'affiliation institutionnelle dans lequel est menée la recherche objet de l'article.

#### **II.6.9.3. Le plan**

Un document scientifique doit avoir une structure logique bien définie et bien claire. En examinant quelques documents scientifiques, on constate bien que la structure logique de ces documents est généralement résumée dans le plan.

Le plan le plus utilisé dans les documents de recherche est présenté par DEVILLARD (1993) dans son ouvrage sur la rédaction et la publication de l'article scientifique appelé le plan OPERA, qui signifie Observation, Problème, Expérimentation, Résultats et Action. Ce type de plans est plutôt utilisé pour les articles analytiques et en particulier dans les sciences appliqués (technologie, gestion ...).

---

<sup>80</sup> BENICHOUX, R, J., MICHEL, PAJAUD, D., Guide pratique de la communication pratique : comment écrire- comment dire ? . Paris : Gaston Lachurié. 1985, p. 268.

#### **II.6.9.4. Le résumé**

Un résumé d'Un article scientifique sert à synthétiser l'information contenue dans l'article pour souligner les points importants. Il permet aussi de gérer plus efficacement une revue, surtout lorsque celle-ci contient une grande quantité d'articles. Un bon résumé doit permettre au lecteur d'identifier rapidement et précisément l'essentiel du contenu et juger ainsi de l'intérêt à poursuivre la lecture.

#### **II.6.9.5. Les références**

Pour Justifier tout fait énoncé, l'auteur d'un écrit scientifique doit identifier les sources de manière exhaustive.

#### **II.6.9.6. Le corps du document**

##### **II.6.9.6.1. L'introduction**

L'introduction présente de façon précise le sujet, explique pourquoi ce sujet est intéressant et important actuellement dans le cadre des besoins ou des questions de la recherche, ou de la recherche-développement, ou de la société. Dans l'introduction, l'auteur énonce clairement l'hypothèse de recherche, fait référence aux derniers articles de synthèse publiés sur le sujet précis, ou dans le domaine concerné par le sujet : c'est là qu'il souligne ce que son article apporte en plus. En fin d'introduction, l'auteur présente le plan de document.

Dans cette première partie, autrement dit dans l'introduction, l'auteur explique sa méthodologie de travail, notamment s'il a orienté sa recherche bibliographique selon un parti pris. Le plan du corps de l'article fait ensuite ressortir les points forts ou les différentes facettes du sujet.

Elle vise à persuader le lecteur de l'importance du sujet et de l'originalité de l'objectif de la recherche présentée : « L'introduction de l'article scientifique doit brièvement fixer l'état de l'art pour la question à résoudre et définir une situation précise dans le temps et dans l'espace »<sup>81</sup>.

---

<sup>81</sup> En anglais, IMRAD :Introduction, Matériel et méthode, Résultats Et Discussion.



### **II.6.9.6.2. Le développement**

Le développement de l'article scientifique se compose généralement de deux, trois (dans l'idéal) ou quatre grandes parties, chacune subdivisée en deux, trois ou quatre sous-parties. Chaque partie et sous-partie doit avoir un titre de format : 1- 1.1.- 1.1.1.....<sup>82</sup>, elle doit avoir une introduction et une conclusion.

Le développement de l'article scientifique peut avoir des exemples, des citations, des schémas ayant pour fonction l'explication et l'analyse de tout ce qui est abordé dans ce travail de recherche, et ceci dans un style spécifique au discours scientifique.

### **II.6.9.6.3. La conclusion**

Cette dernière section du résumé reprend la conclusion de l'auteur par rapport aux résultats. Aussi, elle spécifie les perspectives d'avenir reliées à ces mêmes résultats. C'est une partie dans laquelle l'apport plus personnel de l'auteur peut être développé.

### **II.6.10. L'apport de l'écrit dans la démarche scientifique**

Le discours scientifique relève surtout de l'écrit. La science a une histoire complexe, qui comprend plusieurs grands moments, ses connaissances sont toujours soumises à révision. Elle consiste en l'ensemble des connaissances qui couvrent divers domaines et qui sont fondées sur des relations objectives vérifiables et des méthodes d'investigations rigoureuses reproductibles. Elle se caractérise par l'objectif de permettre aux hommes de comprendre le monde et ses phénomènes, en produisant des connaissances qui se rapprochent le plus possible des faits observables. Elle a conduit à un fonctionnement particulier de la recherche scientifique partagée en domaines et écoles de recherche, qui représentent autant de discours de vérité.

D'après GIORDAN A., la démarche scientifique consiste à « faire émerger des éléments observables ou quantifiables, de les confronter à des hypothèses, de pouvoir maîtriser la démarche pour éventuellement la reproduire et de pouvoir discuter tous les résultats »<sup>83</sup>. Son utilité est : « de chercher, de regarder la réalité avec un autre œil, c'est d'être à l'affût des contradictions qui nous interpellent et qui nous amènent à nous poser

---

<sup>82</sup> Céline, POUDAT. *Op. Cit.* P. 196.

<sup>83</sup> GIORDAN A., *Une didactique pour les sciences expérimentales*, p.48 [En ligne] : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfp\\_05567807\\_1980\\_num\\_50\\_1\\_2199\\_t1\\_0062\\_0000\\_2](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfp_05567807_1980_num_50_1_2199_t1_0062_0000_2) (consulté le 15/05/2012).

des questions ;... c'est enfin, construire des modèles explicatifs qui nous permettent d'appréhender le monde qui nous entoure. »<sup>84</sup>

Toute démarche scientifique fait appel au raisonnement. Ce dernier s'appuie sur des faits expérimentaux, des lois, des propriétés d'objets,... Ainsi, observations, mesures, enregistrement de données, modélisation, simulation et enquête sont des démarches scientifiques possibles.

## **II.7. Caractéristiques générales de l'écrit scientifique**

### **II.7.1. Types de phrases**

Prédominance de la phrase déclarative pour décrire un phénomène, énoncer un fait, introduire des données chiffrées, rapporter les écrits d'un auteur, établir un rapport de cause à effet entre des faits, des événements, des phénomènes, formuler sa thèse, exposer une thèse adverse, formuler une hypothèse, une conclusion, etc.

### **II.7.2. Structure des phrases**

Emploi de phrases d'une longueur moyenne dont la longueur est d'environ 29 mots avec une Présence fréquente d'au moins trois verbes conjugués par phrase graphique, donc présence d'au moins deux subordonnées à verbe conjugué ou de phrases coordonnées.

### **II.7.3. Modes et temps**

Le temps dans les textes implique plusieurs référentiels comme: le référentiel énonciatif, le référentiel non-actualisé, les référentiels hypothétiques, le référentiel des vérités générales, le référentiel des commentaires. Ces référentiels sont différents, même opposés à la temporalité externe. Dans le texte scientifique, prédominance du présent de l'indicatif.

### **II.7.4. Respect de la syntaxe et Rapports à l'intérieur des phrases**

Emploi de mots des liens au début et au milieu des phrases

---

<sup>84</sup> DE VECCHI Gérard, CARMONA-MAGNALDI Nicole, *Faire construire des savoirs*, p.127.

### **II.7.5. Choix de mots**

Emploi de mots précis et par conséquent, absence de mots vagues, peu d'expressions figées ou imagées de la langue courante. En effet, l'auteur d'un écrit scientifique doit Employer des lexiques spécialisés (propres à un domaine particulier) et semi-spécialisés (rattachés à plusieurs domaines).

### **II.8. Domaines et langues de spécialité**

"On appelle langue de spécialité un sous-système linguistique tel qu'il rassemble les spécificités linguistiques d'un domaine particulier.

En fait, la terminologie, à l'origine de ce concept, se satisfait très généralement de relever les notions et les termes considérés comme propres à ce domaine. Sous cet angle, il y a donc abus à parler de langue de spécialité, et vocabulaire spécialisé convient mieux" (DUBOIS, 1994 : 440).

Une langue de spécialité est d'abord une langue correspondant à un besoin professionnel, scientifique au sens large du terme, ou universitaire clairement identifié. Il s'agit d'une langue naturelle et non d'une langue artificielle comme la polysémie du terme pourrait aussi le laisser supposer. Les sites universitaires répertoriés sur le réseau *Internet* comme dispensant un enseignement de « langue de spécialité» sont en effet dédiés tantôt aux langages mathématiques et informatiques, tantôt aux langues vivantes étrangères spécialisées. C'est ce que soulignent déjà CICUREL F. et M. DOURY (2001:11): « *Une langue dite de spécialité est souvent perçue dans un premier moment comme "différente" de la langue ordinaire en ce qu'elle fait appel à un vocabulaire spécifique [...] et à un mode d'organisation textuelle qui lui est propre* ». Un certain nombre de facultés et de départements universitaires, ainsi que des écoles privées dispensant un enseignement de langues étrangères dites « des affaires », utilisent au niveau mondial cette dénomination de « langues de spécialités».

Autrement dit, la langue de spécialité est un sous-système linguistique qui utilise une terminologie et des moyens linguistiques qui éclaire une certaine ambiguïté dans un domaine particulier.

Le concept de domaine « ... *considéré comme une classe, c'est à dire un ensemble d'objets de connaissances qui ont entre eux des caractères communs* »<sup>85</sup> semble opératoire dans la définition et la distinction des langues spécialisées. Car, c'est en fonction de

---

<sup>85</sup>DE BESSE, B., « Le domaine », in H.BEJOINT et P. THOIRON (dir.), *Le sens en terminologie*, PUL, Lyon, 2000, p.183.

l'appartenance de l'objet (le référent au sens saussurien ) auquel renvoie le mot ( ou le signe linguistique en général ) que celui-ci se classe dans une langue spécialisée et non pas dans l'autre.

### II.8.1. Problématique de la langue de spécialité

La problématique des langues de spécialité, qui peut se traduire par la question suivante : « qu'est-ce qu'une langue de spécialité, en quoi diffère-t-elle d'une langue générale ? » (FRANSEN, 1998 : 15), oubliant que dans *langue* il y a certes le lexique, mais aussi la morphosyntaxe, le texte..., s'est focalisée massivement sur le lexique<sup>86</sup>. La spécificité des langues de spécialité ne réside-t-elle pas dans le lexique qui s'y trouve soumis aux mêmes variations sémantiques et sociales que dans les langues ordinaires. Ainsi que les particularités des langues de spécialité ont aussi été recherchées dans le domaine de la syntaxe et ont été traitées sous la forme de la présence non de traits syntaxiques originaux, mais d'une fréquence d'apparition plus ou moins élevée de certaines formes syntaxiques.

LERAT P., dans son ouvrage *Les langues spécialisées*, insiste sur le fait que l'appellation *langue de spécialité* ne renvoie pas à une langue à part entière mais à un usage particulier de la langue naturelle : « Une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie : elle utilise des dénominations spécialisées (les termes), y compris des symboles non linguistiques, dans des énoncés mobilisant les ressources ordinaires d'une langue donnée. On peut donc la définir comme l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées. » (LERAT, P., 1995, 21).

Le fait qu'il s'agisse d'un usage particulier de la langue naturelle qui devient la langue d'une spécialité, disciplinaire et/ou professionnelle, est également confirmé par la relation de va-et-vient constant dont rend compte DURIEUX C. dans son article « *Pseudo-synonymes en langue de spécialité* » : « De fait, ni la langue usuelle, ni les langues de spécialité ne sont des ensembles homogènes bien délimités. Dans chacun d'eux, il existe plusieurs niveaux et registres. En réalité, il s'agit d'un continuum avec l'existence d'une zone mixte intermédiaire, passage obligé de l'injection de termes et de phraséologismes spécialisés dans la langue courante et de l'aspiration de termes appartenant à la langue usuelle dans des langues de spécialité, de même que du retour dans la langue courante de termes initialement empruntés à la langue usuelle par des domaines spécialisés, après

---

<sup>86</sup> PORTINE, H., « Les « langues de spécialité » comme enjeux de représentations », *Le français dans le monde*, Recherches et applications, août –septembre 1990.

*transformations résultant de leur emploi dans une ou plusieurs langues de spécialité. »*  
(DURIEUX, C., 1996-1997, 91).

## **II.8.2. Propension à l'objectivité et à la distanciation de l'auteur par rapport à ses propos**

### **II.8.2.1. L'objectivité scientifique**

Par discours scientifique, on entend communication de spécialiste destinée à d'autres spécialistes. En effet, un écrit scientifique va répondre à une question scientifique ou résoudre un problème: *« il favorise par ailleurs l'échange entre les pairs et donne au chercheur l'occasion de rendre compte de ses activités de se faire connaître dans son milieu et son domaine, d'établir sa crédibilité et sa légitimité auprès de ses pairs. Il donne aussi à son auteur d'obtenir l'avancement. »* (DUBOIS 2005).

Selon la conception générale et traditionnelle le discours scientifique se caractérise par son ton neutre et objectivant, sa non-subjectivité, appréhendé comme un objet indépendant d'un sujet écrivant BOUVIER (1997) :

*« A la suite de Kuhn, des chercheurs comme Feyerabend ont développé des idées mettant au premier plan non plus la structure du milieu ou de la profession scientifique mais celle des procédures d'adhésion et de persuasion à une nouvelle théorie scientifique et, à travers elles, la construction de nouvelles communautés scientifiques. »*

### **II.8.2.2. Le discours scientifique objectif ou objectivé**

Par définition, la science est objective ; et les scientifiques cherchent à répondre à leurs questionnements, par des démarches scientifiques (hypothèse, expérience, théorie ...). Et les démarches scientifiques sont basées sur des faits, et après les recherches, les résultats scientifiques vont plus loin que l'objectivité, ils sont tout simplement universels, et c'est ni un point de vue, ni des idées, c'est uniquement des explications exactes de ce qui nous entoure. Dans l'intention de représenter des objets objectifs, l'énonciateur, indéniablement présent, exerce un acte d'objectivation sur son activité discursive, et ceci pour garantir l'aspect objectif de l'objet représenté, tout en se dissimulant derrière l'objectivité apparente du discours scientifique, en s'appuyant sur des procédés d'objectivation qu'on nomme aussi d'indivisibilisation<sup>87</sup>.

---

<sup>87</sup> VIGNER, G., *Op. Cit.* p. 99.

### **II.8.3. Le style personnel dans le document de la recherche scientifique**

Comme l'ont bien mis en évidence les typologies énonciatives des textes établies par BENVENISTE et BRONKART, L'écrit de recherche impose une forme d'effacement énonciatif, tandis que BAKHTINE affirme qu'une étude des styles ne saurait en faire l'économie, et les genres semblent en effet l'emporter sur les styles en matière de classification. Ainsi que RASTIER (2001) qui considère les styles en tant qu'*usages singuliers du genre*, autrement dit, chaque auteur possède sa propre manière de colorer ses textes, de les rendre uniques. au sein de laboratoires regroupant des équipes de chercheurs participant aux mêmes expériences, parlant plus ou moins le même langage et publiant des ouvrages en commun. En effet, Le lexique joue un rôle relativement important dans la caractérisation d'usages singuliers du genre scientifique

### **II.8.4. Le problème de la subjectivité dans l'écrit scientifique**

La langue porte des traces de subjectivité, dans la façon de concevoir, nommer les référents, de les qualifier, de modaliser, de quantifier, d'organiser les prédications, de choisir tel ou tel plan d'énonciation ( ORECCHIONI C-K 1980).

Il s'ensuit que le sens est une re-présentation (HAILLET 2007, RABATEL et FLOREA 2011), soumise aux calculs de l'énonciateur comme à ceux qu'il prête aux co-énonciateurs ou aux co-locuteurs éventuels.

Dans le discours scientifique, on est loin de l'idée de l'actualisation d'un vouloir dire extérieur à la langue d'un sujet maître de son discours. Ce qui est capital, c'est ce qui est dit, et, dans cette optique, l'auditeur ou le lecteur est décisif, plus que le locuteur, qui est d'ailleurs son propre auditeur (BERGOUNIOUX 2012, MAHRER 2012).

FLOTTUM et ALII voient dans l'expression de la subjectivité un moyen de « promouvoir sa propre recherche et même dans certains cas au dépens de la recherche d'autres chercheurs. » (2007,97)

Le problème de la subjectivité est envisagé sous deux angles : dans la composante socio institutionnelle de la subjectivité d'une part c'est-à-dire de la comparaison des écrits scientifiques réalisés par des chercheurs et les travaux réalisés par leurs aînés dans la même optique et ,sa composante linguistique c'est-à-dire les contributions qui éclairent les différents procédés du positionnement du scripteur dans l'écrit scientifique d'une autre part

En effet ,le travail est subjectif en ce sens qu'il n'est pas neutre, il est réalisé par des individus de chair et de sang, qui s'impliquent et usent autant de leur intellect que de leur

histoire, leurs sentiments, leurs désirs pour réaliser la tâche qui leur a été impartie .En effet , l'écrit scientifique nécessite un face à face avec un public ,entre un producteur et un lecteur et les recherches entreprises ainsi que les observations faites ne se racontent pas d'elles mêmes car chaque producteur d'un énoncé est responsable de ce qu'il produit dans la mesure où ce discours soit accepté comme raisonnable par un groupe déterminé.

## **Conclusion**

L'enseignement du français sur objectifs spécifiques a permis de définir le discours comme domaine d'intervention de l'enseignant de langue, en effet, le sens d'un propos ne peut être réduit aux seules données spécialisées sous peine d'incompréhension des intentions qui le motivent.

Selon BARUS M. (1986)<sup>88</sup>, « le chercheur ne chercherait que lui-même. Il est son premier objet de recherche ». Mais, « il est aussi destiné au sacrifice et, s'il veut reconnaître l'autre, il lui faudra d'abord passer par lui-même ». Notre étude vise à expérimenter un outil de réflexivité relatif à la subjectivité engagée par un étudiant chercheur dans sa recherche scientifique.

---

<sup>88</sup> Professeur émérite des Universités, Psychosociologue, Psychologue clinicienne. Université Paris 7. Laboratoire de Changement Social. Membre du Cirfip (Centre international de recherche, de formation et d'intervention psychosociologiques)



## **CHAPITRE III**

*Discours scientifique du mémoire de magister*

*Genre textuel du discours scientifique*

## Introduction

La question du texte scientifique reste difficile à poser: la tradition scientifique occidentale fait de la science une affaire de concepts et de termes, non de textes, car elle tient que l'objectivité est indépendante de la différence des langues et des normes textuelles. (RASTIER, 2005)

Les travaux diffusés sur les actes de langages au milieu des années 70 ont amené à une nouvelle<sup>89</sup> conception du champ des phénomènes discursifs, à travers les études faites en prenant en considération les paramètres situationnels. Il est sûr que cette conception de l'analyse du discours sur laquelle nous fondons notre recherche de la problématique des traces linguistiques de la subjectivité des auteurs ou des scripteurs des travaux de recherche ( mémoires de magister ) dans le contexte de la communication scientifique .Or, ces écrits scientifiques sont souvent considérés comme un genre « neutre », avec un fort effacement énonciatif, où l'auteur se dissimule derrière la présentation de faits objectifs et des modalités de raisonnement partagés par la communauté scientifique dans la mesure où les sciences nous apportent des résultats qui sont universels parce qu'ils sont objectifs, parfaitement détachés de ceux qui les ont obtenus, reproductibles, pouvant ainsi faire l'objet d'exposés neutres. On en oublierait qu'ils ont été « découverts », ou « construits », par des personnes concrètes, et dans des contextes également particuliers.

### III.1. La notion de « genre »

La notion de *genre* occupe depuis les années mille neuf cent quatre-vingts, notamment en sciences du langage, une place considérable dans les travaux des chercheurs, même si leurs points de vue sont partagés, parfois même très divergents.

Ainsi, selon la discipline et l'auteur, parlera-t-on de « genre(s) *du* discours » ou de « genre discursif » ; de « genre(s) *de* discours » ; de « genre(s) de texte(s) » ou tout simplement de «genre(s)».

Le syntagme « genre(s) *du* discours » est, d'après la traduction française des écrits du linguiste russe, d'ascendance bakhtinienne : « Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses *types relativement stables* d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les *genres du discours*. »<sup>90</sup>.

---

<sup>89</sup> Terme introduit par ORECCHIONI, C-K. dans *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1999 (1ere ed. 1980).

<sup>90</sup> M. BAKHTINE, 1984: 265.

En linguistique textuelle, ADAM J-M. emploie le terme « genres *de* discours » pour référer à la diversité des textes empiriques bien que dans ses travaux sur la notion de *genre*, il s'inspire surtout de BAKHTINE M. qui utilisait le syntagme « genres *du* discours » pour désigner la variété de « l'utilisation du langage » rattachée aux « domaines de l'activité humaine »<sup>91</sup>.

Par conséquent, les pratiques sociales diversifiées déterminent les discours et les genres. Comme tout texte relève d'un genre, la typologie des genres commande celle des textes. En outre, comme tous les genres relèvent d'un discours déterminé, leur typologie est sans doute subordonnée à celle des discours

### **III.1.1. Genres et types de textes**

Certains emploient indifféremment « genre » et « type », mais la tendance dominante est plutôt de les distinguer : Les genres de discours relèvent de divers types de discours, associés à de vastes secteurs de l'activité sociale. Et les typologies textuelles ne font pas disparaître les questions liées au genre. Ce que distingue les *genres du discours* de BAKHTINE des *types de textes* selon la linguistique textuelle; ce qui signifie que les *genres* dont il est question dans notre recherche sont les genres scientifiques. En effet, Genres et textes sont en effet intimement liés : si le genre affecte les différents niveaux d'analyse de la linguistique, l'étude de ses motifs linguistiques ne saurait se réaliser dans le cadre restreint du mot ou de la phrase. Le texte représente un palier de description adéquat, dans la mesure où c'est un objet attesté et produit dans une pratique sociale déterminée (*Un texte est une suite linguistique empirique attestée, produite dans une pratique sociale déterminée, et fixée sur un support quelconque.* (1996, 19), et non une unité de description, élaborée en vue d'une analyse particulière. Selon RASTIER F. : « les textes sont l'objet empirique de la linguistique » (RASTIER, 1996).

### **III.1.2. Typologie du discours scientifique**

Le discours scientifique s'inscrit dans la pratique sociale de la *communication scientifique*

---

<sup>91</sup> M. BAKHTINE, *Op. cit.*

### **III.1.2.1. La communication scientifique**

La relation entre la science et la communication est étroite dans la mesure où la science n'existe pas sans qu'il y ait de communication. Alors, La communication scientifique peut se définir comme un : « *échange d'information entre scientifiques* »<sup>92</sup>, elle permet la transmission du savoir scientifique entre les individus. Cette communication peut s'établir à différents niveaux : entre les scientifiques spécialistes à l'intérieur d'une même communauté scientifique ou entre les scientifiques et le large public (la vulgarisation scientifique). La communication scientifique peut être subdivisée en :

#### **III.1.2.1.1 Communication orale**

Permet un échange en temps réel entre deux interlocuteurs. Si le récepteur ne comprend pas le message qu'on lui transmet, il peut réagir et le faire savoir. L'émetteur corrigera sa communication en fonction. De plus, le langage verbal s'accompagne de nombreux autres signes qui accompagnent et complètent la communication: la position du corps, la position des bras, le ton, l'expression du visage, le regard...

#### **III.1.2.1.2. Communication écrite ou écrit scientifique**

L'écriture scientifique est considérée comme la mise en forme des savoirs transmis. Elle s'impose donc toujours même en ce qui concerne la communication orale. L'écrit scientifique comporte, en effet, des usages qui lui sont propres en termes de construction, de diffusion ou encore de validation des savoirs.

Donc, l'écrit scientifique est un texte écrit par un chercheur ou spécialiste en vue de transmettre un ensemble de connaissances aux récepteurs spécialistes ou non. Cela justifie le rapport entre communication et recherche scientifique

### **III.2. Le mémoire et la thèse : genre textuel du discours scientifique**

La recherche demande un milieu de recherche, un processus de recherche, des objets, des visées de recherche, des résultats ... Elle présuppose surtout un sujet de recherche c'est-à-dire un être vivant, une personne en chair et en os, qui ne pourrait jamais être fictif ou épistémique. Ce sujet cherche, appréhende, élabore, traite et modifie ces différents niveaux de la recherche. Il est donc impliqué par tout son être dans sa recherche. Jean PIAGET le souligne : « *Le chercheur en tant que sujet humain est une source de*

---

<sup>92</sup>POCHET, B., *Méthodologie documentaire* : comment accéder à la littérature, scientifique à l'heure d'Internet ? De Boeck, 2003, P.16.

*connaissances, et constitue en fait le point de départ de toutes les connaissances naïves, techniques, scientifiques ... »*<sup>93</sup>. Dans cette optique, le mémoire de magister s'adresse prioritairement au directeur de recherche qui encadre le travail et, éventuellement, à un jury. L'étudiant doit avoir à l'esprit que les lecteurs sont des membres de la communauté scientifique. Il doit donc adopter une écriture scientifique s'il tient à ce que son texte soit recevable. L'écriture scientifique est une forme d'écriture destinée à rendre compte de l'état de l'avancement ou des résultats d'une recherche. Cependant, l'auteur doit admettre que le lecteur est à tout moment susceptible de lui réclamer des justifications sur ce qu'il a écrit. L'étudiant est l'auteur de son texte, entendons par là qu'il doit être en mesure d'en répondre intégralement. L'étudiant doit pouvoir se justifier et justifier les références théorique qu'il a adoptées, les observations empiriques qu'il a effectuées et la cohérence de son raisonnement.

Cette recherche ou ce résultat obtenu est fondamentalement subjectif<sup>94</sup> ou plus exactement inter ou transsubjectif; en ce sens que le sujet de recherche est confronté à un jeu complexe d'interactions transférentielles. Sachant que le langage ne saurait être réduit au rôle d'un instrument « neutre » destiné seulement à transmettre des informations, il semble avisé de l'établir comme une activité entre deux protagonistes, énonciateur et allocutaire, activité à travers laquelle l'énonciateur se situe par rapport à cet allocutaire, à son énonciation elle-même, à son énoncé, au monde, aux énoncés antérieurs ou à venir<sup>95</sup>. Aussi cette activité de chercheur laisse-t-elle des traces dans son discours, traces que nous proposons d'analyser ici à travers le discours du mode certifié de la recherche scientifique. Notre préoccupation constante est de cerner au plus près la problématique de la subjectivité dans le discours de la recherche scientifique cas des mémoires de magister que nous avons considéré ici comme un cas particulier du discours scientifique.

### **III.3. Les caractéristiques énonciatives du genre textuel scientifique**

Les caractéristiques du discours scientifique constituent un pôle spécifique, qui signale leur pertinence tout autant que la nécessité de ne pas restreindre la diversité des textes à ces seuls traits conformes

---

<sup>93</sup> PIAGET, J., *Epistémologie des sciences de l'homme*, Paris, Gallimard, 1977.

<sup>94</sup> Subjectivité et sciences humaines, essai de métasociologie, Magali Uhl, Beauchesne, Amazon France, 2005.

<sup>95</sup> MAINGUENEA, D., *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1994, pp. 12-13.

### III.3.1. Il impersonnel

« Une vérité scientifique est impersonnelle et n'est pas affectée dans son essence par le moyen linguistique particulier qui l'exprime ; elle a surtout autant de portée en chinois qu'en anglais ; mais il lui faut s'exprimer, et s'exprimer linguistiquement. En réalité la conception d'une vérité scientifique se fait par un processus linguistique, puisque la pensée n'est autre que le langage dépouillé de son enveloppe extérieure. Le moyen d'expression approprié d'un énoncé scientifique est donc un langage généralisé et symbolique dont toutes les langues connues sont des traductions. On peut traduire très exactement la littérature scientifique parce que l'expression scientifique initiale est elle-même une traduction de symboles »<sup>96</sup>

L'appareil définitoire et terminologique du discours scientifique concernant les concepts, son aspect argumentatif, visible par les organisateurs argumentatifs qui le jalonnent, l'abstraction par rapport au contexte, l'effacement du sujet énonciatif du sujet énonciateur par la présence de « il » impersonnel de « on » indéfini, de la nominalisation, de la forme passive...

### III.3.2. On

Le pronom ON, étant d'une nature référentielle remarquablement souple, constitue pour l'auteur un moyen efficace pour assurer l'équilibre entre une présence personnelle colorée par l'indéfini et une présence indéfinie colorée par le personnel.

Le pronom indéfini représente une manifestation souvent sujette à interprétation, mais qui, en français au moins, peut aller du personnel à l'indéfini. En effet, dans les grammaires ainsi que dans d'autres études récentes, la valeur de *on* comme pronom personnel est de plus en plus prise en considération. En addition du fait que *on* assume toujours la fonction grammaticale de sujet, les chercheurs sont plus ou moins d'accord pour indiquer les traits suivants comme caractéristiques :

- *on* réfère à une ou plusieurs personne(s)
- *on* peut se substituer à tous les pronoms personnels
- *on* ne marque pas un statut énonciatif précis
- *on* véhicule différents effets de sens.

Donc, Le pronom *on* donne à l'auteur d'un article de recherche la possibilité d'incorporer d'une manière discrète différentes dimensions personnelles (aussi la personne

---

<sup>96</sup> SAPIR, E., *Le langage* (trad. S. M. GUILLEMIN) P. B. Payot - 1967, pp. 218-219.

de l'auteur lui même) dans un genre qui se veut impersonnel. L'auteur/chercheur tente de se cacher derrière diverses formulations, dont les formulations avec *on* fournissent une gamme de possibilités sur lesquelles il peut jouer.

### III.3.3. Présent et modaux présent

Le temps et le mode dans les textes impliquent plusieurs référentiels comme: le référentiel énonciatif, le référentiel non-actualisé, les référentiels hypothétiques, le référentiel des vérités générales, le référentiel des commentaires. Ces référentiels sont différents, même opposés à la temporalité externe. Par exemple, en mathématique un théorème est une vérité qui reste vérité dans l'actualité. L'enchaînement des vérités au cours d'une démonstration d'un théorème ce fait aussi dans un temps. Quel est ce temps et quel est son rapport avec d'autres référentiels ?

L'indicatif est vu comme mode *neutre* et, le présent de l'indicatif s'utilise pour des vérités acceptées et des connaissances établies, et c'est essentiellement les chercheurs en anglais scientifique comme BARBER (1962) qui se sont préoccupés du rôle joué par les verbes modaux dans le contexte de la modalisation. BARBER recense 16 % de verbes au mode fini accompagnés de modaux sur un corpus de 23 400 mots, cette prise en compte des seuls verbes modaux se retrouve chez les « rhétoriciens » du discours scientifique<sup>97</sup>. En effet, BENVENISTE remarque que le présent, en tant que fonction du discours, ne peut être situé en aucune division particulière du temps chronique, étant donné qu'il les admet toutes, en même temps qu'il n'en exige aucune.

En effet, le maintenant est réinventé chaque fois que l'énonciateur énonce, c'est un temps nouveau, encore non vécu, à chaque acte de parole (BENVENISTE 1974, 74) : « *De l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps .Le présent est proprement, la source du temps.* »<sup>98</sup>

### III.4. Caractéristiques de la subjectivité dans le discours scientifique

La subjectivité se manifeste par l'emploi de certaines formes langagières, elle ne précède pas la possibilité d'expression, car « *le langage n'est possible que parce chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme JE dans son discours* » (BENVENISTE, 1966 : 260). Autrement dit : l'auteur peut être présent dans son texte de

---

<sup>97</sup> La revue de GERAS, Claude SIONIS, C, Quelques spécificités de la modalisation dans le discours scientifique, 2002, pp. 49-59.

<sup>98</sup> Benveniste, E., Op. Cit. P 80.

façon volontaire ou explicite ,ou de façon cachée et implicite<sup>99</sup> , avec toutes les permutations possibles entre ces deux pôles d'attraction de la linguistique moderne, l'émergence du sens a entraîné l'importance de la composante énonciative du langage qui est devenue en peu de temps l'objet d'une exploration de plus en plus diversifiée et approfondie. En effet, il est généralement admis que l'étude sémantique des discours reste pauvre et peu satisfaisante si l'on ne tient pas assez compte de l'énonciation<sup>100</sup>.

En psychanalyse, Lacan établit la subjectivité en se posant la question : « *Quand quelqu'un parle ,le fait-il en tant que sujet de l'énonciation (je) ou en tant que Moi (prétendant assumer l'ensemble de ses énoncés) ?* » Notre recherche consiste à cerner au plus près la problématique de la subjectivité dans le discours scientifique et plus spécifiquement l'ensemble des manifestations de subjectivité dans les mémoires de magister que nous avons considéré comme un cas particulier du discours scientifique . Ainsi nous avons poursuivi les objectifs suivants : D'une part, appréhender les mécanismes d'un discours « scientifique » qui se présente comme le discours de la connaissance .Il tend à informer et par conséquent considéré comme objectif. D'autre part, nous proposons une définition globale rassemblant la plupart des phénomènes qui ont été rapportés jusqu'ici à la problématique de l'énonciation et plus spécifiquement à la notion de subjectivité :

#### **III.4.1. Les indices de personne**

(La première et la deuxième personne essentiellement) comme premier palier de l'appareil formel de l'énonciation. Comme tels, ils constituent les « premiers points d'appui » de la mise en place d'une linguistique de la subjectivité ; ils forment, chez le linguiste, le paradigme essentiel des individus. Ils ont ceci de spécifique qu'ils ne sont pas « des figures » mais plutôt des « formes » linguistiques qui indiquent des personnes qui relèvent du système même de la langue :

« *quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne* »<sup>101</sup>. Comme tels, ils ne renvoient ni à des objets situés en dehors de l'allocution ni à des concepts vides mais à des « éléments linguistiques » qui font partie de l'espace de l'interlocution qu'ils créent ; cette catégorie d'indices se différenciant

---

<sup>99</sup>BANKS, D., Les marqueurs linguistiques de la présence de l'auteur, Harmattan, 2005.

<sup>100</sup> ORECCHIONI C-K. ? *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin. 1980.

<sup>101</sup> BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale*, 1966. p242.



des autres indices, notamment celle des non personnes, dont la fonction est de renvoyer contrairement aux premières à des entités situées en dehors de l'allocation<sup>102</sup>.

Des signes linguistiques internes, dépendent d'autres éléments dont les déictiques, qui partagent le même statut, forment ensemble la classe des éléments de la déixis (c'est-à-dire tout ce qui a rapport à l'ensemble des références à la situation d'énonciation et aux sujets qui y participent de manière concrète et effective). Comme l'a montré ORECCHIIONI C-K., la catégorie de la deixis concerne trois domaines : les catégories de personne ou les participants du discours : le « je » et le « tu »<sup>103</sup>, la catégorie de lieu, ce que les anglo-saxons appellent « spatial locations relative to the location of participants in speech event » et la catégorie de temps, à travers les morphèmes de temps: hier, aujourd'hui, demain...etc.

#### III.4.1.1. La valeur des pronoms "je" "nous" et "on"

Le pronom impersonnel « on » est utilisé sous sa forme générique ; il renvoie aux gens d'une façon générale (personnes sans référence spécifique) avec très souvent une référence particulière à l'énonciateur. LOFFLER-LAURIAN (1980), est considéré l'initiateur qui étudie l'emploi de JE, NOUS et ON dans des articles des sciences naturelles, pour examiner leur rôle dans la manifestation de l'auteur. Il ne semble pas y avoir d'interdit à l'usage du « je » ou du « nous » dans les articles, même si certains acteurs du milieu académique l'affirment sans toutefois fonder leur propos. Les mémoires étudiés ont été jugés conformes aux critères d'écriture scientifique, par les comités de lecture des revues, et comportent des positionnements « je », des positionnements « nous » et des positionnements en retrait. Dans cette optique, BENVENISTE É. conçoit l'énonciation comme concernant les situations où le locuteur est le « je » qui parle en tant qu'il « mobilise la langue pour son compte » (2005 p. 80), mais s'il la mobilise pour un autre énonciateur, le « je » n'est plus le locuteur, le « ici » n'est plus le lieu de l'énonciation. Émile Benveniste envisage cette « autre » énonciation, représentée, en particulier à l'écrit : « *Il faudrait aussi distinguer l'énonciation parlée de l'énonciation écrite. Celle-ci se meut sur deux plans : l'écrivain s'énonce en écrivant et, à l'intérieur de son écriture, il fait des individus s'énoncer. De longues perspectives s'ouvrent à l'analyse des formes complexes du discours, à partir du cadre formel esquissé ici.* » (2005 [1970], p. 88

---

<sup>102</sup> Ibid., pp. 228-265.

<sup>103</sup> ORECCHIIONI C-K., *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1999.

### III.4.1.2. « On » substitut d'embrayeur

L'interférence de « on » avec les embrayeurs personnels se remarque surtout à travers deux types d'emplois : comme substitut de « nous » et comme moyen d'éviter la deuxième personne (tu ou vous).

Dans ce dernier cas, « on » permet de contourner la difficulté quand quelque obstacle entrave l'usage d'une deuxième personne.

ORECCHIONI C-K. (1980,p. 41) estime que son contenu peut être défini ainsi :

je + tu (singulier ou pluriel) : « nous inclusif »

nous = je + non-je      je + il(s) : « nous exclusif »

je + tu +il(s)

La lecture de ce schéma indique donc que nous = *je +tu* et/ou *il*. Selon MAINGUENEAU (1994, p.24), « on » fonctionne comme substitut de « tu/vous » avec des Co énonciateurs non-parlants lorsqu'on ne veut pas contraindre le co-énonciateur à répondre ou qu'il n'est pas assuré que ce dernier puisse le faire dans des conditions adéquates. Du point de vue énonciatif, « **je / tu** » diffèrent fonctionnellement de « **il/on** », traditionnellement identifiés comme « formes de la non personne ». En effet, BENVENISTE (1966 : 252) distingue **je** et **tu** comme les véritables personnes de l'énonciation dans la mesure où ils réfèrent respectivement à une « réalité de discours ». Il s'agit pour lui de « formes vides » qui prennent sens à chaque énonciation : « *Quand l'individu se l'approprie, le langage se tourne en instance de discours caractérisé par ce système de référence interne dont la clé est JE et définissant l'individu par la construction linguistique particulière dont il se sert comme locuteur.* » BENVENISTE (1966). Ce dernier considère aussi l'appareil formel de l'énonciation comme une manifestation de « la subjectivité dans le langage »

### III.4.1.3. La voix de l'auteur à travers les pronoms sujets

Les pronoms sujets qui renvoient à l'auteur dans l'écrit scientifique sont au nombre de trois : « *je, nous* et *on* ». En effet, le pronom « *je* » est rarement utilisé, et il ne pose guère de problèmes : il renvoie pratiquement toujours à l'auteur ou le rédacteur de l'écrit scientifique sans prendre en considération les contextes de discours rapportés, citations et

autres. Cependant, « *nous* » et surtout « *on* » sont extrêmement ambigus sur le plan référentiel et énonciatif et l'interprétation en est délicate.

Autrement dit, l'article linguistique peut contenir les trois pronoms (je, nous et on). L'auteur utilise *nous* (de modestie) en assumant différents rôles – comme scripteur (*nous commenterons*), comme argumentateur (*nous montrerons que*) mais surtout comme chercheur (*nous utilisons*).

Dans deux cas, il s'agit d'un *nous* inclusif chercheur, où l'auteur invite le lecteur directement à participer au raisonnement, par l'expression *nous voyons que*. Pour ce qui est du *je*, par contre, l'auteur l'utilise seulement dans le rôle de scripteur ou d'organisateur textuel. En effet, les pronoms personnels d'une part, se complètent dans une certaine mesure, d'autre part, les trois pronoms peuvent s'employer avec la même référence, à savoir l'auteur.

#### **III.4.2. Les indices d'ostension**

Comme deuxième palier de l'appareil formel de l'énonciation. Ces indices, qualifiés d'ostension par BENVENISTE E., appelés shifters<sup>104</sup> ou déictiques par les autres, sont des unités linguistiques qui organisent les relations spatio-temporelles autour du JE, comme repère.

On y trouve de nombreux termes ou unités comme « ceci, ici, maintenant » et leurs corrélations : « hier, cela, l'an dernier, etc. », dont l'énonciation s'accompagne nécessairement d'un geste de l'énonciateur, désignant l'objet dont il est question dans le discours produit par la subjectivité.

La tradition a reconnu, à cet ensemble d'unités depuis Apollonius, une spécificité parmi les éléments de la langue. Ce sont les philosophes notamment les stoïciens qui, depuis l'antiquité grecque classique, ont eu le souci de donner un cachet particulier à cette catégorie d'éléments linguistiques. Les logiciens comme PEIRCE, B. RUSSELL, dès la deuxième moitié du 20ème siècle, et des chercheurs d'autres disciplines comme le psychologue BULHER K. (1934), les linguistes (FREI, 1944, LYONS (1968-77) et BENVENISTE E. lui-même (1966-74), ont poursuivi la réflexion.

On retiendra dans le cadre de cette réflexion, le point de vue de BENVENISTE E.. Le linguiste a systématisé la question en mettant un accent particulier sur la fonction

---

<sup>104</sup>BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale*, 1966: 228-265.

assumée par ces unités, dans la transmission et la réception du message émis par la subjectivité.

BENVENISTE E. a fait notamment toucher du doigt que ces unités forment au sein de la langue, une sorte de micro-système qu'il qualifie de « réseau d'individus »<sup>105</sup> dont la fonction est de convertir la langue en acte de parole et de servir de point d'ancrage à l'énonciation que la subjectivité crée de sa propre initiative, en s'y déployant comme l'élément central, commandant « le ici et le maintenant » de l'énonciation.

### **III.4.2.1. Les déictiques spatiaux**

On distingue plusieurs types de déictiques : les démonstratifs, les présentatifs et les éléments adverbiaux. C'est la position qu'occupe le corps de l'énonciateur lors de son acte d'énonciation qui constitue le point de repère des déictiques spatiaux.

#### **III.4.2.1.1. Les démonstratifs**

Deux classes constituent l'ensemble des démonstratifs : celle des déterminants (*ce.. ci / la*) et celle des pronoms (*ça, ceci, cela, celui-ci/la*). Hors contexte, ces morphèmes sont ambigus. Aussi peuvent-ils fonctionner comme déictiques anaphoriques aussi bien que comme déictiques situationnels.

L'environnement spatio-temporel qui permet d'identifier le référent de ces déictiques peut être de deux types :

- L'environnement discursif, c'est-à-dire les unités linguistiques qui les précèdent ou les suivent immédiatement (*ou cotexte*).
- L'environnement extralinguistique (*ou contexte*).<sup>106</sup>

#### **III.4.2.1.2. Les présentatifs**

Les présentatifs (*voici, voila*) servent à signaler à l'allocataire l'apparition de référents nouveaux, de résultats ou de conclusions.

---

<sup>105</sup> BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale*, 1966, 84.

<sup>106</sup> ORECCHIONI, C-k., *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980, p 45.

### III.4.2.1.3. Les éléments adverbiaux

Un ensemble d'adverbes et de locutions adverbiales figurent Au rang des déictiques spatiaux réparties en divers microsystemes sémantiques :

- *ici / là / là-bas*
- *à gauche / à droite*
- *en haut / en bas*
- *près / loin*
- *devant / derrière...*

A ces microsystemes d'oppositions, correspondent divers découpages de la catégorie de la spatialité. MAINGUENEAU affirme :

Il en va de même dans un dialogue si les deux protagonistes ne se trouvent pas au même endroit : ce qui était *ici* et *à gauche* pour l'un peut fort bien être situé *là* et *à droite* pour l'autre sans que les objets désignés aient objectivement changé de position.<sup>107</sup>

### III.4.3. Les indices de temps

Comme troisième pilier de l'appareil formel de l'énonciation. Ces indices sont les unités dans la langue qui marquent le temps dans le discours (Ex. les morphèmes *ici*, *hier*, *maintenant*, etc.). Comme les autres, cette dernière catégorie d'indices, n'a d'existence ou de « réalité » que par rapport au présent comme moment privilégié du discours.

Ce qui caractérise donc cet appareil formel de l'énonciation c'est le fait que les éléments (indices de temps, d'ostension ou de personnes) qui le composent, se définissent seulement par rapport à l'instance du discours où ils sont produits sous la dépendance de la subjectivité ou du « sujet énonciateur » comme le paramètre essentiel. Les rapports que cet énonciateur entretient avec la langue, par le canal privilégié de ces unités, permettent de rendre compte du « statut linguistique de la subjectivité dans le langage ».

Qu'il s'agisse d'indices de temps, d'ostension ou de personnes, ces unités constituent dans la théorie benvenistienne le réseau formel d'individus, les indicatifs du langage, créés par l'énonciation elle-même ; leur existence, étant intimement liée à celle du locuteur, permet de déterminer ce que C. FUCHS<sup>108</sup> appelle les « coordonnées... de l'énonciation que sont le (moi - ici - maintenant) de l'énonciateur, à partir desquelles seront établies toutes les valeurs spatio-temporelles , comme par exemple « hier, aujourd'hui »

---

<sup>107</sup> MAINGUENEAU D, *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.1994. p 33

<sup>108</sup> FUCHS, C., 1981, p. 39, in DRLAV 25

etc. qui ne prennent de « valeur déterminée qu'à travers l'actualisation momentanée que leur confère le discours comme activité métalinguistique qui les promeut à l'existence ».

S'ils restent une composante importante de la manifestation de la subjectivité langagière, les déictiques ne sont pas les seuls à exprimer cet état de choses ; les « subjectivèmes »<sup>109</sup>, mots porteurs d'évaluations négatives ou positives le sont davantage et le discours scientifique est ainsi envahi par le trait subjectif.

### III.5. Invasion de la subjectivité

La problématique de l'énonciation<sup>110</sup> est devenue incontournable dans l'analyse d'une phrase ou d'un texte dans la mesure où elle est considérée comme l'une des dimensions fondamentales de toute étude de langue au même titre que la syntaxe et le lexique d'une part, et on ne peut plus analyser un texte sans prendre en compte l'événement énonciatif qui le rend possible.

Le mot « énonciation »<sup>111</sup> n'ayant pas une traduction simple en français, les recherches américaines sur le sujet sont dispersées dans des études portant sur tel ou tel aspect particulier du phénomène (modalités, déictiques, actes de langage, expressions évaluatives).

D'autre part, elles ne distinguent pas systématiquement les allusions à l'énonciation à l'intérieur de la signification et les traces du processus d'énonciation dans la langue et le discours, voire l'expression de façons de penser subjectives (en supposant que certaines ne le sont pas ou qu'elles le sont à un degré moindre).

En analyse de discours, le discours scientifique est considéré comme un discours « fermé »<sup>112</sup> (CHARAUDEAU et MAINGUENEAU, 2002, p. 261) or, la subjectivité dans le langage concerne l'implication affective et évaluative. Elle se retrouve à travers les

---

<sup>109</sup> Terme qui définit les procédés linguistiques de la subjectivité.

<sup>110</sup> Dans un texte, la problématique de l'énonciation peut être définie comme « la recherche des procédés linguistiques par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui » (ORECCHIONI, 1980, p.32.). Elle apparaît donc comme une tentative de repérage et de description des unités, de quelque nature et de quelque niveau qu'elles soient, qui fonctionnent comme indices de l'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation. Il convient de signaler que le statut de l'allocutaire est important dans la mesure où celui-ci peut déterminer l'attitude de locution. Dans une conception plus large et plus diversifiée des phénomènes énonciatifs, l'on inclut très souvent la pragmatique du langage à la théorie générale de l'énonciation

<sup>111</sup> L'énonciation est un vaste domaine difficile à dominer. Aussi les auteurs qui l'abordent et qui ont le souci de donner à leurs ouvrages une certaine unité choisissent-ils en général soit de grouper les faits autour d'un thème jugé central : subjectivité, performativité ou, plus largement, pragmatique du langage, soit de privilégier une direction particulière : étude du discours rapporté, de l'implicite, de l'argumentation, de la relation interlocutive...

<sup>112</sup> CHARAUDEAU P. et D. MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

pronoms personnels ,les termes affectifs et évaluatifs tels que les noms et les adjectifs que les chercheurs sont amenés à utiliser pour présenter leurs travaux ou leurs écrits .

Rappelons avec ORECCHIONI C-K. (1980,70) que :

« *Toute unité lexicale est, en un sens, subjective puisque les mots de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des choses .Aucun individu n'est libre de décrire la nature avec une impartialité absolue, mais contraint au contraire à certains modes d'interprétation alors même qu'il se croit le plus libre.* » rejoint-elle cette hypothèse de LEE WHORF B. : « *Nous découpons la nature selon les lignes établies par notre langue [...] ; en fait, il nous est impossible de parler sans souscrire.* »

### **III.6. Les marques de la subjectivité dans les mémoires**

L'étude de la problématique de la subjectivité dans le discours scientifique pourrait investir ce que LATOUR B. (1991) qualifie de « recherche » et de « science » : « *la science faite est sûre, objective, froide, là où la recherche est incertaine, risquée, chaude. Le chercheur est baigné dans l'incertitude. La science est la partie refroidie et solidifiée. Il est impossible d'avoir l'une sans l'autre parce qu'en étranglant celle-là on tue malheureusement celle-ci du même mouvement* ». En effet, le discours scientifique a souvent été caractérisé comme étant essentiellement impersonnel et non-subjectif, dans lequel l'auteur serait totalement absent, laissant place à des procédés linguistiques (tels la passivation, le procédé d'inversion ainsi que les tournures impersonnelles) qui permettent d'occulter l'énonciateur au profit de l'objectivité scientifique exigée par le texte. Cependant, après les travaux menés sur les phénomènes de l'énonciation plusieurs chercheurs ont mis l'accent sur la position de l'énonciateur dans la production d'un énoncé donné .A titre d'exemple BERTHEUX C-B. (1997 ,232) déclare que :

« *Il est vrai que le débat concernant l'absence ou la présence du chercheur-auteur dans son texte a tout son sens. Personnellement, j'affirmerai volontiers que l'auteur est loin d'être absent de son texte et même dans les parties où on l'attend le moins, comme les méthodes et les résultats, il est là et on en trouve des signes tangibles.* »<sup>113</sup>

Les mémoires de recherche comportent une bonne part de transmission objective de connaissances, mais ils comportent aussi une part non négligeable de « personnel », prise en charge par la dimension énonciative du discours car, dans un mémoire de recherche Le positionnement du sujet dans son énoncé est conditionné par la logique, la psychologie et

---

<sup>113</sup> BERTHEUX, C-B., L'anglais de la recherche médicale: une grande diversité, ASP, 1997

la linguistique qui constituent un ensemble difficile à distinguer. Pour que la modalité se manifeste dans un énoncé, il doit y avoir, d'abord, la présence et l'opération active d'un sujet pensant et rédacteur, qui utilise la langue à son compte pour nuancer son écrit et son discours, puisque c'est lui qui décide comment transposer le contenu de sa recherche, et qui donne le sens essentiel à sa méthodologie ; nous envisageons de rechercher les marques de subjectivité sous forme de traces linguistiques et extralinguistiques de l'activité discursive par exploration des moyens d'expression directs ou implicites à travers l'étude des deux domaines qui semblent les dominer et les régir : les embrayeurs et les mots porteurs d'évaluations positives ou négatives que ORECCHIONI C-K. (1999 : 79) propose d'appeler « subjectivèmes ».

Ensuite, nous recherchons les marques et des indices de subjectivité à travers l'emploi des pronoms personnels, des embrayeurs, des déictiques spatiaux et temporels :

### III.6.1. Les substantifs subjectifs

Nous distinguerons les substantifs qui portent un jugement de valeur de la part du locuteur, ceux qui relèvent de son affectivité propre, et ceux que nous appellerons « déclaratifs » dans la mesure où ils pointent des idées, des valeurs,...etc.

*« Il est certain d'après ORECCHIONI que I ' on ne peut espérer rendre compte du fonctionnement des axiologiques sans considérer les effets parfois indirects du contexte parfois large et de la dynamique argumentative dans laquelle ils se trouvent pris »<sup>114</sup>*

Catherine Kerbrat-Orecchioni dans son ouvrage « L'énonciation . De la subjectivité du langage » dans lequel elle traite le problème de la subjectivité ; elle propose un modèle qui permet de mesurer le taux de subjectivité des substantifs , verbes et adjectifs <sup>115</sup>:

Les substantifs subjectifs sont nombreux <sup>116</sup> :

- Les substantifs axiologisés par un procédé de suffixation sur la base d'autres substantifs.
- Les substantifs initialement péjoratifs dans la valeur d'origine ont été également renforcés par la suffixation.
- Les substantifs formés à partir de locutions : jeune-homme

---

<sup>114</sup> ORECCHIONI, C-K., *Op. Cit* p. 71.

<sup>115</sup> ORECCHIONI, C-K. , *L'énonciation . De la subjectivité du langage* ,Paris ,1980.

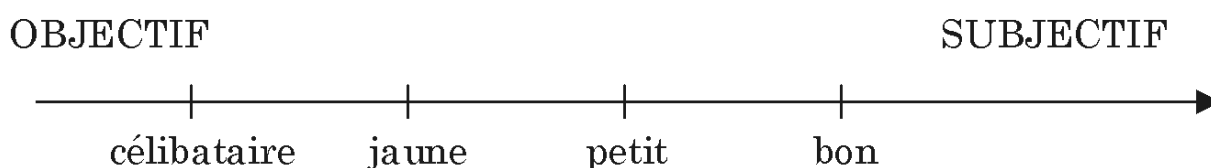
<sup>116</sup> HOOLAND ,V., *La troisième personne, Maltraitance, résilience et interaction verbale*, Paris, Harmattan, 2005.



### III.6.2. Les adjectifs subjectifs

ORCCHIONI, C-K séctionne les adjectifs objectifs des adjectifs subjectifs. Ensuite les adjectifs subjectifs peuvent être divisés en adjectifs affectifs et adjectifs évaluatifs. Ces derniers à leur tour peuvent être divisés en adjectifs évaluatifs axiologiques et adjectifs évaluatifs non axiologiques<sup>117</sup>.

Selon elle : il convient d'observer que les notions de subjectivité et d'objectivité sont graduelles et non pas strictement opposées. Certains adjectifs sont ressentis comme plus subjectifs que d'autres, ou du moins semblent l'être. C'est ce qui est représenté comme suit par ORCCHIONI, C-K., (1980: 72) :



#### III.6.2.1. Les adjectifs subjectifs affectifs

Les adjectifs affectifs énoncent « en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet »<sup>118</sup>. C'est le reflet d'un engagement émotionnel, ils se distinguent des adjectifs axiologiques par leur valeur affective : « prestigieuse, riche, fertile, fructueuse, fictif,

#### III.6.2.2. Les adjectifs subjectifs évaluatifs

- Les adjectifs évaluatifs non-axiologiques : ils n'énoncent pas de jugement de valeur ni d'engagement affectif de la part du locuteur<sup>119</sup> :

« intéressante, important, pertinentes, différentes, possible, impossible, ultime, général, particulier, simple, modeste, célèbre, complet, rapide, efficace,

- Les adjectifs évaluatifs axiologiques : ils peuvent être considérés comme « doublement subjectifs » dans la mesure où en plus de refléter une évaluation subjective, ils expriment un jugement de valeur, une « prise de position en faveur, ou à l'encontre, de l'objet dénoté »<sup>120</sup> :

« exclusif, flou, libre, passif, vide, long, utile, fausse,

<sup>117</sup> ORCCHIONI, C-K., *L'énonciation. De la subjectivité du langage*, Paris, 1980.

<sup>118</sup> ORCCHIONI, C-K., propose pour exemple des adjectifs tels que « poignant » ou « drôle ».

<sup>119</sup> ORCCHIONI, C-K., propose pour exemple « grand » ou « chaud ».

<sup>120</sup> ORCCHIONI, C-K., propose pour exemple « beau » ou « bon ».

### III.6.3. Les verbes subjectifs

Selon ORCCHIONI, C-K., il y a plusieurs catégories de verbes qui expriment la subjectivité :

- Verbes occasionnellement subjectifs, sont les verbes qui impliquent une évaluation de l'objet, du procès, par l'agent du procès, en terme de bon/ mauvais ou de vrai/ faux.<sup>121</sup>

- Verbes intrinsèquement subjectifs « impliquent une évaluation ayant toujours pour source le sujet de l'énonciation<sup>122</sup> »

Par ailleurs, la subjectivité des verbes réside aussi dans l'acte de langage accompli au cours de l'énonciation.

Le niveau sémantique nous permet de classer les verbes subjectifs sous différentes catégories selon l'action qu'ils impliquent. Autrement dit, le verbe à travers son sens peut exprimer un jugement de valeur, un sentiment, une volonté ou une pensée qui sont propres au locuteur et, qui par leur usage transmettent l'état d'âme. Ce celui-ci par rapport aux objets dénotés ou aux actions :

- Verbes de sentiment.
- Verbes de perception.
- Verbes de jugement.
- Verbes d'opinion.

### III.6.4. Les adverbes subjectifs

Les adverbes subjectifs permettent la subjectivité par trait sémantique, affectif (celui-ci entretient d'étroites relations avec le trait axiologique sans pour autant qu'il soit confondu) ou trait évaluatif peu être axiologique et /ou modalisateur :

*« Nous réservons quant à nous le terme de « modalisateurs » aux seuls procédés signifiants qui signalent le degré d'adhésion (forte ou mitigée/incertitude/rejet) du sujet d'énonciation aux contenus énoncés, c'est-à-dire par exemple à certains faits intonatifs ou typographiques (tels que les guillemets distanciateurs), aux tournures attributives du type « il est vrai (vraisemblable, douteux, certain, incontestable, etc.) que », aux verbes que*

---

<sup>121</sup> ORCCHIONI, C-K., *Les Actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan. (2002), p.114.

<sup>122</sup> Ibid., p 119.

*nous avons considérés comme des « évaluatifs » sur l'axe d'opposition vrai/faux/incertain », et aux adverbes fort nombreux qui leur font pendant. »<sup>123</sup>*

DUCROT propose la classification suivante:

- L'adverbe de constituant : la nuance (sémantique) apportée par une expression adverbiale (adverbe ou groupe de mots jouant le rôle d'adverbe) concerne une indication donnée par un autre élément de l'énoncé.
- L'adverbe de phrase qui porte sur l'ensemble de ce que dit le reste de l'énoncé.
- L'adverbe d'énonciation qui qualifie l'énonciation même dans laquelle l'énoncé est apparu.

GUIMIER C. regroupe ces deux dernières catégories sous le nom d'adverbes exophrastiques (lorsqu'il est le signe d'une « idée regardante » portée par l'énonciateur sur tout ou partie de son énoncé. Extra-prédicatif par nature, il est syntaxiquement un élément extérieur à l'énoncé et ne participe pas à la construction du contenu propositionnel. Selon GUIMIER C., il joue lui-même le rôle d'une proposition, réduite à un mot, qui commente de l'extérieur une phrase ou un syntagme.) qu'il oppose à la catégorie des adverbes de constituant sous le nom d'adverbes endophrastiques (Par opposition à l'adverbe exophrastique, l'adverbe endophrastique est d'un point de vue sémantique, un constituant interne à la phrase. Il affecte le contenu même de l'élément sur lequel il porte et participe à la constitution du sens référentiel de la phrase.)<sup>124</sup>.

### **III.6.5. Les modalités énonciatives**

BALLY précise dans sa définition de la modalité comme une construction du sujet et non comme une représentation directe opérée par la langue : « *c'est la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit.* » ( BALLY ,1942, p3)

L'assertion, l'interrogation et l'injonction font partie de ce que E. BENVENISTE nomme les modalités énonciatives. L'opération énonciative module la prédication en fonction de ces modalités, selon « des indices qui mettent le locuteur en relation constante et nécessaire avec son énonciation<sup>125</sup> ». Les modalités d'énonciation renvoient au sujet de l'énonciation en marquant l'attitude énonciative de celui –ci dans sa relation avec son

---

<sup>123</sup> ORCCHIONI, C-K., *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.1999. pp.132-133.

<sup>124</sup> GUIMIER C., *Les adverbes du français, Le cas des adverbes en-ment*, Paris, Ophrys. 1996 .pp 5-6.

<sup>125</sup> BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard. 1974, p 82.

allocutaire .Elles se traduisent par différents types énonciatifs de phrases : déclaratifs, injonctifs ou interrogatifs, qui exprime respectivement une affirmation ,un ordre ou un questionnement ,à l'intention de l'allocutaire .Un même contenu peu être pourvu de différentes modalités<sup>126</sup>.

### **III.6.5.1. L'assertion**

C'est une modalité d'énonciation de base par laquelle le locuteur adopte une attitude par rapport à l'interlocuteur, qui n'est pas que l'expression d'une subjectivité, mais qui établit aussi une relation interpersonnelle. En effet, l'assertion engage le locuteur sur une certitude et amène corrélativement l'interlocuteur à y adhérer. L'assertion est liée à plusieurs autres notions, comme la polarité, la modalité, la certitude, l'incertitude, le degré de certitude, voire parfois même le temps, l'aspect et le sentiment.... etc. Les plus étudiées semblent être la polarité et la modalité.

Cette notion plus complexe divise les linguistes et reste toujours ambiguë malgré de nombreux travaux de recherche sur le sujet. Différentes classifications ont été proposées. Certaines adoptent une vision étroite et la restreignent à l'expression du possible et du nécessaire<sup>127</sup>. Par exemple, en tant qu'énoncé, «Je ne m'intéresse pas à la politique» changera de sens selon la référence du «Je» (venant d'un homme politique par exemple, cette assertion serait pour le moins insolite, paradoxale, peut-être provocatrice), et sa valeur varie selon l'ambiance culturelle du lieu et du moment: en période électorale, dans un pays totalitaire où «s'intéresser à la politique» (ou le dire) peut s'avérer dangereux, etc.

D'autres proposent une vision plus large qui inclue les notions de permission, d'obligation et de probabilité.

### **III.6.5.2. L'interrogation et l'injonction**

Elles entraînent un certain type de réponse / réaction de la part de l'interlocuteur puisque elles constituent des demandes de dire ou demandes de faire.

On retrouve avec ces modalités d'énonciation l'idée que dire, c'est agir mise en évidence par les philosophes du langage Austin et Searle (philosophie analytique anglaise)

Mais dans le discours, on rencontre très souvent des actes de langage indirects.

---

<sup>126</sup>SEYCHELL, L., *La traduction spécialisée : L'exemple de l'énonciation en linguistique française*, Volume4, 2013.

<sup>127</sup>MAINGUENEAU, D., *L'énonciation en linguistique française*, Hachette ;2010.

L'interrogation en tant qu'opération énonciative est une fonction qui sert à obtenir de l'interlocuteur une information, de susciter de sa part une réponse. C'est un procédé dialogique qui met en présence au moins deux interlocuteurs. L'interlocuteur est interrogé par le locuteur, au sujet d'un propos en vue d'obtenir une réponse.

L'injonction est un procédé dialogique qui sert à donner des ordres de la part de l'énonciateur en attendant la réalisation ou l'accomplissement immédiat de la part de l'interlocuteur.

L'intimation est exprimée par des formules de prescription ou d'interdiction. Le locuteur, par ces procédés purement linguistiques, invite l'interlocuteur à accomplir immédiatement l'action exprimée par le prédicat.

En effet, dans un texte, il est clair qu'il y a un locuteur<sup>128</sup> responsable de tout ce qui est écrit ou énoncé même dans un travail de recherche ou dans un article de recherche qui est considéré traditionnellement comme « objectif ». Il est aussi clair que cette responsabilité peut se manifester de différentes manières dans les différentes disciplines, dans les différents domaines de recherche et dans les différentes langues.

Dans un mémoire, la présence de l'auteur peut être étudiée à travers l'emploi de pronoms de la première personne, singulier ou pluriel, ainsi que l'emploi du pronom indéfini « on », quand le « je » est utilisé, il est en général dépourvu de toute valeur individualisante<sup>129</sup>.

### **III.7. Problématique de la subjectivité et discours de la recherche scientifique**

La présomption d'honnêteté dont jouissent à priori les professionnels de la recherche scientifique leur permet de se présenter volontiers ou d'être perçus comme de simples rapporteurs de réalités autonomes et spontanées.

### **III.8. Description des pratiques de l'écrit scientifique chez les initiateurs à la recherche scientifique**

L'écrit scientifique est entendu comme un écrit adressé à - et reconnu par - une communauté de chercheurs, et dédié à la production de savoir dans un champ disciplinaire identifié, qu'il s'agisse des sciences dites dures, des sciences appliquées, ou des sciences humaines et sociales. L'écriture scientifique, comme toute écriture, conduit le scripteur à

---

<sup>128</sup> *Un locuteur représente la personne à qui on doit imputer la responsabilité d'un énoncé. Plus exactement, le locuteur profère un énoncé (dans ses dimensions phonétique et phatique ou scripturale) selon un repérage déictique ou indépendant. DUCROT (1984 :190) indique, en outre, que le locuteur est désigné par les marques de la première personne (celui qui est le support des procès exprimés par un verbe dont le sujet est je, le propriétaire des objets qualifiés de miens, celui qui se trouve à l'endroit appelé ici*

<sup>129</sup> MAINGUENEAU, D., *L'énonciation en linguistique française*, Hachette ;2010

adopter un positionnement. La prise en charge énonciative est la manière dont va se manifester la subjectivité du scripteur. L'attention se porte plus largement sur les genres de l'article et du compte-rendu et sur la diversité des pratiques en fonction des disciplines, de l'époque, du statut de l'auteur et de styles individuels, pour questionner les habitus des chercheurs ainsi que l'acculturation des étudiants au monde académique.

### III.8.1. Positionnement

Le discours scientifique est considéré en analyse de discours comme un discours « fermé » (CHARAUDEAU et MAINGUENEAU, 2002, p. 261) .Or L'écriture scientifique, comme toute écriture, conduit le scripteur à adopter un positionnement. La prise en charge énonciative est la manière dont va se manifester la subjectivité du scripteur, montre en quoi le positionnement est le résultat de procédés d'effacement énonciatif et de procédés de marquage de l'attitude ou de la subjectivité du locuteur. Il ne semble pas y avoir d'interdit à l'usage du « je » ou du « nous » dans les articles, même si certains acteurs du milieu académique l'affirment sans toutefois fonder leur propos, car l'emploi des pronoms personnels dans les articles scientifiques mène d'aller au-delà du constat de la présence de traces de l'auteur dans l'usage de ces pronoms pour les étudier en termes de choix stratégiques.

### III.8.2. Jugement

Il s'agit d'un jugement d'un chercheur porté sur un travail réalisé par ses prédécesseurs pour mettre en valeur son propre travail ou pour affirmer la pertinence de sa propre recherche.

Dans la démarche scientifique, il y a cependant au moins deux grandes catégories de jugements évaluatifs qui se traduisent par des actes de parole différents :

- Le jugement évaluatif **factif** : « c'est juste », « c'est correct », « c'est faux », « c'est bon », etc.
- Le jugement évaluatif **interprétatif** : « je pense que », « je déduis que », « je conclus que », etc.

La modalisation sous sa forme stratégique et sociolinguistique va surtout s'appliquer à la première catégorie, l'évaluation factive, dans la mesure où un jugement

personnel du chercheur va aboutir à une prise de position relativement à d'autres prises de position ou théories d'autres chercheurs (notion d'acceptabilité sociale et stratégique)<sup>130</sup>.

La modalisation sous sa forme introspective et psycholinguistique va surtout s'adresser à la seconde catégorie, l'évaluation interprétative, où la relativisation du sens d'une phrase va se justifier par rapport à des jugements antérieurs du même chercheur ou en fonction d'un raisonnement du type « questions rhétoriques » ou auto-adressées.

### **III.8.3. Cadrage**

L'auteur ou le rédacteur d'un texte cherche à créer une niche scientifique à travers la démonstration de la pertinence ou la nouveauté du travail présenté . Cela commence à partir de l'introduction qui nomme précisément le sujet, explique pourquoi ce sujet est intéressant et important actuellement dans le cadre des besoins ou des questions de la recherche, ou de la recherche-développement, ou de la société. Dans l'introduction, l'auteur situe son travail par rapport aux dernières recherches effectuées ou articles de synthèse publiés sur le sujet précis, ou dans le domaine concerné par le sujet : c'est là qu'il souligne ce que son article apporte en plus. En fin d'introduction, l'auteur présente le plan de son travail.

---

<sup>130</sup> La revue de GERAS , Claude Sionis, Quelques spécificités de la modalisation dans le discours scientifique, p. 49-59,2002

## **Conclusion**

Trop d'objectivité dans l'écrit scientifique d'une manière générale et le travail de recherche particulièrement est nuisible pour le chercheur comme pour la communauté scientifique. On ne peut pas négliger subjectivité de l'étudiant chercheur, les relations qui existent constamment entre son écrit et le discours scientifique et les phénomènes linguistiques, car cela va aboutir à un appauvrissement dans le domaine des sciences humaines. La conception du champ des phénomènes énonciatifs, à travers les études faites en prenant en considération les paramètres situationnels : le chercheur doit prendre en considération dans son analyse d'un discours la situation dans laquelle est produit cet énoncé et doit en tenir compte. C'est là que l'analyse du discours scientifique comme l'étude de l'expression de la subjectivité ou le phénomène de l'énonciation peuvent être des compléments efficaces pour un mieux-être du chercheur.



## **CHAPITRE IV**

*Analyse des expressions de subjectivité dans les*

*mémoires de magister français*

*( discours scientifique)*

## **Introduction**

Sachant que les écrits scientifiques en général et les mémoires de recherche en particulier, produits dans le cadre de l'activité de recherche à des fins de construction et de diffusion du savoir ne sauraient être réduits au rôle d'un instrument objectif destiné seulement à transmettre des informations, il semble judicieux de les poser comme une activité entre deux protagonistes, producteur et destinataire, activité à travers laquelle l'énonciateur se situe par rapport à cet interlocuteur, à son énonciation elle-même, à sa production (son discours), au monde, aux énoncés antérieurs ou à venir. Aussi cette activité de l'énonciateur laisse-t-elle des traces dans son discours, traces que nous proposons d'analyser ici à travers le discours du mode authentifiant de la recherche.

Nous appréhendons le langage universitaire au-delà de sa fonction représentationnelle et référentielle pour y voir non seulement « ce qui est écrit » mais le fait de le rédiger et de le transmettre, l'expression de la subjectivité, qui se refléchit dans la structure de l'écrit scientifique.

Nous allons donc étudier les marques de la subjectivité dans les introductions et les conclusions d'une dizaine de mémoires de magister français, élaborés dans les différentes universités algériennes dans le cadre du projet de l'école doctorale considérés comme une forme de variété du discours de transmission et de diffusion du savoir. Nous nous attacherons, dans une première partie à aboutir à des résultats quantitatifs qui paraissent signifiants – au niveau du vocabulaire, des pronoms, des types de verbes, des adverbes, des adjectifs entre autres – pour dégager de façon détaillée les indices qui marquent la subjectivité de l'auteur dans son écrit. Ensuite, nous nous intéressons à la description et l'analyse des résultats obtenus.

### **IV.1. Description du corpus**

Décider de travailler particulièrement sur une catégorie du discours, cela revient à refuser d'envisager la langue dans son ensemble et sa généralité abstraite pour sélectionner un (ou des) domaine(s) spécialisé(s). Un chercheur dans son choix ou son travail de recherche délimite une partie de cet ensemble de la langue qu'il isole de manière à ce qu'il soit le plus représentatif parce qu'un corpus n'est jamais donné ou imposé, il est choisi ou plutôt construit. Notre corpus est le résultat d'une procédure à la fois arbitraire et aléatoire. Car, en fréquentant l'univers de la science avec ses différentes disciplines ou ses différents domaines de recherches, apparaît en premier lieu l'hétérogénéité des performances qu'il est possible d'y recueillir ; Or il est vrai que les productions linguistiques qui constituent un

ensemble d'un champ linguistique donné ne feront pas nécessairement partie de notre choix : - Notre étude se fonde particulièrement sur des écrits dans le domaine de la recherche scientifique rédigés de façon à informer d'abord, persuader soi-même et puis son destinataire : les étudiants chercheurs ont rédigé leurs mémoires dans un contexte spécialisé qui visent à mieux comprendre la genèse et les raisons de l'importante diffusion de cette nouvelle étude .

## **IV.2. Contenu des expressions de la subjectivité dans les mémoires de magister français**

Le mémoire est un travail de fin d'études présenté en vue de l'obtention d'un certain grade (licence, master, magister...) Il consiste en une dissertation personnelle et originale qui doit démontrer que l'étudiant est, au terme de ses études, capable d'une réflexion et d'une démarche scientifiques rigoureuses. Par cet exercice, l'étudiant témoigne de son savoir faire, de la méthode et de l'esprit critique acquis au cours de ses études.

Cette dissertation est, pour l'essentiel, l'exposé des résultats des recherches effectuées ou d'une recherche scientifique. L'originalité du mémoire résulte soit du sujet choisi, soit des méthodes d'investigation, soit de la qualité de la réflexion ou de la vigueur de la pensée. L'apport personnel réside dans la manière de présenter, d'articuler et de faire valoir les résultats de la recherche. Il ne faut cependant pas en déduire que le mémoire se limite à une simple description : celle-ci doit, en effet, s'accompagner d'une analyse indiquant qu'il y a eu, tout au long du travail, une réflexion personnelle et approfondie.

### **IV.2.1. Présentation de la grille d'analyse**

Notre recherche est focalisée sur l'analyse souvent comparée des discours scientifiques retenus ici à travers la linguistique de l'énonciation. Cette démarche nous permettra d'établir des points de convergence entre trois axes essentiels :

- l'axe rhétorique qui regroupe différentes expressions de subjectivité et de procédés d'influence exercés sur les destinataires.

- l'axe pragmatique qui dégage les procédés linguistiques qui sont à la base des figures de l'expression de la subjectivité<sup>131</sup> analysées.

---

<sup>131</sup> nous recensons nous appesantir quelque peu sur les figures dites de la subjectivité.

- l'axe comparatif enfin qui a pour objectif d'établir un modèle linguistique élaboré en proposant une approche contrastive entre les discours informatif et scientifique dans les mémoires choisis.

Réunir ces différents axes dans une vaste grille d'analyse favorisera certainement l'établissement d'un apport à la compréhension des procédés linguistiques mobilisés par l'auteur ou l'étudiant chercheur du discours dit spécialisé pour influencer, séduire, persuader un destinataire spécialiste.

Le mémoire a été choisi en tant que discours universitaire et informatif . En effet, notre corpus est puisé aux sources du discours scientifique et nous focalisons notre attention sur les introductions et les conclusions pour décrypter ses marques de subjectivité.

#### **IV.2.2. Matériaux et méthodes**

Notre problématique est la suivante : « Pour notre recherche, nous essayerons de montrer comment s'exprime la subjectivité dans le discours scientifique? L'expression de la subjectivité est-elle intentionnelle ? »

Pour mener à bien notre recherche et notre analyse, nous nous baserons sur le corpus suivant : une dizaine d'introductions et de conclusions des mémoires de magister écrites par des étudiants natifs du français<sup>132</sup>. On notera les liens de plus en plus étranglés entre le champ de recherche du discours scientifique et la linguistique de corpus.

#### **IV.2.3 Les expressions de la subjectivité dans les mémoires de magister Français**

##### **IV.2.3.1 Le sujet de l'énonciation et le sujet de l'énoncé**

Le sujet d'énonciation représente l'étudiant chercheur qui assume la production de son message (article) et de sa réception, cela signifie que le chercheur écrit en fonction de ces interlocuteurs. Le sujet d'énoncé est, représenté par l'interlocuteur, qui est aussi nommé récepteur de l'écrit scientifique. On attribue au sujet d'énonciation et au sujet d'énoncé une fonction communicative traduite par des marques linguistiques telles que je /tu /nous /vous.

---

<sup>132</sup> Les auteurs sont des étudiants de nationalité algérienne de différentes universités algériennes, c'est-à-dire ils n'ont pas le français comme langue maternelle, mais ils ont un niveau du français comparable au niveau natif.

Il existe réellement un lien entre le chercheur et son interlocuteur. Dans le mémoire de recherche, le récepteur est directement impliqué au pronom « *On* » :

- Mémoire 07 :

- « on propose d'utiliser les rapports de la sémiotique narrative initiée par Grimas. »

- « on s'interrogera à propos de la réception du conte par la construction de l'univers fictif. » tandis que dans, les conférences, les réunions, l'énonciateur s'adresse directement à son interlocuteur à travers l'emploi des pronoms, des possessifs..... Ce sont les marques linguistiques de la subjectivité dans le langage qui permettent de déterminer la manière dont l'auteur s'adresse à son interlocuteur.

#### **IV.2.3.2. L'introduction d'un mémoire**

La partie introductive impose un format fortement contraignant, du fait des enjeux considérables que revêt cet espace restreint : il s'agit tout à la fois, et en quelques lignes, de rendre compte de l'existant (se poser comme chercheur-savant) de présenter une question intéressante, de placer l'étude dans son contexte et d'offrir au lecteur un premier aperçu du travail réalisé, de se positionner dans le champ (se poser comme chercheur appartenant à la communauté), et de montrer l'intérêt de son étude (se poser comme chercheur innovant). Ces différentes contraintes nous semblent particulièrement intéressantes à travailler avec un public de doctorants, en ce qu'elles ne vont pas de soi pour un public dont le statut de chercheur est en cours de construction<sup>133</sup>.

#### **IV.2.3.3. la conclusion d'un mémoire**

La conclusion doit résumer en quelques paragraphes l'ensemble de la recherche. Elle doit se terminer de façon percutante en montrant ses implications pour une compréhension du comportement. Autrement dit, dans la conclusion, le chercheur présente le résultat final de son étude. Il fait la synthèse des grands thèmes abordés en récapitulant les grandes étapes et les idées principales du développement. La problématique principale ou la solution au problème exposé dans l'introduction.

Le chercheur peut conclure son travail en ouvrant des perspectives nouvelles qui peuvent servir de pistes de recherche pour d'autres chercheurs, il peut faire des recommandations ou des propositions pratiques.

---

<sup>133</sup> MAINGUENEAU, D., *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1994, pp. 12-13.

#### IV.2.3.4. La présence des pronoms « je », « nous » et « on »

Nous proposons d'étudier la présence de l'auteur à partir des occurrences des pronoms sujets *je*, *nous* et *on*, qui peuvent tous référer à l'auteur d'une manière ou d'une autre. Le « *je* » qui ne renvoie qu'à l'auteur n'existe pas dans notre corpus. Quant aux pronoms « *nous* » et « *on* », il y a bien entendu une différence sémantico référentielle importante entre les deux, le premier renvoyant plus directement au locuteur que le second. En outre, le pronom « *on* » se caractérise par le trait « indéfini ». Pour une discussion plus approfondie de cette question, voir FLOTTUM *et AL.* (2006) et FLOTTUM, JONASSON, NOREN (2007). Voici les valeurs que l'on peut distinguer dans ce contexte : (voir chapitre 3)

##### - Les introductions :

	Je	Nous	On
Mémoire 1	00	09	02
Mémoire 2	00	25	00
Mémoire 3	00	05	02
Mémoire 4	00	17	01
Mémoire 5	00	21	02
Mémoire 6	00	32	01
Mémoire 7	00	14	06
Mémoire 8	00	24	01
Mémoire 9	00	19	00
Mémoire 10	00	22	02
Mémoire 11	00	51	00
Mémoire 12	00	25	01

##### - Les conclusions :

	Je	Nous	On
Mémoire 1	00	13	02
Mémoire 2	00	14	00
Mémoire 3	00	11	03
Mémoire 4	00	12	00
Mémoire 5	00	13	02

Mémoire 6	00	07	02
Mémoire 7	00	10	03
Mémoire 8	00	25	06
Mémoire 9	00	34	00
Mémoire 10	00	01	00
Mémoire 11	00	34	03
Mémoire 12	00	06	00

Le discours scientifique français connaît un nombre élevé d'occurrences des pronoms personnels, se situant en deuxième position. Ces résultats indiquent que les 12 introductions et les 12 conclusions des mémoires de magister français étudiées ici manifestent une présence personnelle plus explicite par l'emploi du pronom *nous* du locuteur englobant son interlocuteur marque l'appartenance à une communauté d'étudiants et d'enseignants et renvoie à une subjectivité collective :

Les pronoms personnels sont des moyens d'améliorer la connaissance de soi à travers de la valeur du mot choisi. Ainsi le recours au *on* délicatement impersonnel est révélateur de la relation que nous entretenons à ce que nous sommes en train de dire. FLOTTUM, DAHL & KINN (2006) font la différence entre les quatre « rôles d'auteur » que l'on peut trouver dans le texte scientifique : chercheur, scripteur, argumentateur et évaluateur<sup>134</sup>. Ces rôles apparaîtront aussi dans les articles des linguistes ou dans les mémoires de recherche:

- Mémoire 05

- Chercheur : « nous allons tenter de cerner la place qu'occupe l'écrit dans l'enseignement du français au primaire au sein de du deuxième palier de l'école fondamentale. »

- Scripteur : nous nous sommes proposés d'analyser les fiches pédagogique réalisées par les enseignants, afin de pouvoir mettre en évidence ce que ces derniers font réellement en classe. »

- Argumentateur : « grâce à notre petite expérience dans l'enseignement de la langue française qui nous a mené à traiter ce sujet en tant que P.E.E.F. de français. »

- Evalueur : « nous avons constaté le manque de motivation chez nos élèves pour de cette activité. »

---

<sup>134</sup> (cf. GJESDAL, 2008 : 112-113)

- Pour le pronom *on*, la tendance est moins claire, mais les introductions et les conclusions rédigées par des étudiants chercheurs en français ont une fréquence moyenne de *on*. Et presque nulle dans certaines introductions et conclusions (Enfin, l'emploi de *je* est nul dans toutes les introductions et les conclusions

#### IV.2.3.5. Les démonstratifs

##### - Introductions :

	Les démonstratifs
Mémoire 1	Ce : 03 cet: 02 cette :01 cela : 02 ces :02
Mémoire 2	Ce : 21 ceci : 02 cet : 02 cette: 01 cela : 02 ça : 01 celle-ci : 01 Ces : 06
Mémoire 3	Ce : 09 cet : 01 cette : 02 cela :02 ces :00
Mémoire 4	Ce : 10 cette : 03 celle-ci :01 ces : 03
Mémoire 5	Ce : 14 cet : 05 cette : 09 cela : 01 celle-ci :01 ces : 06
Mémoire 6	Ce:13 cet : 00 cette:10 celle-ci :03 cela: 01 Ces : 02
Mémoire 7	Ce: 04 cet: 00 cette : 02 cela: 00 ces: 06
Mémoire 8	Ce:11 cet: 00 cette: 05cela: 01 ces: 07 celle-ci : 2 ceux-ci :02
Mémoire 9	Ce: 07 cet: 00 cette: 01 ces: 07
Mémoire 10	Ce: 30 cet: 03 cette: 04 celui-ci : 01 ces: 05
Mémoire 11	Ce :10 cette :14 celui-ci :0 ces :05 celle-ci :03 cela :03 ceci :02 ici :01
Mémoire 12	Ce : 09 cet : 03 cette : 07 ici: 01 ces : 04 cela : 01

##### - Conclusions :

	Les démonstratifs
Mémoire 1	Ce : 06 cet: 00 cette: 03 cela : 04 ces : 02
Mémoire 2	Ce : 11 cette : 05 celle-ci :01 ces : 04
Mémoire 3	Ce : 13 cette : 05 ceci : 02 ces : 00
Mémoire 4	Ce : 04 cette : 02 ces : 01
Mémoire 5	Ce : 06 cette : 03 cela : 04 ces : 01
Mémoire 6	Ce : 07 cet : 04 cette : 04 cela : 00 ces : 00
Mémoire 7	Ce : 02 cet : 00 cette : 02 cela : 00 ces : 07



Mémoire 8	Ce : 09 cet : 01 cette : 01 ces : 03
Mémoire 9	Ce : 11 cela : 01 celle-ci : 01 ces : 16 cette : 11
Mémoire 10	Ce : 06 cet : 01 cette : 03
Mémoire 11	Ce : 19 cette : 03 ces : 04 cela : 02 ceci : 04 celle(s)-ci : 02
Mémoire 12	Ce : 05 cette : 01

Le démonstratif, comme son nom l'indique sert à désigner et à montrer ou à défaut évoquer, des êtres ou des choses.

Nous avons tenté à travers cet inventaire d'établir la liste des démonstratifs qui peuvent être utilisés dans un travail de recherche.

La modalité démonstrative présente dans les introductions et les conclusions des mémoires :

- Un prédicat :( ce, cet, cette, cela)
- Un complément d'objet direct : (celui-ci, celle-ci)
- Un complément déterminatif : (ceux-ci)

#### **IV.2.3.6. Les possessifs**

##### **- Les introductions :**

	Les possessifs
Mémoire 1	Notre : 05 / nos : 01
Mémoire 2	Notre : 06 / nos : 02
Mémoire 3	Notre : 07 /nos : 00
Mémoire 4	Notre : 05 /nos : 00
Mémoire 5	Notre : 14 /nos : 07
Mémoire 6	Notre : 09 / nos :02
Mémoire 7	Notre : 16 / nos : 00
Mémoire 8	Notre : 09 / nos : 01
Mémoire 9	Notre : 08 /nos : 02
Mémoire 10	Notre : 04 / nos : 00
Mémoire 11	Notre : 20 /nos : 01
Mémoire 12	Mon : 01 / moi : 01 / Notre : 06 / nos :

08

### **- Les conclusions :**

	Les possessifs
Mémoire 1	Notre : 00 / nos : 01
Mémoire 2	Notre : 03 /nos : 01
Mémoire 3	Notre : 06 / nos : 00
Mémoire 4	Notre : 03 / nos : 01
Mémoire 5	Notre : 00 / nos : 01
Mémoire 6	Notre : 04 /nos : 00
Mémoire 7	Notre : 04 /nos : 00
Mémoire 8	Notre : 05 /nos : 05
Mémoire 9	Notre : 12 /nos : 03
Mémoire 10	Notre : 00 / nos : 00
Mémoire 11	Notre : 07 / nos : 02
Mémoire 12	Notre : 04 / nos : 03

Le possessif employé varie selon la personne du possesseur et s'accorde avec l'objet possédé (notre travail de recherche par exemple : notre par rapport à nous et travail de recherche par rapport à l'objet possédé).

Les pronoms possessifs : « mon, ton, le mien, le tien. » sont absents de plus de 90 % voire 99% dans les introductions et les conclusions. On remarque que la première personne du singulier se manifeste de manière qui est dûe au caractère inclusif de l'englobant « notre », contrairement au « mon »

#### **IV.2.3.7. Les adverbess subjectifs**

##### **- Introductions :**

	Les adverbess subjectifs
Mémoire 1	11
Mémoire 2	28
Mémoire 3	10
Mémoire 4	06
Mémoire 5	11

Mémoire 6	21
Mémoire 7	03
Mémoire 8	06
Mémoire 9	13
Mémoire 10	36
Mémoire 11	20
Mémoire 12	41

**- Conclusions :**

	Les adverbess subjectifs
Mémoire 1	18
Mémoire 2	25
Mémoire 3	08
Mémoire 4	15
Mémoire 5	17
Mémoire 6	10
Mémoire 7	01
Mémoire 8	12
Mémoire 9	35
Mémoire 10	10
Mémoire 11	32
Mémoire 12	04

Les marques lexicales de la subjectivité permettent d'évaluer le degré de la vérité dans les mémoires .Il s'agit de substantifs, d'adjectifs, d'adverbes comme : « peut-être », « parfois », « souvent », « évidemment », « sans doute », à travers lesquels l'étudiant chercheur choisit de se référer à son univers de connaissances qu'il possède et dont il donne un jugement :

**IV.2.3.8. Les présentatifs**

**- Introductions :**

Les présentatifs

Mémoire 1	C'est, ce sont
Mémoire 2	C'est, il y a
Mémoire 3	C'est
Mémoire 4	C'est
Mémoire 5	C'est
Mémoire 6	C'est, ce sont
Mémoire 7	C'est, ce sont, il existe
Mémoire 8	C'est, ce sont
Mémoire 9	C'est, il existe, il y a
Mémoire 10	C'est, il s'agit de
Mémoire 11	C'est, ce sont, il y a, il existe, il s'agit de
Mémoire 12	C'est

**- Conclusions :**

Les présentatifs

Mémoire 1	/
Mémoire 2	C'est, il y a
Mémoire 3	C'est
Mémoire 4	C'est, il y a
Mémoire 5	C'est,
Mémoire 6	C'est
Mémoire 7	C'est, il existe
Mémoire 8	/
Mémoire 9	C'est, ce sont, il y a.
Mémoire 10	C'est
Mémoire 11	C'est, ce sont, il s'agit de
Mémoire 12	/

Les présentatifs comme leur noms l'indique ont une caractéristique principale, celle de présentatifs c'est-à-dire leur lien étroit avec les déixis.

Dans notre corpus, qui est le cas le plus fréquent dans tous les textes, celui où le présentatif combine les traits (prédicatif + renvoie à une localisation préconstruite). C'est le cas où l'étudiant cherche à identifier, à définir, à montrer, à caractériser ou à affirmer l'existence d'une chose ou d'un fait :

« c'est là ou nous pouvons marquer une macrostructure narrative. »

« ce sont les indices d'énonciation appelés aussi déictiques. »

« BENVENISSTE fait remarquer qu'entre particulièrement deux indices d'énonciation il y a relation d'interlocution. »

« il s'agit d'un acte de langage non seulement entre interlocuteurs mais aussi entre le sujet parlant et ses lecteurs. »

« il existe une dissociation radicale entre le monde fictif et le nôtre. »

#### **IV.2.3.9. Les temps verbaux**

##### **- Introductions :**

	Passé composé	Présent	Futur
Mémoire 1	02	21	01
Mémoire 2	08	74	02
Mémoire 3	09	35	01
Mémoire 4	09	41	14
Mémoire 5	20	47	10
Mémoire 6	19	46	19
Mémoire 7	09	43	05
Mémoire 8	06	72	11
Mémoire 9	16	45	05
Mémoire 10	17	74	08
Mémoire 11	34	111	18
Mémoire 12	16	61	17

##### **- Conclusions :**

	Passé	Présent	Futur
Mémoire 1	16	25	01
Mémoire 2	15	55	00
Mémoire 3	23	34	01
Mémoire 4	09	37	00
Mémoire 5	16	25	01
Mémoire 6	11	34	01
Mémoire 7	10	21	00

Mémoire 8	14	25	04
Mémoire 9	39	71	00
Mémoire 10	03	30	00
Mémoire 11	46	126	04
Mémoire 12	09	09	01

Les formes temporelles se déterminent par rapport au moment de l'énonciation. Le temps coïncident avec le moment de l'énonciation est **le présent**, défini par Benveniste comme «proprement la source du temps» parce que c'est par rapport à ce présent qu'on repère le passé et le futur :....ce présent qui se déplace avec le progrès du discours...constitue la ligne de partage entre deux autres moments qu'il engendre et qui sont également inhérents à l'exercice de la parole: le moment où l'événement n'est plus contemporain du discours, est sorti du présent, et doit être évoqué par un rappel mémoriel, et le moment où l'événement n'est pas encore présent, va le devenir et surgit en prospection.» [7, p. 74]

#### IV.2.3.10. Verbes de positionnement

– Les verbes qui renvoient à une **opinion** ou un **point de vue** (*penser, croire, considérer que, juger...*), ou à une distance /adhésion par rapport aux pairs (*se distinguer de, rejoindre...*), ou à un questionnement (*se demander...*) .

– les verbes qui indiquent un **choix** (*choisir, retenir, opter pour...*) ou une **intention** (*vouloir, souhaiter, projeter...*). Sous la classe du choix, nous avons intégré la classe spécifique de formulation des hypothèses (*faire, formuler, émettre une hypothèse, supposer*), qui nous semble relever de ce type sémantique dans les mémoires considérés comme écrits scientifiques.

– les verbes qui indiquent un apport spécifique de l'auteur, qu'il s'agisse d'une **proposition** (*proposer...*), d'une **preuve** ou **démonstration** (*montrer, prouver...*) ou de **résultats** obtenus ou visés (*dégager, souligner...*). Le matériel lexical utilisé est ici assez spécifique des écrits scientifiques. Même s'il ne s'agit pas de prise de position au sens propre, l'auteur indique ici sa contribution au débat scientifique, et s'engage de ce fait fortement :

- Mémoire 1 : réfléchir, s'interroger, référer, essayer, évoquer, vérifier, constater, prendre conscience, noter, instaurer, voir, apercevoir ...
- Mémoire 2 : choisir, prétendre, éprouver, ouvrir, épargner, faire, actualiser, accorder,

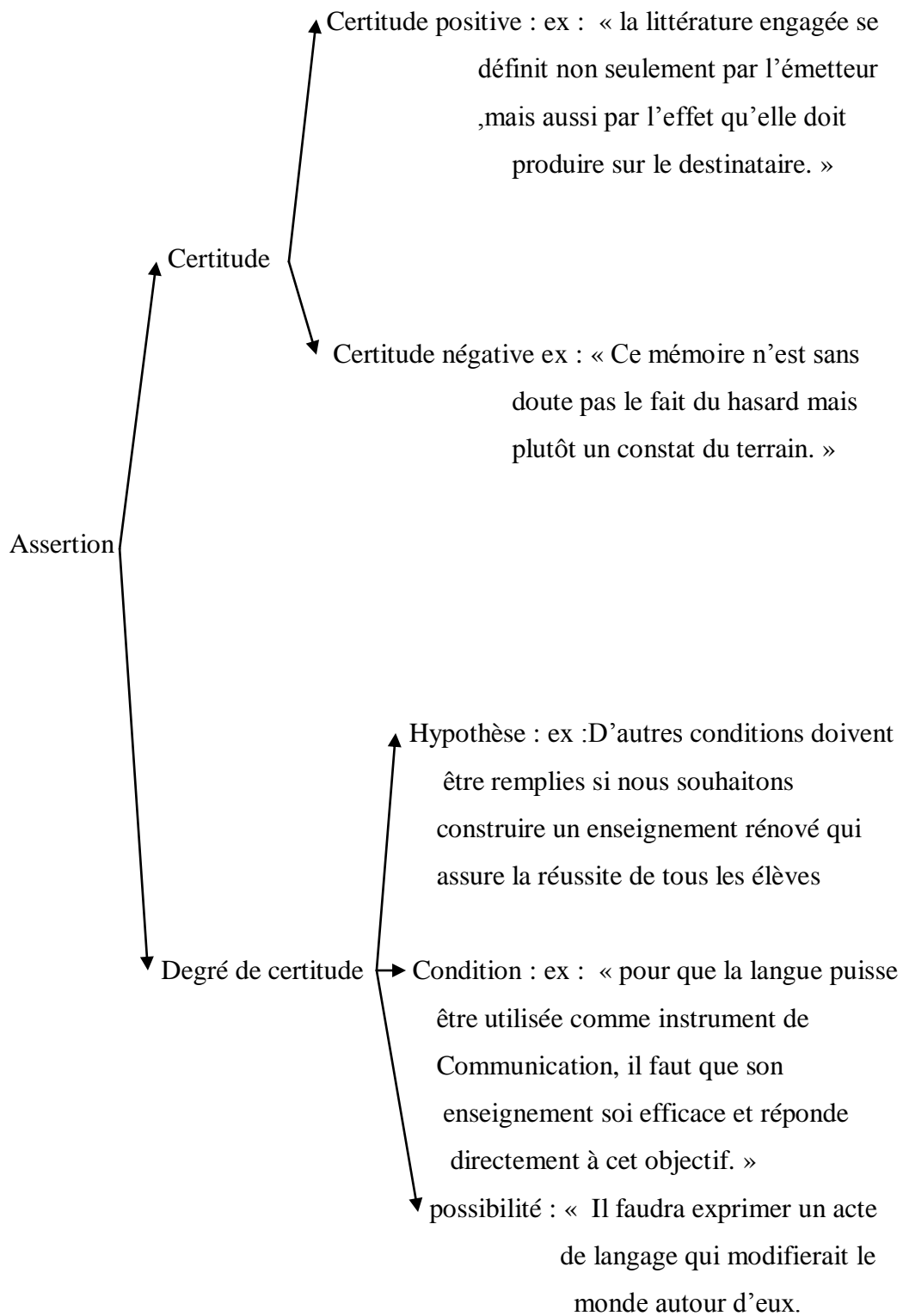
se donner, se servir, compiler, aboutir, essayer, traiter, distinguer, déduire, espérer, enrichir.

- Mémoire 3 : émettre, comprendre, opter pour, proposer, chercher, essayer,
- Mémoire 4 : s'intéresser, aborder, passer, effectuer, tenter, essayer, obéir, choisir, pouvoir
- Mémoire 5 : tenter, chercher, orienter, proposer, émettre, traiter, agir, constater, accorder, réaliser, constater, prendre, apercevoir, pouvoir.
- Mémoire 6 : juger, poser, présenter, découvrir, analyser, passer, permettre, étudier, répondre, voir, percevoir
- Mémoire 7 : proposer, aborder, opter pour, analyser, comprendre, essayer ...
- Mémoire 8 : venir, retenir, souhaiter, proposer, essayer, examiner évaluer, entreprendre, prétendre, emprunter ...
- Mémoire 9 : chercher, introduire, effectuer, choisir, mener, répartir, diviser, penser, s'appuyer, opter pour, retenir, tenir, pouvoir, constater, recenser, émettre, faire...
- Mémoire 10 : percevoir, vouloir, rencontrer, savoir, viser, montrer, essayer, procéder, présenter, parler, partager.
- Mémoire 11 : préciser, retenir, proposer, admettre, situer, tenir, placer, emprunter, essayer, appeler, tenter, commencer, se lancer, décider, penser, estimer, désirer, opter pour.
- Mémoire 12 : envisager, examiner, s'intéresser, trouver, voir, se baser, avancer, s'attarder, survoler, établir, analyser, convoquer, procéder, obtenir, traiter.

#### **IV.2.3.11. Les modalités énonciatives (épistémiques)**

##### **IV.2.3.11.1. L'assertion**

Les mémoires de recherche sont porteurs d'informations mais ne contiennent pas uniquement des faits énoncés avec une certitude absolue. En effet, ils regorgent d'assertions (hypothèses, conditions, négations...) qui nuancent le discours et attribuent plus ou moins de fiabilité aux informations :





#### **IV.2.3.11.2. L'interrogation**

C'est une modalité d'énonciation qui se raconte dans une situation d'interlocution parce que le locuteur demande une information ou une confirmation ou une précision.

L'interrogation peut être totale ou partielle :

- L'interrogation totale :

Mémoire 04 :

« La caricature, est-elle un signe ? » « est-elle un moyen de communication ? »

« Pouvons-nous nous servir de la sémiologie pour pouvoir interpréter une caricature ? »

- L'interrogation partielle :

Mémoire 06 :

« Comment est-il né ? Quels sont les éléments qui avaient favorisé cette émergence ? »

« Qu'est ce que le théâtre ? »

« Comment sont organisés les différents tableaux et comment adhèrent-ils au discours théâtral global ? »

Mémoire 08 :

« Pourquoi les enseignants se limitent-ils à expliquer le texte sans qu'une réflexion théorique ne soit conduite sur les faits du langage ? »

« A quel point l'énonciation est-elle présente dans le système scolaire ? »

#### **IV.2.3.11.3. L'injonction**

Il s'agit des énoncés qui introduisent un ordre , une interdiction , une prière , un conseil ...autrement dit des énoncés que le locuteur emploie dans le but d'amener son allocutaire à accomplir une action ,à adopter une conduite particulière .

Les injonctions sont caractérisées par l'emploi d'un mode verbal particulier :

##### **IV.2.3.11.3.1. L'impératif**

L'impératif peut être considéré comme le mode privilégié de l'injonction. C'est un mode de discours il est :« purement allocutif (et) a pour fin d'obtenir une exécution immédiate de celui à qui l'on s'adresse et sa nature propre à l'impératif exclut qu'il possède une troisième personne. » ( Moignet 1959,p57) .La plupart des injonctions contenues dans notre corpus sont des énoncés impératifs .Certains de ces énoncés sont :

- Mémoire 11 :

« Rappelons d'ores et déjà que la théorie de l'énonciation se réclame en elle-même d'abord de la rhétorique [...] puis de la logique à travers le développement des théories intentionnelles et le dépassement des sémantiques vériconditionnelles. »

« Notons que cette opposition est reprise par H. Weinrich comme opposition entre « narration » et « commentaire ». »

« Remarquons que le concept de locuteur est un être du discours et il désigne celui qui produit un énoncé. »

« Soulignons que nous avons évité d'étudier les énonciations hypertextuelles pourtant présentes en force dans le roman de Assia DJEBAR. »

« Précisons que nous avons tout à fait conscience que la part réservée à l'analyse du roman de Assia DJEBAR dépasse de loin celle de l'œuvre de Mammeri. »

#### **IV.2.3.11.3.2. Le subjonctif**

Le subjonctif est un autre mode permettant d'exprimer l'injonction. En revanche, la valeur injonctive est traduite par le subjonctif présent. D'après Moignet (Op .Cit. PP 38-45) le subjonctif est le mode du doute ou de l'irréalité : dans une phrase complexe, le verbe la subordonnée se met au subjonctif lorsque le verbe principal exprime une volonté ou un désir, cela est lié à une action dont la réalisation est douteuse.

- Mémoire 01 :

« Pour que la langue puisse être utilisée comme instrument de communication, il faut que son enseignement soit efficace et réponde directement à cet objectif. »

« Il faut donc que l'apprenant soit attiré par l'activité qu'on lui propose. »

« Que nous puissions en fonder toute une action pédagogique et que cela soit suffisant. »

- Mémoire 03 :

« Le roman algérien à sa naissance s'inscrit dans une entreprise revendiquée plus ou moins énergiquement par les écrivains eux-mêmes qui , soit se déclarant les témoins « objectifs » de leur peuple et de leur temps, soit se veulent de façon plus dynamique et engagée les porte-paroles et les avocats de leur peuple. »

- Mémoire 05 :

« Les pré-requis, sont-ils vraiment suffisants pour qu'on puisse demander à l'élève de produire un paragraphe ? »

- Mémoire 07 :

« Pour que notre étude soit claire ... »

- Mémoire 11 :

« L'analyse transtextuelle nous permet aussi de déceler dans les deux œuvres des indices, qu'ils soient abondants ou pas de l'auteur mais aussi du lecteur. »

### **IV.3. Le rôle des expressions de la subjectivité dans les mémoires de magister Français**

Le discours des mémoires appartient à une situation globale dans laquelle un support ou un texte sert de transmission d'un savoir ou d'un ensemble de connaissances. L'expression de la subjectivité qui fait partie des phénomènes énonciatifs se réalise à travers les marques linguistiques qui permettent d'observer l'attitude énonciative du locuteur devant ce qu'il énonce. En effet, les marques de subjectivité signalent l'engagement subjectif de l'énonciateur. Or, si elles sont exclues, il est difficile, même impossible, de saisir et de montrer l'attitude du sujet énonciateur car elle explicite ses intentions ainsi que ses positions à l'égard de lui-même, de l'interlocuteur et à l'égard de son propos.

Dans le mémoire, l'étudiant chercheur envisage les marques de la subjectivité comme un acte énonciatif et locutif, représentant une catégorie de discours spécialisé dont l'ensemble des procédés linguistiques permettent à l'étudiant d'exprimer explicitement ou implicitement son point de vue :

#### **IV.3.1. L'acte allocutif**

Il implique l'interlocuteur dans l'acte d'énonciation, telle qu'elle est imposée par le locuteur : - emploi de l'impératif, le subjonctif, l'interrogatif, l'interpellation

#### **IV.3.2. L'acte élocutif**

L'étudiant chercheur situe son discours par rapport à lui-même, il exprime ses opinions, ses approbations, ses engagements :

« Nous allons introduire une autre variable qui s'avère intéressante dans le cas de notre échantillon. »

#### **IV.3.3. L'acte délocutif**

Dans cet acte, les propos de l'étudiant chercheur s'imposent de façon comme si ce dernier n'en est pas responsable.

#### **IV.4. Commentaire**

En se basant sur les travaux de BENVENISTE sur la notion de l'énonciation ainsi que la définition proposée par MAINGUENEAU : « acte individuel d'utilisation de la langue. »(1981, p5) et de l'énoncé : « objet linguistique résultant de cette utilisation. » il est possible de considérer les mémoires de recherche comme un travail personnel, ils sont constitués de composantes facultatives qui suivent le plus souvent une organisation thématique où les sous-titres sont motivés par le contenu des sections plutôt que par la fonction que celles-ci remplissent (voir RINCK 2006)<sup>135</sup>. Et d'après les théories linguistiques de l'énonciation qui cherchent à mettre en lumière que tout locuteur utilise, dans son énoncé des termes qui renvoient à l'acte d'énonciation : La nécessité pour l'auteur de situer son propos et, par conséquent d'indiquer clairement sa place d'auteur par rapport aux écrits et aux recherches réalisés par des personnes dans le même domaine. Les étudiants sont donc libres en composant leurs textes, bien qu'ils doivent, évidemment, observer aussi certaines normes. En effet, la tâche de rédiger un mémoire de recherche se présente peut-être comme plus facile pour un étudiant ou un jeune chercheur en linguistique, car l'étudiant se trouve face à une série de normes implicites concernant les références, les marques de présence...etc. Notre étude s'est portée sur les unités linguistiques considérées comme traces de l'inscription du sujet (l'étudiant) dans les structures du mémoire. De fait, l'étudiant chercheur se situe par rapport à ses coordonnées référentielles (marques de subjectivité) explicites (Nous / on / notre / nos....) ou implicites, par rapport à son interlocuteur et par rapport à ce qu'il écrit.

#### **Conclusion**

Le concept de la subjectivité dans le discours scientifique se révèle être beaucoup plus qu'un commentaire réflexif porté sur un discours dans le cadre d'un dédoublement énonciatif. Il marque l'ancrage de l'énoncé subjectif au sein du discours en permettant la connexion entre des fragments discursifs. Mais sa fonction la plus essentielle consiste à

---

<sup>135</sup>Morisse, M., Lafortune, L., et F., Cros, « Se professionnaliser par l'écriture », [En ligne] : [https://books.google.dz/books?id=0HsF7gNeLwC&pg=PA26&lpg=PA26&dq=RINCK+2006&source=bl&ots=GaCz\\_P2R06&sig=OtU3XJI682nc2o9KHzanhYvKuN0&hl=fr&sa=X&ei=KcaWVN i6DY\\_natiFgrgM&ved=0CCcQ6AEwAg#v=onepage&q=RINCK%202006&f=false](https://books.google.dz/books?id=0HsF7gNeLwC&pg=PA26&lpg=PA26&dq=RINCK+2006&source=bl&ots=GaCz_P2R06&sig=OtU3XJI682nc2o9KHzanhYvKuN0&hl=fr&sa=X&ei=KcaWVN i6DY_natiFgrgM&ved=0CCcQ6AEwAg#v=onepage&q=RINCK%202006&f=false), ( consulté le 23/02/2013).

relier l'énoncé subjectif à tout un ensemble de discours non explicités, mais néanmoins envisageables et donc réels, sur lesquels s'appuie le locuteur pour donner du sens à son énonciation. Peu importe que les acteurs de la communication ne reconstituent pas les mêmes filiations dialogiques et, par conséquent, ne construisent pas les mêmes sens. La participation des modalisateurs au sens est alors paradoxale : d'un côté ils confèrent du sens par l'établissement de liens dialogiques, mais d'un autre, en n'explicitant pas ces discours antérieurs, ils laissent la liberté aux actants de reconstruire leurs propres réseaux. Il en résulte que l'opacification du sémantisme, produite par l'usage des indices de la subjectivité, provient autant du dédoublement énonciatif du locuteur que de cette relative indétermination des univers de discours convoqués que chacun peut actualiser à sa manière.

En fin de compte, l'important consiste à pouvoir donner du sens. Dans le cas des leurre dialogiques où, en raison même du discours prêté au locuteur, aucune filiation dialogique ne semble envisageable, le discours ne saurait prendre une signification qui tirerait avantage de son intégration et d'une confrontation à de discours antérieurs. Un autre usage de l'expression de la subjectivité, qui peut facilement tourner au leurre, consiste pour un locuteur à multiplier les modalisateurs afin de donner l'impression d'une distanciation vis-à-vis de ses propos et à se construire ainsi l'image d'un sujet mesuré maître de ses propos et de la communication. L'expression de la subjectivité est donc un concept qui concerne aussi bien le grain fin de l'analyse énonciative, la dimension dialogique de la communication que les fonctionnements cognitifs du langage. Elle constitue donc un outil essentiel pour une analyse multidimensionnelle des discours qui associe l'ensemble des niveaux d'analyse et permet à la linguistique de participer à la construction de savoirs interdisciplinaires sur la communication sans jamais renoncer à ce qui fait sa spécificité.

## CONCLUSION GENERALE

La notion de la subjectivité dans le langage, découverte par E. BENVENISTE a reçu un accueil favorable, comme l'ont d'ailleurs été bon nombre de concepts venus des disciplines connexes à la linguistique, au sein des spécialistes de la langue : la valorisation ou l'exploitation linguistique qui s'en est suivie, a ouvert à la réflexion sur la langue un nouvel espace d'investigation qui touche au domaine complexe du sujet dans la langue, problématique traditionnellement rejetée en dehors des limites de la linguistique, telles que F. de Saussure et CHOMSKY N. l'avaient précieusement dégagées.

Dans l'introduction de ce travail, nous nous sommes penchée sur plusieurs questions auxquelles nous voudrions apporter des réponses. L'une de ces questions centrales était de montrer comment s'exprime la subjectivité dans le discours scientifique en général et, nous nous sommes intéressées plus particulièrement aux marques de la subjectivité dans les mémoires de magister français.

Dans cette optique, et au cours de notre travail de recherche nous avons recherché des procédés linguistiques par lesquels le locuteur imprime sa marque dans le discours scientifique, nous avons envisagé alors l'analyse de ce discours ayant pour finalité d'examiner les relations entre le discours scientifique (les mémoires de magister) et le cadre énonciatif spécifique qui fait du destinataire (les étudiants et les enseignants) un interlocuteur pris en considération. Le mémoire de recherche se caractérise effectivement par trois visées essentielles, qui peuvent être plus ou moins proéminents dans différents textes et, que nous avons essayé, dans notre recherche de décrire. Le premier est la visée informative : l'objectif fondamental du discours scientifique est d'informer la communauté scientifique concernée de nouvelles connaissances, concepts ou notions, issus d'études qui ont été réalisées pour pouvoir effectuer un essor dans un domaine de recherche scientifique. Le deuxième est la visée persuasive : l'étudiant chercheur, à travers sa recherche et son écrit cherche à persuader et convaincre le lecteur de ses points de vue, à

positionner son étude et son travail par rapport à un travail réalisé par ses prédécesseurs pour mettre en valeur son propre travail et à faire accepter ses idées par le lecteur. La troisième est la visée interactive : vu que l'étudiant chercheur fait partie d'une communauté scientifique, il est d'une importance capitale pour le chercheur de montrer qu'il en fait partie, cela fait inclure d'autres voix dans l'écrit scientifique d'une manière implicite ou explicite.

Cette démarche nous a permis de rendre compte de phénomènes discursifs complexes souvent ignorés ou peu décrits en sciences du langage et nous croyons par cet apport, avoir contribué significativement à l'enrichissement des études sur la problématique de la subjectivité dans le discours scientifique :

Suivant une démarche descriptive et analytique, nous avons essayé de montrer les différentes marques de présence de l'étudiant chercheur dans son écrit scientifique.

Deux hypothèses ont été remises au départ. La première défend l'idée que la notion de la subjectivité dans le discours scientifique se manifeste à travers différents aspects de la modalité. Effectivement, le discours scientifique des mémoires de magister français s'est avéré riche de marques de subjectivité au niveau de plusieurs plans tels que : emploi de pronoms personnels, vocabulaire et, modes et temps. La deuxième suppose que l'étudiant chercheur se veut objectif or son discours transmet de façon inconsciente une certaine subjectivité. Nous avons pu confirmer que le discours scientifique comporte une part subjective intentionnelle.

Notre étude sur l'expression de la subjectivité et ses différentes configurations dans le discours scientifique nous a mené à une lecture décodée d'un mémoire de recherche. Nous avons découvert les positions de l'étudiant chercheur (sujet-communicant) face à ses propos (les dépouiller de toute subjectivité en aspirant à les inscrire dans un espace qui tend vers l'objectivité), à son interlocuteur / lecteur (l'informer, le convaincre, le persuader...).

D'après l'analyse des introductions et des conclusions d'une dizaine de mémoire de magister français, nous avons constaté que :

1. Il n'y a pas de textes purement « objectifs » car l'étudiant chercheur en tant que sujet-communicant se dévoile à travers son écrit par ses propres mots et expressions même si dans un discours scientifique, l'auteur veut se cacher derrière ses propos.

2. L'expression de la subjectivité est une stratégie efficace dans l'art d'écrire ou de parler. Elle varie selon celui qui l'emploie. Elle peut aider l'auteur d'une façon générale à

mieux communiquer son discours et à mieux influencer l'autre ou à l'impliquer dans ses propos.

Toute étude portée sur le discours scientifique s'avère riche d'informations inépuisables. L'objectivité tant convoitée par les chercheurs paraît un idéal jamais atteint car on ne peut nier la part de subjectivité qui s'incruste au sein de chaque discours scientifique, lui conférant ainsi sa particularité bien distinguée.



# ANNEXE

1. BENKHELLAF Abdelmalek , Les fonctions narratives dans le théâtre de Abdelkader Alloula Alagoual (Les Dires) et Lejouad (Les Généreux), mémoire de magister en littératures de langue française et interculturalité, université de Constantine.

2. BETTOUCHE Aini , Pour une approche pragmatique des indices d'énonciation dans *LOIN DE MEDINE* de Assia DJEBAR Et dans *LA TRAVERSEE* de MAMMERI, mémoire de magister en sciences du langage, université de Ouargla.

3. BOUAICHA Hayat, *LA CARICATURE COMME ETANT UNE IMAGE DANS UNE PERCPECTIVE SEMIOLOGIQUE*. Cas des deux journaux « LE SOIR D'ALGERIE » et « LIBERTE », mémoire de magister en sciences du langage, université de Biskra.

4. BOUDOUNET NAIMA, *POUR UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DE L'ÉNONCIATION DANS LES TEXTES DIDACTISÉS* Cas du manuel de français de 3AS, mémoire de magister en sciences du langage, université de Batna.

5. CHEBIRA Rafik, *L'enseignement de l'Expression Ecrite à l'Ecole Fondamentale Algérienne (2ème palier, classe de 6ème année) : Du dossier de langue à l'enseignement par unités didactiques - Analyse comparative -*, mémoire de magister en didactique, université de Constantine.

6. DJEDIAI Abdelmale , *Les collocations dans la langue de droit: Approche syntaxique et sémantique*, mémoire de magister en sciences du langage, mémoire de magister en science du langage, université de Ouargla .

7. EL MAGBAD Yamina, *Pour une analyse énonciative et grammaticale de la phase initiale du conte populaire algérien «Le grain magique» de Taos AMROUCHE: De la textualité à la généricité*, mémoire de magister en sciences du langage, université de Ouargla.

8. GABANI Aïcha, Débats politiques et radiophoniques : Étude pragmatique et argumentative de la construction du discours en interaction Cas d'IRF (France Inter), mémoire de magister en sciences du langage, université de Ouargla.

9. HADJ LAROUSSE Belkacem, Le jeu du « je » et du « nous » ou la multiplicité du sujet dans l'oeuvre de Mouloud Feraoun « Le fils du pauvre », mémoire de magister en sciences du langage, université de Batna.

10. MANSOURI Yacine, L'ENGAGEMENT DANS "L'INCENDIE" DE MOHAMMED DIB, mémoire de magister en sciences du langage, université de Batna.

11. MERAZKA HANA, LA COMPTINE AUTRE MOYEN DE L'ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE, mémoire de magister en didactique, université de Constantine.

12. MEZIOUD Bisma, ANALYSE INTERTEXTUELLE ET INTERCULTURELLE DE *TUEZ-LES TOUS* DE SALIM BACHI, mémoire de magister en Sciences des textes littéraires, université de Constantine.

# Mémoire1

## Introduction générale

Evoquer le théâtre en Algérie, c'est essentiellement plonger dans les lieux pluriels marquant son appropriation par les Algériens, au même titre d'ailleurs que les autres formes de représentation. Ainsi, toute analyse devrait prendre en compte l'espace syncrétique caractérisant le jeu théâtral. Dès les débuts, les auteurs juxtaposaient deux formes, deux univers appartenant à deux cultures différentes, la structure théâtrale et la forme autochtone. Allalou, Bachetarzi, Ksentini ou Touri produisaient des pièces mettant côte à côte la culture populaire et la forme théâtrale, donnant à voir une pièce de type syncrétique. Cette manière d'écrire va marquer la production dramatique algérienne. Abdelkader Alloula, Kateb Yacine, Slimane Benaïssa et Ould Abderrahmane Kaki convoquent, cette fois-ci, volontairement les éléments de la culture populaire et les intègrent dans le jeu théâtral. Ce qui produit une forme narrative quelque peu Narrative. C'est ce qui nous a incité à tenter de travailler sur l'oeuvre de Alloula traversée par les stigmates de la culture populaire et le primat de l'appareil théâtral.

Dans le présent travail nous nous sommes assigné la tâche d'étudier les fonctions narratives dans le théâtre de Abdelkader Alloula. L'analyse prendra comme exemple deux de ses pièces car soulignons le c'est un dramaturge prolifique.

L'oeuvre théâtrale et littéraire ne peut naître ex nihilo. C'est le produit d'un long processus de transformations au niveau du paysage culturel dans lequel elle prend naissance. Elle entretient des rapports très étroits avec les productions qui l'ont précédées. Elle met également des écarts par rapport au genre qu'il soit littéraire ou théâtral. Nous avons donc jugé utile de commencer dans une première partie par un aperçu historique sur la genèse du théâtre algérien et répondre à cette question : comment est-il né ? Quels sont les éléments qui avaient favorisé cette émergence ? Notre analyse démontrera que certains éléments qui auraient pu donner naissance à un théâtre affichant sa différence par rapport à l'occident existaient avant la colonisation et bien avant les premières représentations théâtrales conventionnelles. Ces éléments étaient El Garagouz et le Goual. A ses débuts, la pratique théâtrale en Algérie était loin d'attirer le public.

Son mimétisme occidental au niveau de la forme (on voulait faire comme l'occupant), les thèmes religieux et le panarabisme qui y était proposés ont joué contre ces premières

troupes. D'autre part, la langue arabe classique ne favorisait pas l'adhésion du large public car elle n'était maîtrisée que par certaines sphères de la société.

La véritable naissance du théâtre algérien ne s'est opérée que lorsque Allalou de son vrai nom Sellali Ali a introduit d'abord la langue populaire, puis un personnage connu en Algérie et dans le monde arabe « Djeha » et enfin l'humour. Il a donc opéré un changement de contenu, de personnages mais pas la forme comme le dit lui-même : « *nous avons adopté la technologie (du théâtre français) pour créer un théâtre national algérien au sens vrai du terme.* »<sup>136</sup>

Avec l'avènement de la guerre de libération nationale, la pratique théâtrale dans notre pays s'est transformée en pratique militante.

L'objectif des hommes de théâtre était de faire connaître la cause algérienne à l'étranger. Après l'indépendance, il était donc légitime pour les dirigeants de l'époque que le théâtre algérien se fasse le porte-parole des aspirations populaires, et prenne en charge les différentes revendications de ce qu'on désignait par « masses populaires ». Les considérations esthétiques se sont alors imposées avec le changement d'attitude du public.

Nous posons l'hypothèse qu'à travers les pièces qui constituent notre corpus, *Lagoual* (Les Dires) et *Lejouad* (Les Généreux), le dramaturge Abdelkader Alloula, a cherché à rétablir cette jonction avec le public en réintroduisant un autre personnage populaire, le Goual. Il a également opté pour les thèmes populaires et politiques qui seraient les lieux primordiaux permettant la mise en branle de son esthétique reprenant à son compte cette idée de Bertolt Brecht : « *je puise mon esthétique des nécessités du combat* ».

La deuxième partie de notre travail portera sur la définition de notre objet d'étude. Si pour les origines du théâtre tous les chercheurs semblent être d'accord, l'unanimité autour de sa définition est loin d'être acquise.

Spectateurs et critiques portent souvent un jugement radical: « cela n'est pas du théâtre. », nous tenterons donc dans le travail que nous présenterons de répondre à la question : qu'est ce que le théâtre ?

Pour cela nous avons utilisé deux ouvrages capitaux dans le domaine théâtral à savoir *Lire le théâtre* d'Anne Ubersfeld et le *Dictionnaire du théâtre* de Patrice Pavis. L'examen des différentes définitions nous fera découvrir que la position classique ne considérait le théâtre que comme texte. Pour la tradition occidentale aristotélicienne, à la suite d'Aristote,

---

<sup>136</sup> Allalou, *L'aurore du théâtre algérien*, Cahiers du CDSH, Oran, N° 9, 1982, p 58

le texte primait sur la représentation. La deuxième position donnait à la mise en scène une certaine importance. Pour les défenseurs de cette position celle-ci se devait de respecter à la lettre le texte de l'auteur, elle ne serait qu'une redondance par d'autres moyens. Avec l'avènement de la mise en scène comme art autonome, une position radicalement opposée aux deux autres, ne concevait le théâtre que comme mise en scène. Anne Ubersfeld considère que le théâtre est à la fois un texte et une représentation.

Autrement dit, nous devons analyser les pièces selon leur aspect textuel et leur mise en scène, c'est-à-dire comme représentation. Le théâtre étant une pratique textuelle, nous avons donc fait appel à certains concepts de la narratologie.

Nous passerons en revue les analyses de Tzvetan Todorov, de Roland Barthes et surtout de Gérard Genette concernant le récit. Cette analyse nous permettra de mieux cerner la question relative à l'agencement des récits des pièces de Abdelkader Alloula.

Le théâtre est un système complexe de signes. Cette affirmation nous pousse donc à définir le signe surtout pour découvrir ce qui distingue le signe théâtral du signe en général.

Défini comme étant un texte et une représentation, le théâtre ne peut s'analyser sans la mise en scène. Nous avons donc adopté la démarche d'Anne Ubersfeld et de Patrice Pavis qui nous invitent à ne pas occulter l'articulation entre le texte et sa représentation. Celle-ci est suggérée par les différentes couches didascaliques et la construction paradoxale du texte dramatique, à la fois clos et ouvert, fortement marquée par la double énonciation. Nous définirons les concepts spécifiques dans le domaine théâtral, surtout les notions de mise en scène et d'espace. Dans ce sens, la question qui se pose est la suivante: comment Alloula a-t-il mis en scène la narration ?

La narration ne peut se faire sans la médiation d'un narrateur. A la lumière de l'analyse faite par Philippe Hamon sur le personnage et celle spécifique au personnage de théâtre d'Anne Ubersfeld, nous étudierons le goulal ainsi que les autres médiateurs des récits en insistant sur la spécificité du personnage théâtral, son discours et les relations qu'il entretient avec les autres personnages et les autres éléments de la représentation. Le personnage fonctionne au théâtre comme sujet de l'énoncé et sujet de l'énonciation. Les propositions d'Ubersfeld nous permettront donc de mieux comprendre le fonctionnement du narrateur et de mieux cerner sa fonction d'espace essentiel de mise en branle du mouvement narratif.

Le dramaturge qui nous a été d'une grande utilité pour analyser notre corpus est sans conteste Bertolt Brecht. En effet, Alloula revendique et assume l'héritage de Brecht. Ainsi, ses textes sont fragmentés, éclatés, construits sous forme de tableaux mettant en question

l'écriture dramatique traditionnelle. Alloula, comme Brecht, rejette les unités temporelles traditionnelles comme les actes par exemple et insistent sur l'effet de distanciation engendrant ainsi une certaine distance entre le comédien et le personnage d'une part et la scène et le public d'autre part.

Bertolt Brecht est peut être le dernier homme de théâtre à avoir élaboré une grande poétique. La sienne s'oppose radicalement à la théorie aristotélicienne qu'il appelle "dramatique". L'analyse nous montre que le théâtre brechtien, épique, remet en cause les principes mêmes d'Aristote à savoir, l'identification et la linéarité. Affirmant que l'identification est un procédé d'aliénation du public, Brecht, ancien collaborateur de Piscator exigeait que le spectateur soit placé dans une situation lui permettant de libérer son esprit critique. Dans cette optique, les pièces brechtiennes n'isolaient pas la scène du public. En effet, pour ne pas altérer le jugement des spectateurs, la dramaturgie brechtienne ne construit pas de "quatrième mur". Nous ne pouvons parler de théâtre épique sans nous pencher sur le concept de la distanciation et celui de la narration. Si pour la forme dramatique du théâtre, l'action est le moteur de la pièce, pour le théâtre épique c'est la narration.

Dans notre troisième partie, nous présenterons le dramaturge et sa dramaturgie pour situer son œuvre par rapport à la production théâtrale en général et situer le corpus analysé dans le contexte de cette œuvre.

Nous démontrerons que la dramaturgie alloulienne est une dramaturgie de la narration et nous répondrons à la question suivante : quelles sont les fonctions de la narration dans le théâtre d'Abdelkader Alloula ? Le corpus est constitué de deux pièces : *Lagoual (Les Dires)* écrite en 1980 et *Lejouad (Les Généreux)* en 1984.

Dans le domaine du théâtre, l'intertextualité peut se manifester au niveau textuel ou sous forme d'influence au niveau de la mise en scène. Nous analyserons dans notre quatrième partie l'influence de Bertolt Brecht sur Abdelkader Alloula. Nous verrons également l'apport de la culture populaire à la dramaturgie alloulienne. Celle-ci n'est pas introduite comme folklore mais actualisée et assumant une thématique moderne.

Le travail sur l'expérience de Alloula pourrait nous pousser à cerner les conditions d'émergence de cette forme syncrétique faisant cohabiter les lieux obsessionnellement présents de la culture populaire et la structure théâtrale. Nous tenterons de voir comment Alloula réemploie les techniques brechtiennes et comment retravaille t-il les différentes formes empruntées au conte et au conteur. La présence des formes populaires pourrait affecter toute la production littéraire et artistique algérienne, souvent investie par les

marques de structures éparses et par les résidus et les stigmates de la culture populaire. Comment sont organisés les différents tableaux et comment adhèrent-ils au discours théâtral global ?

Comment deux formes apparemment antithétiques arrivent-elles à cohabiter et à engendrer une certaine unité narrative ? C'est à toutes ces questions que notre travail tentera de répondre. Ce n'est donc pas sans raison que nous nous inscrivons dans une perspective sémio-socio littéraire.

## Conclusion générale

Dans le théâtre classique, les metteurs en scène introduisent des récits. Cependant ils ne sont utilisés que parce que les règles de vraisemblance et de bienséance les imposent.

Parfois, pour ne pas alourdir davantage le dispositif scénique, le metteur en scène choisit une partie à narrer par l'un des personnages. Pour la dramaturgie classique, il serait malséant de représenter sur scène des événements sanglants. Ce serait aussi remettre en cause la règle de vraisemblance si dans une bataille, on ne nous montrait pas ses détails. Il est clair que techniquement, pareille opération est impossible.

Dans les pièces d'Abdelkader Alloula, la narration est omniprésente. Elle ne sert pas de faire-valoir à une action qui se déroulerait ailleurs et se prolongerait sous les yeux des spectateurs.

La narration dans le texte, *Lagoual (Les Dires)* est le lieu constitutif de l'action. C'est l'acte de narrer qui constitue le moteur du premier et du deuxième tableau. Cette narration-bilan annonce la fin dès les premières répliques. L'auteur ne nous invite pas à suivre le déroulement de l'intrigue pour en connaître la fin. La fable est simple, mais c'est la manière de la raconter qui importe. Nous avons vu que les auditeurs du goual (ou narrateur) connaissaient très bien l'histoire racontée, mais ne se lassent jamais de l'écouter.

Dans la plus pure tradition brechtienne, Alloula invite le lecteur spectateur à mettre en éveil sa capacité d'écoute, espace liminaire de l'interprétation et de la compréhension. Il donne à voir la clôture rompant ainsi avec l'écriture dramatique traditionnelle : la démission et invite le récepteur à en découvrir les causes par la médiation de la narration. La multiplicité des gouals dans le troisième tableau donne une vigueur au récit. Elle fait vivre un ailleurs et ouvre l'espace scénique à un espace imaginaire. Alloula qui puise dans la culture populaire fait entrer sur scène un personnage narrateur : le goual. Dans les traditions arabes, les expériences ne se transmettent que par l'oralité. Toute notre littérature est orale. Parlant de l'expérience d'El Meida qui constitue un tournant dans son travail et un déclic, Alloula dira : « *ce qui nous a profondément marqué est cette réceptivité*



*phénoménale du verbe. Un spectateur qui donnait le dos m'a même dit qu'il voyait mieux avec ses oreilles »*<sup>137</sup>

D'autre part, nous avons vu que l'introduction de ce nouvel élément, le goual, a engendré un nouvel agencement de la représentation. La structure de la Halqa s'est imposée d'abord pour des raisons de visibilité. La halqa est une forme circulaire. Nous retrouvons cette circularité dans la structure du texte et dans la composition du décor de la pièce *Lajouad*. L'auteur, influencé par Bertolt Brecht, a réutilisé différentes techniques empruntées à cet auteur allemand, notamment l'effet de distanciation et le processus narratif marqué par la présence de multiples ruptures et la mise en relief de l'éclatement des instances spatio-temporelles. Les choix idéologiques ont déterminé la prise en compte du discours théâtral développé par Brecht et Piscator correspondant tout à fait aux besoins artistiques de Alloula, prenant comme point de départ cette phrase-clé de Brecht : « *nous tirons notre esthétique des nécessités du combat* ». Alloula réemploie donc les procédés de ces auteurs tout en recourant à la technique du conte et au conteur lui permettant de mieux mettre en oeuvre l'idée de circularité du récit et l'effet de distanciation. Le récit éclaté, fragmenté, favorisant ruptures et césures, produirait un texte « *troué* » qui donnerait la possibilité au lecteur-spectateur, au-delà des sauts elliptiques nécessaires, de réfléchir tout en reconstruisant le processus narratif. Ainsi, chez Alloula, comme d'ailleurs chez Brecht, interpelle les jeux divers et pluriels de la réception.

La narration est un élément de notre culture populaire. Loin de toute approche folklorique, Alloula met la narration au service d'un projet dramaturgique. Il voulait créer un théâtre de la narration et non celui de la figuration de l'action.

Le dramaturge met à son service un concept brechtien, celui de distanciation. Il voulait que le spectateur garde son esprit critique.

En effet, dans cette dramaturgie, le public est appelé à changer de statut : de voyeur passif, il devrait se muer en participant de la représentation car son imaginaire et son jugement sont constamment sollicités.

La narration a pour fonction la distanciation. Elle en est même le lieu privilégié. Elle introduit un écart dans le déroulement des événements.

---

<sup>137</sup> In Algérie Actualité sem du 14 au 20 janvier 1988

L'autre fonction de la narration est celle du plaisir. Il ne faut pas perdre de vue que la fonction première du théâtre est de divertir. Ce plaisir semble se démultiplier à son tour, selon le genre du spectacle que nous analysons. En ce qui concerne notre travail, nous avons perçu le plaisir de comprendre, et d'écouter.

Le choix de Abdelkader Alloula comme sujet de notre travail ne semble donc pas fortuit dans la mesure où il a produit un théâtre singulier et original, donnant à voir un autre type de narration et une autre manière d'appréhender les choses du théâtre. Cet auteur a marqué la production nationale et a permis la mise en œuvre d'une expérience engendrant un discours théâtral autonome, trop marqué par la culture de l'ordinaire et permettant la production de pièces faisant cohabiter deux univers artistiques et deux structures narratives, celle du théâtre et celle du conte et du conteur.

Cet homme de théâtre voulait créer un nouveau théâtre. Est-il arrivé à le faire ? En dehors de la narration et du goual, quelles sont les autres prémices de ce théâtre nouveau ?

Il serait peut-être utile d'engager encore dans des travaux ultérieurs la réflexion sur les autres textes de cet auteur.

## Mémoire2

### Introduction générale

Le travail que nous avons entrepris, dans le cadre de notre mémoire, porte en titre « Pour une approche pragmatique des indices d'énonciation dans *Loin de Médine* de Assia Djebar et dans *La Traversée* de Mammeri ». Il nous a été inspiré par l'ensemble des analyses élaborées par la pragmatique qui a permis de proposer une méthodologie efficace dans l'approche des problèmes propres à l'énonciation.

D'abord, en partant de la définition de l'énonciation comme « *étant la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »<sup>138</sup>, force est de reconnaître que les études sur la langue ont longtemps été laissées à l'écart et ont même retardé les travaux sur la parole. En effet, depuis les travaux de Saussure, la dichotomie entre langue et parole ne cesse d'être reprise pour donner naissance à d'autres oppositions comme la compétence/performance (Chomsky). Plus tard, avec les recherches d'Emile Benveniste (école européenne) ou avec les études anglo-saxonnes sur la pragmatique, la linguistique s'était orientée vers une autre direction. En éprouvant le besoin d'aborder les problèmes inhérents à la signification ainsi que saisir la langue dans son fonctionnement affectif, elle s'est retrouvée donc ramenée vers le domaine énonciativo-pragmatique.

Ce domaine, traitant du langage en tant qu'acte de production à propos de certains référents réels ou imaginaires dans des situations spatiotemporelles bien déterminées, déborde de loin le champ de recherche de la seule linguistique. Car les problèmes des articulations entre production langagière, leur réalisation et le monde engage d'autres disciplines susceptibles de l'étudier dans son intégralité à savoir la psychologie, la sociologie, l'Histoire,...

Rappelons d'ores et déjà que la théorie d'énonciation se réclame en elle-même d'abord de la rhétorique (technique de la production des discours persuasifs en situation et dont ses successeurs ont fondé d'autres disciplines telles que la stylistique, la sémiotique, la poétique...); puis la logique à travers le développement des théories intentionnelles et le dépassement des sémantiques vériconditionnelles. Enfin des théories de l'argumentation (discours).

Se réclamant alors d'origines forts diverses, la théorie d'énonciation revêt de nombreux acceptions dictées par le cadre théorique d'adoption. Il en est de même pour certains

---

<sup>138</sup> Benveniste, op. cit. p.80

termes qui lui sont directement associés à savoir le terme de contexte, de signification, de situation, d'actes de parole, ...

Il est donc important pour nous de préciser la façon dont sera envisagée, dans ce présent travail, placé sous le cadre de la pragmatique, la notion même d'énonciation.

Le linguiste Emile Benveniste accorde une grande importance à l'acte d'énonciation dans le langage. Dès les années 60, il établit une séparation radicale entre la langue et la parole et tente d'étudier comment cette dernière est un exercice particulier d'appréhension de la langue par un sujet. *[il y a une] différence profonde entre le langage comme système de signes et la langue assumée comme exercice par l'individu. Quand l'individu se l'approprie, le langage se tourne en instance de discours*<sup>139</sup>.

La citation montre assez bien que ce linguiste remplace le concept de parole par celui de discours. Pour lui, la langue contient certains éléments qui la transforme en discours. Ce sont des indicateurs appelés aussi en français par un terme plus courant « déictique » qui sont désignés par Roman Jakobson, à la suite d'O. Jespersen, par le terme anglais de *shifter*. Il est traduit en français par le terme embrayeur qui désigne certaines unités du code capables d'embrayer le message sur la situation. Un autre terme utilisé par Peirce, traduit de l'anglais « *index* », désigne ces déictiques : c'est le concept *d'indice*. En effet, Peirce, à l'instar de Benveniste, considère les unités linguistiques « je », « tu », « ceci », « cela », les adverbes de lieu et de temps, etc. comme des indices. D'où la première définition du mot indice (valable pour les déictiques) que nous retiendrons dans notre travail et qui nous a été proposée donc par Peirce.

*Un signe ou une représentation qui renvoie à son objet non pas tant parce qu'il a quelque similarité ou analogie avec lui, ni parce qu'il est associé avec les caractères généraux que cet objet se trouve posséder, que parce qu'il est en connexion dynamique (y compris spatiale) et avec l'objet individuel d'une part et avec les sens ou la mémoire de la personne pour laquelle il sert de signe, d'autre part*<sup>140</sup>.

Cependant Benveniste fait remarquer qu'entre particulièrement deux indices d'énonciation il y a relation d'interlocution.

---

<sup>139</sup> Benveniste. E. , *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard, Paris, 1966, pp. 254-255.

<sup>140</sup> cité par Eluerd R. , *La pragmatique linguistique*, édition Fernand Nathan, Paris, 1985. p.63.

*Dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Tout énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire*<sup>141</sup>.

La présence de l'allocutaire en face du locuteur suppose la relation interlocutive de l'énonciation. Ce qui implique une relation d'échange de parole dans un contexte bien précis. Or, le contexte qui s'offre à nous, de prime abord, est celui de l'œuvre littéraire. Et les indices dont il est question, dans la mesure où ils sont considérés comme des signes, sont des traces repérables dans l'énoncé. Certes, dans les œuvres littéraires d'une manière générale, nous trouvons le dialogue (polylogue ou monologue) où le locuteur s'adresse à un allocutaire pour communiquer avec lui. En revanche, cette communication nous situe à un seul niveau de la communication littéraire : celui qui unie le locuteur à son allocutaire (le mot communication n'est pas à prendre au sens où l'entend Jakobson, il est synonyme pour nous de la coénonciation).

Remarquons que le concept de locuteur est un être du discours et il désigne celui qui produit un énoncé. Celui-ci est différent du sujet parlant qui est un être empirique, physiquement auteur du discours. Nous admettrons ainsi dans cette acception, comme le recommande Ducrot, que dans un roman, la première personne est un être du discours, le personnage qui parle et non le sujet parlant, le romancier, qui est empiriquement l'auteur du discours. Seulement cette acception peut-elle se généraliser à toutes les œuvres littéraires ? De même, le concept « indices » est-il toujours synonyme de déictiques qui inscrivent les « co-allocutaires » dans leur énoncé et ne peut-il pas avoir une autre acception susceptible d'inscrire ce sujet parlant ainsi que son lecteur dans son énoncé, ici le roman ?

Le concept « indice » possède une autre acception très suggestive pour notre travail car elle nous situera dans le deuxième niveau de communication littéraire : celui qui unit l'auteur et son lecteur. En effet, pour Umberto Eco les indices « *lient la présence ou l'absence d'un objet à des comportements possibles de leur possesseur probable : des touffes de poils blancs sur un divan sont l'indice du passage d'un chat angora. Toutefois, il renvoient en général à une classe de possesseurs possibles, et pour être utilisés extensionnellement ils requièrent des mécanismes abductifs* »<sup>142</sup>.

---

<sup>141</sup> Benveniste. E. , *Problèmes de linguistique générale II*, Gallimard, Paris, 1974, p. 82.

<sup>142</sup> Eco. U., *Sémiotique et philosophie du langage*, P.U.F. Quadrige, Paris, 2001, p. 55.

Cependant entre l'auteur et son lecteur, même si la relation interlocutive n'est pas perceptible, celle-ci existe bel et bien et elle est suggérée par des indices les inscrivant dans le roman. Pour mettre en lumière cet échange, nous tenons à préciser d'abord que l'énonciation est, pour Benveniste, synonyme de discours. Or, l'énonciation telle qu'elle est définie implique la présence de traces existants sur une surface imprimable qui sont les déictiques. D'autres indices tels que les épigraphes, l'avant-propos, le glossaire, etc. ne peuvent-ils pas être considérés comme des indices de la communication littéraire inscrivant les deux protagonistes de l'échange ?

C'est d'ailleurs pour cette raison que nous emprunterons à G. Genette<sup>143</sup> sa théorie transtextuelle capable de conduire notre recherche à terme. De même, le terme « discours » est opposé par Benveniste à « histoire » en se basant essentiellement sur des critères purement syntaxiques. Notons que cette opposition est reprise par H. Weinrich comme opposition entre

« narration » et « commentaire ». Or, le commentaire qui correspond au discours de Benveniste peut être abordé non pas uniquement à travers ces formes verbales mais aussi à travers la théorie de Genette : la métatextualité.

Ainsi, toutes les notions utilisées et relevant certes de différentes théories ne peuvent que consolider l'éclectisme de notre approche que nous plaçons toutefois sous le socle de la pragmatique.

Le point de départ d'une analyse est le texte littéraire. Notre choix s'est porté sur deux romans chez qui nous tenterons de répondre à certaines questions qui font notre préoccupation.

D'abord, nous tenterons de savoir, en étudiant deux indices d'énonciation en situation d'interlocution dans le texte, ce qui dans leur langage fonctionne comme acte. Aussi, nous essayerons de voir si le langage du locuteur est tributaire de la présence de l'allocutaire. Ceci dit, le statut pragmatique de ces interlocuteurs sera éclairé à l'instar de la théorie austinnienne des actes de langage. Cela nous situera sur ce que nous appellerons le premier niveau de la communication littéraire.

En outre, se demander sur l'existence d'un deuxième niveau de communication s'impose de lui-même. En effet, nous tenterons de rechercher s'il y a un deuxième niveau de communication dans le texte susceptible d'inscrire l'auteur et le lecteur à travers d'autres

---

<sup>143</sup> Genette G., *Palimpseste*, éditions Seuil, Paris, 1982.

indices. De même, il est à se demander sur la présence de ces indices et sur le degré de leur manifestation dans les deux romans. Ce qui permet d'avancer, là, une hypothèse qui stipule que quelle que soit l'acuité avec laquelle se présentent ces indices dans les deux romans, la présence de l'auteur et du lecteur est imminente. De là, il est évident donc de se demander sur le statut pragmatique de la fiction littéraire ainsi que sur la notion du contrat de lecture. Notre problématique ainsi définie, le discours des deux romans sera du coup analysé pour déterminer l'intention des deux auteurs qui se réclament, à première vue, de deux projets différents.

Quant au choix des romans des deux auteurs, il est déterminé par un certain arbitraire guidé par une subjectivité qui nous est personnelle. A ce titre, nous emprunterons une citation de Guy Scarpetta qui semble parfaitement traduire notre choix :

*Il y a dans le commerce des livres quelque chose qui tient un peu des rencontres [...] avec leur part obligée de subjectivité, de contingences, de hasard, de chance, d'attirances arbitraires et d'indifférences irraisonnées, qui laissent le jeu infiniment ouvert<sup>144</sup>.*

Cette citation exprime parfaitement la relation qui unit le lecteur et le livre. En effet, cette relation rend compte d'une subjectivité obéissant à une certaine raison que la raison elle-même ignore. Comme dans toute rencontre, lire Assia Djébar n'est pas du tout facile pour nous surtout que nous avons commencé la lecture de ses romans à un âge très tendre. Vers les années quatre-vingt nous avons eu l'occasion de lire *Les Enfants du nouveau monde* alors que nous étions encore au lycée. Le livre a eu son effet et a fonctionné sur nous comme acte de langage. La fascination qu'exerça sur nous le personnage de Chérifa n'a cessé d'assouvir notre fin quant à la lecture des autres romans quand l'occasion s'offrait à nous.

Lors de la publication du roman *Loin de Médine*, nous l'avons découvert par hasard dans les rayons de la « Librairie du Parti » et le nom d'abord attira notre attention d'autant plus que le prix était abordable (édition algérienne par l'E.N.A.G.) par apport à *L'Amour et la fantasia* qui nous a coûté les yeux de la tête pour nous qui étions de simples étudiantes. La quatrième de couverture a aussi retenu notre attention et tenu notre curiosité en veille. Aussitôt acheté, nous nous sommes lancés dans sa lecture avec frénésie et nous étions fascinés par toutes ces femmes qui se disent dans le roman mais sans comprendre pour autant l'objectif de l'auteur. Nous avons décidé dès lors, l'occasion nous est offerte, de

---

<sup>144</sup> Cité par Rym Kheriji dans sa thèse de doctorat, *Boudjedra et Kundera*, Université Lyon II, 1999 /2000.

l'analyser d'autant plus que nous avons découvert des outils nous permettant de comprendre les différents niveaux de communication littéraire.

Quant à l'œuvre de Mammeri, nous l'avons découverte au sein même des amphes universitaires. Nous l'avons donc lue mais non sans percevoir cette vision de la société algérienne avec ses différences et ses conflits qui nous ont tant peiné. Car nous ne pensons pas que les conflits puissent résoudre les problèmes identitaires en Algérie mais nous pensons plutôt que l'acceptation de la différence comme point commun entre Algériens est le seul moyen de vivre en paix. Cette différence, une fois acceptée, sera perçue dans sa diversité comme un enrichissement renforçant la crédibilité du pays.

Seulement quelque soit les raisons affectives qui ont déterminé notre choix, il n'en demeure pas moins que notre lecture antécédente a beaucoup influencé celle d'aujourd'hui. Nous estimons que nous sommes passés en marge de la véritable intention de l'auteur que nous désirons, dès lors, redécouvrir en la soumettant à l'analyse pragmatique.

Quant à l'idée d'une étude comparative entre une œuvre de Mammeri et une œuvre d'Assia Djebar, elle n'en est pas vraiment une car le présent travail ne vise pas à comparer deux œuvres romanesques différentes, encore moins deux écrivains de sexe opposés et ayant des préoccupations divergentes. Par ailleurs, notre objectif est de relever dans l'une et dans l'autre œuvre les indices d'énonciation susceptibles de rendre compte de plusieurs niveaux de communication littéraire à savoir la communication intratextuelle et une autre situationnelle (intertextuelle qui suggère l'extratextuelle). De même, montrer que quelque soit le niveau communicationnel, il y a toujours une intention explicite ou implicite qui se concrétise grâce aux actes de paroles. Même si notre intention de départ n'est pas de comparer les deux œuvres, car cette idée peut paraître de prime abord infertile vu les raisons évoquées précédemment, il n'en demeure pas moins que cette apparence divergente cache des similitudes qui ne demandent qu'à être débusquées.

Ceci dit, notre travail ne demande qu'à répondre à nos préoccupations. Pour cela, deux grands mouvements lui sont consacrés. Chacun d'eux tentera de combler une facette de notre problématique.

La première partie traite de la communication interne dans les deux romans, ce qui permet de dire que l'énonciation ne s'accomplit qu'à l'intérieur de l'énoncé. Celle-ci se subdivise à son tour en deux parties : l'une consacrée au dialogue et l'autre à ce que nous avons appelé « l'effet

monologue ». Nous montrerons que les indices des interlocuteurs renvoient à des personnages du texte et que leur dialogue fonctionne comme une suite de micro-actes de



langage qui ne sont là que pour anticiper sur le macro-acte (très apparent surtout dans l'oeuvre de Mammeri). De même, le monologue peut avoir une valeur d'acte. A l'intérieur de ses parties, se glissent certains éléments théoriques susceptibles d'éclairer davantage notre méthode d'analyse.

La deuxième partie traite de la communication interne mais qui suggère un hors texte situationnel qui nous situe au deuxième niveau de la communication littéraire : celui qui unit l'auteur et le lecteur. Pour cela, nous avons opté pour l'analyse transtextuelle qui nous permet du coup l'analyse de l'énonciation énoncé et l'analyse des indices textuels inscrivant et l'auteur et son lecteur. Enfin, l'intérêt de cette partie est nettement développé dans un point qui détermine le statut de la fiction littéraire comme acte de langage et la notion du contrat de lecture.

## Conclusion générale

Dans *Quand dire, c'est faire* de J. L. Austin<sup>145</sup>, la remarque avec laquelle les théoriciens sont ressortis est qu'il est impossible « *de maintenir cette opposition du constatif et du performatif dans son abstraction* »<sup>146</sup>. De même, la distinction entre les actes illocutoires et les actes perlocutoires n'est pas chose aisée non plus. Ceci est dû à la complexité du langage humain et J. Kristeva a eu raison de parler du « *langage, cette inconnu* ». Cependant, ils s'accordent sur un point assez révélateur pour notre recherche, du fait que « *toute énonciation tend à accomplir quelque chose* »<sup>147</sup> et toute énonciation sou tend une intention explicite ou implicite. Pour déterminer cette dernière, nous pensons que pénétrer l'âme du texte est de rigueur. Car, parfois, l'auteur lui-même ne la reconnaît pas.

Or, au commencement de notre travail, c'est la théorie d'énonciation. Théorie grâce à laquelle le sujet énonciateur mobilise individuellement des opérations et les traduit dans l'instrument qui est la langue (Benveniste). Et le sujet parlant dont il est question correspond à celui dont l'oeuvre porte la signature à savoir l'auteur du roman. Cependant parler d'auteur nous situera à un autre niveau de communication littéraire. Et les premiers protagonistes de cette même communication sont les interlocuteurs qui laissent les traces repérables sur la feuille d'imprimerie : ce sont les indices d'énonciation appelés aussi déictiques.

Si l'on admet aussi que l'énonciation est un acte dans lequel le sujet s'inscrit dans son énoncé, à ce moment là, il y a deux niveaux de son inscription. D'abord au niveau de l'énoncé en tant que tel et au niveau de la production de l'énoncé, chose qui correspond à l'énonciation (Benveniste, Ducrot). Il s'ensuit que tout message apparaissant dans le processus de communication peut être considéré comme un objet : c'est l'énoncé qui comporte un certain contenu informatif ; mais qui peut être considéré comme acte. De là, nous réalisons, par le biais du modèle pragmatique austinien, qu'il s'agit d'un acte de langage non seulement entre interlocuteurs mais aussi entre le sujet parlant et ses lecteurs. Ce deuxième type de communication s'étant manifesté grâce à d'autres indices les inscrivant dans les romans.

---

<sup>145</sup> op. cit.

<sup>146</sup> Voir quatrième de couverture, remarque de Gilles Lane

<sup>147</sup> 3 *ibid*

L'étude que nous proposons de mener donc sur les indices d'énonciation du point de vue pragmatique, dans notre corpus en question, s'est beaucoup inspirée de ces préalables théoriques et méthodologiques.

Certes, il ne convenait pas de faire un classement des types d'actes de langage dans les deux textes. Mais plutôt, il convenait de considérer les énonciations telles qu'elles se présentent dans leur contexte et leur donner une signification en tant qu'acte de langage.

L'hypothèse, mais surtout la méthode instaurée par cette analyse obéissent également à l'éclectisme méthodologique quant à l'approche des problèmes propres à l'énonciation. Ce qui a donné les résultats acquis dans notre travail.

Il devrait donc être aisé de clôturer pour mettre fin à notre recherche et il nous semble souhaitable de récapituler les conclusions auxquelles nous sommes parvenues en nous appuyant sur une confrontation des deux textes étudiés. Mais avant cela, soulignons que nous avons évité d'étudier les énonciations hypertextuelles pourtant présentes en force dans le roman de Assia Djébar (*Loin de Médine* entretient une relation hypertextuelle avec les autres œuvres du même auteur). De même, la relation hypertextuelle se donne à lire dans le roman de Mammeri. Mais nous avons jugé nécessaire de ne pas l'aborder car elle nous situerait dans la même forme de communication littéraire : celle qui unit l'auteur à son lecteur, abordée dans les parties précédentes. De même, quelques éléments relevant du paratexte ne sont pas étudiés à part dans leur intégralité mais ils sont intégrés dans le processus d'étude des autres éléments transtextuels.

Aussi, précisons que nous avons tout à fait conscience que la part réservée à l'analyse du roman de Assia Djébar dépasse de loin celle de l'œuvre de Mammeri, mais nous ne pensons pas que cela puisse perturber en quoique ce soit l'étude globale. Il est dû au fait que *Loin de Médine* est riche en éléments transtextuels, mais qui n'exclue pas leur présence dans *La Traversée*.

Aussi, nous tenons à souligner la facilité avec laquelle nous avons abordé le discours des interlocuteurs dans *La Traversée* vu l'existence d'une trame romanesque et donc le dialogue tourne autour d'un même noyau directeur : le personnage principal.

Cependant, pour *Loin de Médine*, il nous a été quasiment impossible d'aborder l'œuvre dans son intégralité (dans la première partie de notre travail), nous nous sommes contentés de quelques exemples. Ceci pour la simple raison que le roman est constitué de plusieurs récits à plusieurs personnages et souvent ces derniers existent dans un récit mais ne sont pas évoqués dans d'autres. Le point unificateur à tous ces récits est le rapport que les personnages entretiennent avec Dieu et avec le Prophète.

La démarche a donc consisté à partir des notions même d'indices et d'énonciation en pragmatique, et de montrer que tout texte contient un dialogue soit entre personnages du récit et que leur langage fonctionne comme acte, soit entre l'auteur et le lecteur, même si ce dernier est d'une autre nature vu qu'il est à sens unique. De là, nous sommes parvenus à montrer que peu importe le roman que l'on lit ou que l'on étudie, les deux niveaux de communications existent et il y a des indices, qu'ils soient explicites ou implicites, qu'ils soient abondants ou pas, qui le prouvent.

En effet, nous avons constaté que l'allocutaire existe dans les deux romans. Seulement, dans chaque texte, nous constatons différents aspects dans l'échange. Dans *Loin de Médine*, le dialogue entre interlocuteurs est souvent à sens unique. Il se caractérise par sa forme monologique. Parfois, il est dialogique mais il se caractérise par un aspect très réduit qui le résume à une ou deux répliques rapportées par le narrateur. Contrairement, dans *La Traversée*, le dialogue se fait nettement percevoir et le narrateur ne semble pas assumer sa fonction de distributeur des rôles. Les séquences dialogales sont produites conformément au schéma classique. Parfois, le discours retrouve son caractère monologique tout en ayant un aspect dialogique. Une autre spécificité qui mérite d'être signalée, c'est l'existence d'un autre type de dialogue. C'est le dialogue de texte à texte, indice de la présence de l'auteur et du lecteur.

La présence des allocutaires ou d'indices de lecteurs (dans la deuxième partie) dans les deux romans n'est révélateur que de la fonction particulière du discours des locuteurs ou des auteurs. La longueur exceptionnelle des éléments transtextuels dans le cas du roman de Assia

Djebar est très significative. Or, l'absence de certains éléments dans le roman de Mammeri est tout autant significatif que leur présence dans *Loin de Médine*. En effet, le discours des premiers n'a pas pour fonction de dire à l'intention des derniers mais il prend la valeur d'acte, ce qui justifie que « *dire, c'est faire.* » ou « *dire, c'est faire faire.* ».

En outre, si nous admettons que le langage est action, force est de croire qu'il y a quelque chose dans le discours du locuteur qui suscite parfois des réactions inattendues de la part de son allocutaire. Car certains actes relèvent plutôt de l'extra-verbal que du verbal. De même, le discours du locuteur est souvent tributaire de la présence de son allocutaire. Ce qui nous fait dire que la conduite langagière du locuteur lui est dictée par son allocutaire (du moins pas d'une façon directe).

Nous avons pu constater aussi que le langage du corps prend le relais pour s'exprimer en tant qu'acte au même titre que la parole. Dans ce cas, le langage n'offre pas uniquement

des effets souhaités par les locuteurs. Et leur discours peut conduire la relation vers une issue inattendue. Ceci dit, cette situation est rencontrée dans l'oeuvre de Mammeri où les locuteurs n'ont pas souhaité la mort de Mourad, vue qu'à aucun moment du récit, excepté vers la fin dans la lettre de Kamel à l'intention d'Amélia où il lui dit avoir pressenti sa mort, il n'a été question de cela.

A l'inverse, dans *Loin de Médine* de Assia Djébar, nous avons constaté que le langage des locuteurs suscite des réactions tout à fait dictées par la présence de l'allocutaire. De même, le discours du locuteur n'est pas remis en cause par l'allocutaire. A ce sujet, nous pourrions éventuellement citer les Sourates adressées par Dieu à l'attention de ses croyants ou encore les différents préceptes de la Sunna qui constituent un discours prophétique à l'attention des croyants. De toutes les façons les exemples abondent dans ce sens et ils fonctionnent comme actes de langage allant de la demande à la prière, à l'interpellation, à l'encouragement, à l'obéissance...Cependant, dans certaines situations, le discours du locuteur est remis en cause, ce qui justifie la différence d'obéissance et la foi de l'allocutaire.

Par ailleurs, la réalisation de l'acte est déterminée par le statut et le rôle du locuteur et de l'allocutaire dans les romans. Il est clair que lorsque le locuteur se caractérise par sa force et sa densité dans le cas de l'oeuvre de Mammeri, et que l'allocutaire se retrouve dans une situation de passivité extrême, l'ensemble des micro-actes s'amplifie jusqu'à la réalisation d'un acte final qui était imprévisible. Quant à l'oeuvre de Assia Djébar, les conditions de félicité sont fonction du locuteur et de l'allocutaire. Certes, les versets coraniques lorsqu'ils sont adressés aux croyants, ces derniers réalisent des actes perlocutoires, considérés comme la conséquence directe de l'acte illocutoire. Cependant lorsqu'ils sont destinés à ceux qui n'ont pas les mêmes croyances que les musulmans (Aswad, Selma la rebelle, la prophétesse,...) la réalisation de l'acte ne se fait pas.

Ceci dit, l'analyse transtextuelle nous permet aussi de déceler dans les deux oeuvres des indices, qu'ils soient abondants ou pas, de l'auteur mais aussi du lecteur, pour nous véritables protagonistes de la conversation (communication) littéraire. De même, l'analyse des deux textes à savoir l'énoncé/énonciation nous a permis de comprendre l'objectif de l'auteur à l'attention de son lecteur. Intention qui ne se résume pas uniquement à l'informer mais qui fonctionne comme acte de langage soit direct ou indirect supposé par plusieurs indices textuels. Enfin, les deux oeuvres quelques soient leurs différences, elles partagent un fond commun : celui de la révolte, de la dénonciation et de la subversion qui apparaissent à plusieurs niveaux.

Il semblerait donc que la subversion, apparaissant au niveau de l'architexte, est l'un des actes qui nous permet de dire qu'il y a dénonciation de la part de l'auteur à l'attention de son lecteur. En effet, la transtextualité quelle que soit la forme par laquelle elle se manifeste dans les deux textes, relève des mêmes finalités : subvertir les règles inhérentes à l'institution littéraire.

Dans le cas de Assia Djébar, la subversion relate ses intentions parmi lesquelles nous trouvons celle d'attirer l'attention sur les femmes qui, selon elle, étaient oubliées par l'Histoire. Mais aussi, défendre l'image de la femme d'aujourd'hui qui, semble-il, n'a pas le même statut que la femme d'hier. Et enfin et surtout, propulser son écriture vers le sommet du champ littéraire en faisant référence aux grands textes de la littérature mondiale tels que Michelet, Ferdoussi, Tabari, ...

Quant à l'oeuvre de Mammeri, la subversion se fait notamment en incorporant son texte par la chanson populaire. Celle-ci fait partie du patrimoine qu'il a tant défendu. Mais aussi en tournant en dérision les faux dévots qui prennent le Coran comme moyen d'ascension sociale. En somme, Mammeri tout comme Assia Djébar ont un désir ardent de s'adresser aux lecteurs instaurant de ce fait un dialogue entre eux. Rappelons que le dialogue tel qu'il est défini par Kerbrat-Orecchioni, au sens étendu du terme est « *un discours adressé, mais n'attend pas de réponse, du fait du dispositif énonciatif dans lequel il s'inscrit, ou des normes particulières qui régissent son fonctionnement ( exemples : la plupart des textes écrits, ...)* »<sup>148</sup>.

De toutes les façons quelles que soient les intentions énonciatives des personnages (locuteurs/allocutaires), celles-ci fonctionnant comme acte, elles sont toutes englouties dans le processus global de la communication littéraire : celle entre l'auteur et son lecteur. A ce sujet, la citation suivante étaye parfaitement notre point de vue. « *les intentions énonciatives des personnages dialoguant entre eux dans le roman émanent d'un vouloir dire unique qui les subsume : celui de l'auteur s'adressant au lecteur (par l'entremise d'un narrateur)* »<sup>149</sup>

Les textes adoptent deux niveaux de communications. Or, un seul niveau, selon nous, se fait le plus sentir dans notre cas. C'est celui où les voix des auteurs se font entendre

---

<sup>148</sup> *Les interactions verbales*, op. cit. p.15.

<sup>149</sup> Baar M. et Liemans M. , *Echos de paroles*, Labor, Bruxelles, 1995.

engloutissant les autres voix des textes. Voix d'ailleurs qui se font nettement apparaître au niveau du paratexte, surtout dans l'oeuvre de Assia Djebar. Mais aussi, par le biais de leur recours à l'intertextualité, où plusieurs informations se répondent à travers le roman dans un réseau de signification global par lequel ils imposent au lecteur leur propre vision des faits. Cette vision est d'autant plus explicite qu'elle est investie dans un processus fictionnel qui fait de lui un acte de langage.

Dire c'est donc dénoncer. Dénoncer conduit à la sensibilisation. La dénonciation vient aussi de l'indignation. Or, les écrivains maghrébins d'une manière générale et nos auteurs particulièrement, indignés, veulent agir sur le lecteur et l'indigner. Certes, l'auteur ne peut pas vérifier individuellement l'effet de son roman, et le succès commercial n'est pas garant de son effet perlocutoire, seulement il suppose avoir répondu à l'attente du « lecteur modèle ».

Les deux romans de nos auteurs sont à voir comme l'argument d'un « devoir éprouver », seul espoir qui reste aux romanciers après l'échec d'une possibilité d'action. Le langage et derrière lui l'écriture s'avèrent apparemment aptes à changer le monde par l'emploi de plusieurs performatifs. La parole est action, elle devient une arme tranchante qui conduit à la sensibilisation et à l'espoir d'action.

Nous espérons que ce travail, malgré les maladresses et les insuffisances d'une première tentative, aura convaincu le lecteur de ce type de démarche et que nous sommes surtout parvenus à nous faire comprendre.

## Mémoire3

### Introduction générale

Aujourd'hui, l'image occupe une place importante en tant que moyen de communication contemporain grâce à son rôle dans l'appréhension du réel. Selon Charles Sanders Peirce<sup>150</sup>, l'image est en rapport étroit avec la réalité, elle est le reflet et le simulacre qui s'en dégage. Mais, ce rapport vient de subir un chamboulement de l'omniprésence de médias dans la vie publique au point où elle s'est substituée à la réalité. Elle est devenue la réalité même.

Les sémioticiens considèrent l'image comme un outil de communication et un signe « *exprimant des idées par un processus dynamique d'induction et d'interprétation* »<sup>151</sup>. Elle comprend plusieurs types comme la photographie, le dessin, la peinture, etc. Plus particulièrement, le dessin humoristique ou ce qu'on appelle la caricature est un moyen d'expression qui résume des situations au lecteur; elle permet aux dessinateurs d'exprimer ce qui est interdit par d'autres moyens comme l'écriture.

La caricature de presse nous semble actuellement un domaine à la fois vaste et nouveau. Donc, mener une étude sur celle-ci repose sur son rôle comme un support efficace qui s'adresse à un public hétérogène (un moyen compris même par les analphabètes). De plus, l'image caricaturale est omniprésente dans tous les domaines (politique, social, didactique, etc.). Alors, le choix de ce thème revient tout simplement à l'importance de la caricature dans la banalisation du quotidien et dans la mystification de l'histoire pour atteindre son but; c'est une échappatoire qui laisse exprimer tout refoulement d'ordre idéologique, moral ou politique.

Et c'est ainsi que se pose la problématique de cette étude:

Pouvons-nous nous servir de la sémiologie pour pouvoir interpréter (analyser) une caricature ?

De cette question axiale, découlent d'autres interrogations secondaires:

- la caricature, est-elle un signe?
- Est-elle un moyen de communication?

Pour répondre à ces questionnements, nous pouvons envisager les hypothèses suivantes :

---

<sup>150</sup> M.ARTINE Joly, *L'image et les signes*, Ed. Armand Colin, Paris, 2005, p.33.

<sup>151</sup> Ibid., p.36.



- La sémiologie sert à interpréter et à comprendre une caricature.
- La caricature est un signe sémiologique qui cherche à faire dégager la vérité dotée toujours d'un sens positif à partir de son contraire doté d'un sens négatif.
- La caricature est un moyen de communication économique.

Dans le but de vérifier et de renforcer ces hypothèses, nous tenterons de confirmer l'importance de la caricature comme un signe sémiologique qui sert à communiquer (un message visuel présenté d'une façon ironique, satirique, et humoristique). De plus, notre recherche vise à permettre aux étudiants et aux lecteurs conscients de situer clairement l'entendue des questions à se poser à partir d'une caricature, et à inciter l'amateur et le curieux à regarder autrement les caricatures qui les entourent.

Le corpus est considéré comme la colonne vertébrale de toute recherche scientifique. Le nôtre est composé d'un ensemble de 16 caricatures extraites de deux quotidiens algériens d'expression française: « **LE SOIR D'ALGERIE** » et « **LIBERTE** ». Les caricatures sélectionnées sont de la période 2008/2009. Nous avons choisi 8 caricatures de chaque journal traitant 4 sujets à raison de deux caricatures par sujet, à savoir: La crise financière mondiale: ce terme « *s'emploie pour désigner un ensemble assez large qui inclut notamment les crises du change, les crises bancaires et les crises boursières* »<sup>152</sup>.

- Harraga: un mot d'origine arabe nord-africain (qui brûlent) qui concerne un certain nombre de jeunes algériens qui prennent la mer depuis le nord d'Algérie pour rejoindre les côtes du sud européen.
- La grève de la faim des enseignants vacataires: c'est la grève faite par ces enseignants pour la réalisation de leur doléance: les intégrer dans leurs postes.
- La hausse des prix: c'est l'augmentation des prix de certains produits qui pourrait porter un coup au pouvoir d'achat des familles aux revenus les plus modestes.

Le choix de notre corpus revient à l'importance des deux quotidiens algériens, car ils sont parmi les journaux les plus lus par les citoyens francophones, et surtout à l'importance des sujets traités qui touchent la société algérienne de près ou de loin. Quant au choix de la période et du nombre des caricatures, il est arbitraire.

Chaque individu prêtant l'oeil à une caricature réalise spontanément un travail analytique. Pour cette raison, nous avons obéi à la méthode à la fois analytique et descriptive dans une perspective sémiologique.

---

<sup>152</sup> In : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Crise\\_financi%C3%A8re](http://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_financi%C3%A8re) consulté le : 12.03.2010

Afin de répondre à la problématique posée, notre travail comportera trois chapitres dont les deux premiers seront consacrés à l'élaboration du cadre théorique sur lequel reposera l'application.

En effet, le **premier chapitre** dont l'intitulé est « *Eléments théoriques sur le signe* » sera réservé à la théorie du signe: commençant par la présentation de ce concept clé de notre recherche, sa définition et ses différents types. Ensuite, nous tenterons d'établir l'historique de la sémiologie et de cerner les théories peirciennes et saussuriennes du signe; aussi, la relation entre la sémiologie et la linguistique. Enfin, en nous inspirant des études des sémiologues célèbres, nous essayerons de prouver que l'image est considérée comme un signe.

Dans le **deuxième chapitre**, qui s'intitule « *L'image et la caricature* », nous nous intéresserons d'abord à l'image (sa définition et son historique) comme nous distinguerons ses différents types. Ensuite, nous aborderons l'image comme un signe et un moyen de communication, puis sa relation avec le texte. C'est ainsi que nous établirons la lecture sémiologique de l'image; enfin nous passerons à l'image dans la presse (la caricature): sa définition, son historique, ses types et son impact sur le lecteur.

Le **troisième chapitre** intitulé « *Analyse et interprétation de la caricature* », constituant la partie pratique, se penchera tout d'abord sur une mise en place du corpus (la présentation des journaux et des 16 caricatures, l'analyse d'échelle des plans et des angles de prise de vue). Par la suite, il focalisera l'attention sur l'étude des composants des caricatures (les vêtements des personnages, les gestes des mains et des pieds des personnages, les émotions de visage, les bulles et la relation texte/image) en utilisant des tableaux. Pour clôturer le présent travail, nous effectuerons une description et une interprétation de chaque caricature.

## **Conclusion générale**

Au terme de notre recherche, nous pensons que la caricature est un message visuel iconique complet au sens de la psychologie; un moyen de communication qui se compose de signes et de symboles pour la transmission d'un message. Souvent, le dessin est le message en soi, mais le signe linguistique peut faciliter l'appréhension des événements caricaturés.

De ce fait, nous rappelons que notre modeste recherche a pour objectif essentiellement de confirmer l'importance de la caricature comme un moyen d'expression et de communication qui se base, pour son analyse, sur la sémiologie. Et pour le prouver, nous avons consacré la partie pratique de cette étude à l'analyse des 16 images choisies comme un corpus (l'étude de l'échelle des plans, les angles de prise de vue, les gestes et les mouvements des mains et des pieds, les vêtements des personnages, les émotions du visage, les bulles et la relation texte/image).

Généralement, l'image est considérée comme un objet très important de la signification englobant plusieurs types de signes qui entretiennent des relations entre eux; ce qui lui permet d'être l'objet polysémique qui occupe largement les sémiologues et les chercheurs. De ce fait, la sémiologie de l'image vient pour l'analyser, la lire et la comprendre. Elle se penche aussi sur le rapport image/texte.

L'approche sémiologique s'intéresse plus particulièrement à la caricature comme étant une image et un moyen important, rapide, efficace et économique de la communication. Elle tente de l'analyser et de la comprendre en identifiant ses signes composants; puis elle cherche à étudier et expliquer les rapports qu'entretiennent ces signes entre eux pour produire un message. Certes, le signe linguistique joue souvent, au sein d'une image, le rôle d'un guide. Il dirige le récepteur et enlève l'ambiguïté pour l'appréhension du message. La sémiologie s'intéresse aussi au contexte dans lequel la caricature est produite. Un caricaturiste doit avant tout saisir l'essence de l'évènement, et par la suite, déformer ses traits. Il n'a pas le droit de donner une image fautive de la réalité au lecteur, il vise à résider une morale en exagérant, contrairement au mensonge. En effet, il ne cherche pas seulement à faire rire, mais aussi à informer, éduquer et persuader le récepteur de son message.

La caricature est un phénomène interdisciplinaire qui suscite l'intérêt des chercheurs en différents domaines (histoire, éducation, didactique et politique). Elle a joué un rôle très

important dans la politique surtout pendant la période de la fin de XIXème et le début de XXème siècle dont les caricaturistes André Gill et Forain ont dessiné des hommes politiques de la classe bourgeoise comme Thiers, Boulange, etc. Pour eux, « *la caricature détourne l'art de la réalité et l'amène à prendre une fin* »<sup>153</sup>, car elle « *assimile, la laideur physique à laideur morale.*»<sup>154</sup>.

Quant à nous, nous nous sommes penchées dans notre recherche sur la caricature dans une perspective sémiologique comme étant une image. Nous nous sommes intéressées notamment à l'aspect à la fois significatif et communicationnel.

Les résultats obtenus révèlent que le dessin de presse visualise et commente les évènements caricaturés, dont l'aspect culturel et psychologique propose de nombreuses perspectives à analyser. Donc, la caricature n'est pas universelle, car les signes ne signifient pas partout la même chose. De ce fait, la vision du caricaturiste dans son dessin n'est qu'un but particulier.

Nous souhaitons que nous avons mis l'accent sur l'importance de la caricature comme un moyen d'expression dans la presse, en espérant que celle-ci garde un espace assez large pour l'utiliser au niveau de nos écoles comme un moyen d'éducation, de persuasion et de communication

Enfin, nous espérons aussi que notre modeste recherche a pu toucher tout ce que nous avons estimé être en rapport avec son sujet, et qu'elle donne au moins une idée sur l'intérêt que représente la caricature comme un élément sémiologique qui vise à atteindre son but d'une façon satirique. Cette étude peut être une introduction d'autres études et recherches concernant l'image et la caricature.

---

<sup>153</sup> In: <http://www.philagora.net/ph-prepa/dissert-prepas/caricature-politique.php> consulté le: 10.03.2011

<sup>154</sup> Ibid.

## Mémoire4

### Introduction générale

La compréhension du langage met en œuvre deux types de processus : les processus codiques et les processus inférentiels.

Les processus codiques d'interprétation du langage sont des processus applicables par rapport à un code, c'est-à-dire à un ensemble de conventions. La production d'une phrase suppose un encodage, son interprétation un décodage : cela postule évidemment l'existence d'un code commun au locuteur et à l'interlocuteur.

L'étude des processus d'encodage et de décodage des phrases est prise en charge par la linguistique, composée des disciplines traditionnelles : la phonétique, la syntaxe et la sémantique.

Les processus codiques mis en œuvre pour l'interprétation des phrases renvoient à l'aspect linguistique formel du langage, qui suppose une association conventionnelle entre un mot et un message, et donc l'univocité de la signification. Or l'univocité existe certes, mais elle est rare.

L'interprétation du langage nécessite donc le recours à des processus plus sophistiqués que les processus codiques : les processus inférentiels. Ces derniers mettent en jeu la réflexion, le raisonnement, la faculté de déduction de l'interlocuteur.

Pour comprendre une phrase, il faut disposer de certaines connaissances qui permettent de faire des hypothèses sur l'état d'esprit, les connaissances et les intentions du locuteur de la phrase.

Ces connaissances préalables n'ont rien de linguistique et ne font l'objet d'aucune association conventionnelle préalable à l'interprétation de la phrase ; la preuve en est que le même locuteur peut, à des moments différents, utiliser la même phrase en lui donnant des significations diverses.

Ces connaissances que les interlocuteurs partagent ou peuvent partager reposent sur différents facteurs. D'une part, sur la perception immédiate de l'environnement, la situation d'énonciation, le contexte. D'autre part, sur le bagage de connaissances et le

savoir dont dispose tout individu, bagage complexe et abondant appelé connaissances de fond ou connaissances encyclopédiques.

Un processus inférentiel est donc l'ensemble du raisonnement de déduction qui, à partir de la phrase émise et des connaissances préalables partagées par les interlocuteurs, permet l'interprétation de cette phrase. Et dialoguer, c'est récupérer la pensée du locuteur pour comprendre le sens des phrases qu'il prononce. Il faut noter que les processus inférentiels exploitent des capacités humaines de déduction générales, c'est-à-dire non spécifique au langage, à sa production et à son interprétation.

L'étude des processus inférentiels qui viennent se superposer au code pour livrer une interprétation complète des phrases relève de la pragmatique. La pragmatique est donc l'analyse de l'usage du langage, c'est-à-dire qu'elle traite tous les phénomènes intervenant dans l'interprétation des phrases et qui ne sont pas pris en charge ni par la syntaxe ni par la sémantique. L'analyse pragmatique vient donc compléter l'analyse linguistique pour donner une interprétation complète de la phrase.

Il est en effet très fréquent que la seule analyse linguistique ne permet pas de donner l'interprétation complète d'une phrase. Ces différentes approches qui sont venues bousculer peu à peu ce modèle télégraphique de la communication recentrent l'attention sur le discours en tant qu'acte de communication, impliquant des individus particuliers dans une situation spatiale et temporelle particulière. Cette ouverture est repérable à travers divers courants et diverses recherches parmi lesquels nous retiendrons :

- Les travaux linguistiques sur les embrayeurs (les déictiques et les pronoms personnels en particuliers) qui permettent l'ancrage de l'énoncé dans la situation d'énonciation.
- La philosophie analytique et la pragmatique anglo-saxonne inaugurée par les travaux d'Austin sur les actes de langage.
- Les recherches de pragmatique linguistique et notamment les théories de l'argumentation et de la présupposition, celles-ci étant considérées comme des actes de langage particuliers (Ducrot).

Ces linguistes devraient se satisfaire des nouveaux programmes des lycées notamment la séquence de l'analyse des textes (activités de compréhension). En effet, ceux-ci rompent clairement avec une approche strictement axée sur l'étude du système des langues et introduisent des concepts largement issus de la linguistique de l'énonciation. Pourquoi donc ces nouveaux programmes qui constituent un succès scientifique des théories nous laissent-ils cependant perplexes voire sceptiques ?

La théorie de référence, la pertinence scientifique des concepts de l'énonciation et leur introduction dans le champ éducatif nous posent problème. Car l'excellence d'une théorie ne garantit pas son succès à l'école : elle n'en constitue qu'une des conditions. D'autres conditions doivent être remplies si nous souhaitons construire un enseignement rénové qui assure la réussite de tous les élèves. Ce sont ces autres conditions que nous nous proposons de décrire et d'évaluer : la stabilité des notions empruntées, le niveau des élèves de 3AS et la formation des enseignants. Ces analyses nous conduiront à revisiter le débat sur l'utilité et la finalité de l'enseignement de l'analyse des textes et à questionner l'évidence selon laquelle l'étude de la langue ne pourrait être une fin en soi.

L'échec constaté dans l'analyse des textes est en partie construit par l'école en raison des modes de travail pédagogique appliqués par la grande majorité des enseignants jusqu'à lors. Ceux-ci s'attachent continuellement, devant l'activité de compréhension des textes du manuel scolaire, au seul aspect codique du langage, autrement dit, ils continuent, malgré les recommandations des instructions officielles du nouveau programme, à pratiquer les théories linguistiques élaborées à des fins de pure description du fonctionnement de la langue : ils ne prennent pas en compte la masse énorme de connaissances et de facultés humaines (raisonnement, expérience, appréhension du contexte, mémoire affective, etc.) sur lesquelles i

ls devraient s'appuyer pour faire des inférences sur ce que veulent dire les locuteurs de ces textes.

*« En fait toute phrase, même si elle se résume à un sujet, un verbe et un complément, est porteuse d'un message qui la dépasse, compte tenu du contexte et de la façon dont elle est émise. Elle contient certes une information, mais elle participe simultanément à une communication ; ce qui implique au moins deux personnes, et par conséquent intervention simultanée de celui qui émet et de celui qui reçoit »<sup>155</sup>*

Eprouvant le même embarras que le reste des enseignants devant un thème omniprésent dans le cadre du nouveau programme de français au secondaire : analyser les discours du manuel en tenant compte des théories linguistiques récentes en l'occurrence la linguistique énonciative, nous nous sommes laissée convaincre qu'il est impératif que nous complétions

---

<sup>155</sup> Albert Jacquard, Petite philosophie à l'usage des non-philosophes, Paris, calmann-levy, 1997, coll. le livre de poche n°14562, p 17.

nos connaissances universitaires et didactiques du moment que des perspectives nouvelles se sont offertes à nous afin d'affûter notre connaissance de quelques théories et mener à bien notre tâche. Ce mémoire dont l'intitulé est

"Pour une approche pragmatique de l'énonciation dans les textes didactisés : cas du manuel de 3AS", n'est sans doute pas le fait du hasard mais plutôt un constat de terrain qui nous interpelle sur notre conception de la notion d'énonciation dans ces textes, qui joue le rôle de point nodal.

Le corpus d'étude comprend le manuel scolaire de français de 3AS. La classe de 3AS a retenu notre attention dans la mesure où c'est là que se parachève le cycle secondaire en s'articulant sur l'université. De plus, elle prépare l'apprenant à l'examen de baccalauréat (évaluation certificative).

Les apprenants au terme du cursus, auront utilisé la langue dans des situations d'interlocution. Et nous avons sélectionné les dix textes les plus travaillés comme un corpus.

Notre objet n'est donc pas de nous livrer à une critique systématique des textes examinés, mais d'en relever les difficultés constitutives liées à l'énonciation. Aussi nous sommes-nous fixée comme objet premier de repérer les traces discursives de l'énonciation dans les textes d'étude.

Ce mémoire cherche donc à répondre à une série de questions qui inaugurent notre étude dont :

- Pourquoi les enseignants se limitent-ils à expliquer le texte sans qu'une réflexion théorique ne soit conduite sur les faits du langage ? Cette question constitue le fil conducteur de notre travail.
- A quel point l'énonciation est-elle présente dans le système scolaire ? Cette question nous semble urgente à l'égard de la réflexion des auteurs du nouveau programme : la notion d'énonciation.
- Comment réussir à analyser les discours du manuel avec une approche énonciativo-pragmatique ?

Il est prématuré d'y répondre dans l'immédiat. Et afin d'en discerner les réponses, notre travail répond à un plan qui comporte trois chapitres, construits et agencés selon une progression historique soucieuse de restituer les filiations.

Le chapitre 1 prend la mesure de la rupture théorique induite par la pensée de Saussure, à partir des conceptualisations distinctives des enseignements du Cours de Linguistique Générale (CLG) : depuis la caractérisation d'une méthode propre où se joue



l'autonomisation de la linguistique, jusqu'à la formulation des grands partages théoriques et de la conception systématique de son objet, la langue.

Notre deuxième chapitre tentera d'expliquer que le projet benvenistien est d'ouvrir un système fermé : la théorie de l'énonciation tente de dépasser les enjeux d'une linguistique restreinte aux seuls objets morphosyntaxiques. Nous examinerons d'abord la formation théorique du mot énonciation dans les textes de Benveniste, puis nous essayerons de retracer ses développements à travers le temps. Nous mettrons tout particulièrement l'accent sur l'originalité de la perspective pragmatique au double point de vue de son origine philosophique (Austin, Grice), de son apport à la linguistique (Ducrot).

Le chapitre 3, enfin, sera consacré à l'étude de la notion d'énonciation au sein des derniers programmes officiels de français de l'enseignement secondaire car cette notion apparaît en tant que notion centrale dans l'enseignement-apprentissage du français et soulève la problématique de la distinction texte/discours. Nous évaluerons tout d'abord rapidement l'importance de l'énonciation dans les manuels: guide, programme et accompagnement du programme, afin de mettre en évidence les problèmes rencontrés dans l'élaboration de savoir à enseigner. Nous examinerons ensuite les activités où apparaissent des traces de l'énonciation. Enfin, nous proposons de faire l'analyse des textes de ce manuel scolaire (3AS) pour mettre en évidence la volonté des concepteurs de ce programme qui veulent déplacer le centre d'intérêt du français de l'étude systématique de la langue vers l'utilisation effective de celle-ci en fonction de la situation, de l'interlocuteur et de ce que l'on souhaite exprimer.

C'est cet itinéraire complexe que nous entreprendrons de retracer.

## **Conclusion générale**

Les lectures théoriques que nous avons entreprises dans le cadre de l'élaboration de ce modeste travail: la théorisation de la linguistique moderne, les linguistiques énonciatives, les théories pragmatiques...etc., nous ont permis certes d'approfondir nos connaissances dans le domaine de la linguistique, de nous informer des développements récents de la recherche dans les domaines de la linguistique énonciative, mais elles ont surtout affûter notre connaissance de quelques perspectives qui montrent que le sens que le locuteur entend communiquer à son interlocuteur n'est pas, le plus souvent, réductible au sens linguistique attribué par convention. En disant cela, nous ne prétendons bien sûr pas tout savoir, mais il nous a seulement semblé avoir à peine ancré notre formation en mesurant l'ampleur de ce qu'il nous reste à lire. Ces lectures faites nous ont souvent passionnée et parfois rassurée parce que nous avons découvert que nos interrogations et nos doutes rejoignaient souvent les questionnements et les avancées théoriques d'expert.

Au terme de ce parcours, nous nous sommes laissée convaincre que l'étude de la langue n'est plus une fin pour soi et que désormais l'énonciation doit être mise au service de l'explication des textes. De ce fait, les méthodes traditionnelles et archaïques ne peuvent plus fonctionner pour gérer un programme dont la maîtrise des discours au lycée est devenue depuis 2007/2008 l'objectif premier défini par les Instructions Officielles. Ainsi, en analyse des textes didactisés du manuel scolaire de 3<sup>ème</sup> A.S., le contexte est investi d'un rôle de premier plan. On ne se contente plus de tenir compte du seul sens linguistique du texte mais on en déduira le sens que le locuteur cherche implicitement à communiquer à son interlocuteur à la fois de ce sens linguistique et de certaines données contextuelles. D'où la nécessité de sensibiliser les apprenants au rôle décisif que joue le contexte dans les pratiques communicatives humaines et plus particulièrement les mécanismes d'interprétation.

En effet, cette possibilité, guère exploitée correctement jusqu'à présent, d'approcher les textes pour comprendre le message qu'ils véhiculent a aiguisé notre curiosité en nous demandant si nous avons suffisamment lu et relu les textes d'étude pour que cet implicite se mette à émerger, donnant à voir un nouvel horizon.

Pour cerner, de la façon la plus analytique possible, le problème de l'analyse des textes proposés dans le manuel, nous avons emprunté un parcours qui nous a permis de dominer la sensation de malaise qui nous habitait, chaque fin d'année, nous demandant si nous avions fait tout ce qu'il fallait pour que nos élèves, dans le domaine de l'analyse des textes

( activités de compréhension) puissent distinguer plus clairement parmi les dimensions fondamentales du système énonciatif, le repérage référentiel, le sujet modal, la dimension intersubjective pour accéder au contenu communiqué implicitement par le locuteur de chacun des textes en question.

Au terme de ce parcours, nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

- Si l'on accepte les constats qui découlent de l'analyse faite des dix textes du manuel de 3<sup>ème</sup> A.S., on voit à quel point il est difficile de proposer une vision cohérente de l'énonciation. Et dans l'espoir de parfaire notre manière d'expliquer le texte, nous avons envisagé de consacrer le chapitre 3 à esquisser un modèle afin de mettre en évidence la posture pédagogique à adopter, et l'impact de l'énonciation sur la circonscription des problèmes de lecture et d'écriture pour aider les élèves aussi bien à l'analyse des textes, qu'à la production des textes dans lesquels ils leur faudra exprimer un acte de langage qui modifierait le monde autour d'eux ;
- L'analyse des formes de discours au sein du programme officiel nous amène à souligner le fait que ces documents institutionnels empruntent à différentes écoles linguistiques d'où une variation terminologique suivie d'une variation conceptuelle. Et afin d'éviter d'embrouiller les élèves avec ses contradictions inhérentes à la terminologie adoptée, il faudra mettre à sa disposition une terminologie concise et plus efficace pédagogiquement pour mieux mettre en pratique ces nouveaux concepts ;
- Grâce aux travaux de la pragmatique, on sait, aujourd'hui, que l'analyse d'un texte prend nécessairement appui, outre les données linguistiques, sur des informations contextuelles. Mais, les élèves dont nous avons la charge rencontrent trop de difficultés pour pouvoir opérer efficacement un trop vaste ensemble de connaissances. Comment faire réfléchir les élèves sur le savoir se rapportant à l'énonciation et à la pragmatique si le savoir de la linguistique n'est pas encore assuré ? On risque d'atteindre des buts peu souhaitables avec des élèves en difficulté dans les apprentissages scolaires fondamentaux ;
- Notre analyse a débouché aussi sur un constat : tant que les élèves ne maîtrisent pas quelque peu le raisonnement grammatical, tant qu'ils n'acceptent pas l'arbitraire des catégories propre à une langue donnée, tant que des notions métalinguistiques ne sont pas conceptualisées par eux, il est plus que difficile d'en passer à une activité réflexive sur le discours. Les élèves sont confrontés à un déclin dans l'acquisition du vocabulaire ;

- Il serait vain et irresponsable de nier qu'un bon nombre d'enseignants du secondaire ne maîtrisent pas ces nouveaux savoirs : la théorie de l'énonciation et les théories pragmatiques.

Aussi, penserons-nous que ce mémoire contribue ne serait ce que modestement, à l'enseignement d'une linguistique qui s'interroge sur ses enjeux.

L'analyse de l'ensemble des textes choisis nous a permis de faire le point sur l'acquisition d'une perspective de travail possible pour les élèves de 3<sup>ième</sup> A.S., permettant d'affiner leur savoir devant l'activité de compréhension de l'écrit en vue de la préparation à la nouvelle épreuve du baccalauréat de français.

Le travail de ce mémoire dont l'intitulé est

« Pour une approche pragmatique de l'énonciation dans les textes didactisés : cas du manuel de 3<sup>ième</sup> A.S. » devrait porter ses fruits et avoir un impact du travail de français de l'année prochaine sur nos élèves.

Nous ne prétendons, bien sûr, pas avoir tout fait, du fait que la rédaction du présent mémoire est de jour en jour plus étroitement enserrée dans les délais contraignants, mais nous avons le sentiment d'avoir essayé d'aborder, parfois systématiquement, parfois contextuellement, les problèmes de l'énonciation mise au service de l'explication d'un texte avec plus de rigueur, d'avoir incité les enseignants et les élèves à faire recours à ces nouvelles théories car, désormais, il sera difficile de parler du sens sans se référer à l'énonciation.

Que le travail de ce mémoire soit une modeste contribution dans la gestion du programme

## Mémoire5

### Introduction générale

Enseigner à nos élèves à s'exprimer oralement et par écrit dans la langue qu'ils étudient représente l'objectif principal que vise l'enseignement du français langue étrangère au 2ème palier de l'école fondamentale algérienne. Or, bien qu'un ensemble de matériaux pédagogiques et de procédés didactiques (livre de l'élève, guide du maître, fiches et progressions d'enseignement), associés soit mis en œuvre par notre institution scolaire pour pouvoir conduire cet apprentissage, l'enseignement en question ne va pas sans certains tâtonnements, sans certains dysfonctionnements qui risquent d'empêcher que soit atteint l'objectif assigné par les instructions officielles : aider les élèves à communiquer en français.

En effet, l'enseignement du FLE au niveau du 2ème palier de l'école fondamentale dispensé dans et par notre institution scolaire est un enseignement massif, fondé sur l'égalité et la justice permettant de transmettre un savoir uniforme à un public large et hétérogène qui va travailler selon les mêmes rythmes. Un tel enseignement, suppose pour être efficace, un public dont le niveau de connaissance et les pré-requis hétérogènes.

Or, la disparité des niveaux ne cesse de s'accroître, au sein d'une même classe. Ce que cet enseignement ne prend pas en considération cette disparité et donc il ne cadre pas avec la réalité du terrain ; ce qui favorise même ... l'insuccès scolaire.

En plus, l'enseignement du français au niveau du 2ème palier de l'école fondamentale est chaque fois remis en question. Le caractère peu systématique qui influence ses contenus et les différentes réformes qu'il a subies n'ont pas laissé indifférents les inspecteurs et les enseignants qui n'ont pas manqué de rappeler les principales lacunes qui justifient une réforme celle-ci doit de prendre en considération, la non correspondance des contenus aux attentes des élèves. Aussi les réactions les plus significatives ont-elles été enregistrées auprès des spécialistes en la matière, depuis la mise en œuvre des contenus et des programmes de l'enseignement du français au primaire, ne cessent de se poser des questions sur la place qu'occupent l'écrit et l'oral dans cet enseignement du français langue étrangère par rapport aux programmes officiels de français adoptés à ce même niveau.

Pour ce qui concerne notre recherche, nous allons tenter de cerner la place qu'occupe l'écrit dans l'enseignement du français au primaire au sein du 2ème palier de l'école

fondamentale, cette place, nous la chercherons au sein des programmes officiels de l'école fondamentale élaborés et imposés par l'institution. Ces programmes sont représentés essentiellement par deux progressions, celle des dossiers de langue (depuis 1976) et celle des Unités Didactiques (depuis 2002 au primaire). Pour cela une question principale s'impose à nous : « Quelle place occupe l'activité de l'écrit dans l'enseignement du français au 2<sup>ème</sup> palier du fondamental ? », ainsi que deux questions partielles s'imposent aussi :

« Quelle est la place de l'expression écrite dans la progression en Dossiers de langue ? ». « Quelle place occupe la production écrite au sein des Unités Didactiques ? ». La production écrite représente un domaine où vont se rencontrer les plus fortes difficultés. C'est pourquoi nous avons orienté notre recherche dans ce sens. Nous nous sommes proposé d'analyser les fiches pédagogiques réalisées par les enseignants, afin de pouvoir mettre en évidence ce que ces derniers font réellement en classe par rapport aux progressions fournies par la tutelle, puis de les mettre en relation avec la place qu'occupe l'expression écrite dans les contenus de l'enseignement du français, à l'égard de ces questions, nous émettons les hypothèses suivantes :

- L'expression écrite, fait-elle partie de l'enseignement du français au 2<sup>ème</sup> palier de l'école fondamentale ?
- Si oui, comment est-elle enseignée ? Et cet enseignement s'appuie-t-il sur toutes les activités réalisées auparavant ou non ?
- Les difficultés éprouvées par les élèves durant l'activité de l'expression écrite, sont-elles dues à l'absence d'une relation de complémentarité entre l'expression écrite et les autres activités réalisées soit celles du dossier de langue ou celles de l'unité didactique ?
- L'expression écrite, occupe-t-elle une place importante dans la progression en unités didactiques ?
- Si oui, les activités réalisées durant l'unité didactique sont-elles complémentaires afin de favoriser la réalisation de l'expression écrite ?
- Si non, les pré-requis, sont-ils vraiment suffisants pour qu'on puisse demander à l'élève de produire un petit paragraphe ?
- La production écrite, couvre-t-elle une superficie importante dans la progression en dossiers de langue ?
- Si oui, sur quels critères s'est-on basé pour arriver à ce résultat ?
- Si non, dans cette progression l'étape d'expression écrite, manque-t-elle de méthode et d'efficacité ?

De plus, et grâce à notre petite expérience dans l'enseignement de la langue française qui nous a mené à traiter ce sujet en tant que P.C.E.F (Professeur Certifié de l'Enseignement Fondamental) de français, nous essaierons d'apporter un tant soit peu, un éclairage sur le problème qui nous préoccupe en tant qu'enseignant et éducateur. Nous avons en effet remarqué malheureusement, une grande désaffection de l'écrit, où la plupart de nos élèves arrivent très difficilement à produire, une suite de phrases grammaticalement et sémantiquement correctes, surtout pendant la réalisation de l'activité de la production écrite par des élèves de 6ème AF.

Pourtant, ces derniers vont passer à la fin de l'année scolaire un examen pour accéder au collège.

- Et face à cette situation, comment devons-nous agir ? Et quelles solutions apporter ?

C'est ce que nous allons voir dans la progression thématique des dossiers de langue, tout en essayant de trouver d'autres itinéraires afin de cerner ces lacunes relevant de l'écrit, étant donné que la primauté, dans ce présent mémoire sera donnée à la production écrite, sujet de cette recherche.

Contrairement aux objectifs préconisés dans l'enseignement du français langue étrangère dans les méthodes traditionnelles qui privilégient l'expression orale au détriment de l'écrit, nous allons accorder beaucoup plus d'importance à l'écrit dans les méthodes communicatives, qui favorisent quant à elles l'écrit au sein même de l'unité didactique d'où l'appellation « Le Grand Projet d'écriture ».

#### **Justification du choix du thème :**

Notre choix pour ce sujet est loin d'être fortuit. Il répond beaucoup plus à notre souci en tant qu'enseignant (P.C.E.F) de langue française dans le fondamental. Nous avons constaté :

- Le manque de motivation chez nos élèves pour de cette activité
- La difficulté rencontrée par l'enseignant au moment de passer d'une logique d'enseignement à une logique d'enseignement/apprentissage.
- De même notre motivation est dictée par les programmes officiels qui organisent l'enseignement du français au 2ème palier du fondamental en Dossiers de langue et par Unités Didactiques. A travers les deux organisations de l'enseignement du français à l'école fondamentale algérienne (2ème palier), nous réaliserons une recherche à propos de l'expression écrite et la place qu'elle occupe dans les deux progressions soit en Dossiers de langue ou en Unités Didactiques.

Dans le cadre de notre recherche, nos rencontres et nos discussions avec les enseignants et les inspecteurs constitueront pour nous une source d'information qui va éclairer notre réflexion sur la question de l'enseignement de l'expression écrite au niveau de la 6ème année fondamentale.

Comme notre recherche s'inscrit dans le domaine de la didactique de l'écrit, nous avons consulté les travaux de didacticiens et de linguistes tels que : Sophie Moirand, Yves Reuter, Christine Barré De Miniac, Sylvie Plane, Jean Michel Adam. Ce qui nous a permis d'organiser notre travail en deux parties :

La première partie est constituée de trois chapitres :

Le premier chapitre est consacré à la situation de communication écrite dans l'enseignement de l'écrit et à la grammaire textuelle et ses éléments de base tels que : le texte, le discours, la typologie des textes, la cohérence textuelle et la cohésion.

Le deuxième chapitre est consacré à l'étude de l'écrit en langue étrangère, sa place dans les approches pédagogiques, les processus rédactionnels en langue étrangère et le développement de l'écrit en langue étrangère.

Le troisième chapitre consiste à décrire le dossier de langue et l'unité didactique, leur fonctionnement et leur organisation, c'est-à-dire la contextualisation de notre recherche.

Quant à la deuxième partie de notre recherche, elle s'articule en trois chapitres :

Le premier chapitre sera consacré à l'analyse et la présentation détaillée du corpus et du public visé par cette recherche.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'analyse comparative des activités réalisées dans les deux progressions : dossiers de langue et unités didactiques et leur relation avec l'expression écrite

Le troisième chapitre consistera à la présentation et l'analyse du questionnaire fourni au corps enseignants

Cette deuxième partie sera la phase susceptible de fournir des éléments de réponses à nos hypothèses.

Enfin, nous concluons ce présent travail par la confirmation ou l'infirmité de nos hypothèses citées auparavant.



## **Conclusion générale**

Tout au long de ce travail, nous avons tenté, très modestement, de déterminer la place de l'expression écrite dans l'enseignement du français au 2<sup>ème</sup> palier de l'école fondamentale. Notre objectif majeur est de réaliser une analyse qui vise l'enseignement de l'expression écrite et la place qu'elle occupe dans les deux progressions en dossier de langue et en unité didactique.

L'analyse de notre corpus, les cahiers journaux et les fiches des enseignants et le questionnaire destiné aux enseignants, nous ont permis d'avoir les résultats suivants :

La progression en dossier de langue telle qu'elle est présentée suivant le manuel scolaire ne constitue pas un tout homogène, car ses différentes phases n'entretiennent pas de relations. Nous avons constaté par rapport à ce qu'on fait étudier aux élèves surtout en activités linguistiques, que ces dernières ne sont pas déployées par les élèves en cours de production écrite. Les types discursifs étudiés sont nombreux mais les exercices d'écriture portent seulement sur le narratif. De plus les réaménagements opérés en 1995 par la tutelle au 2<sup>ème</sup> palier du cycle fondamental, ont fait ressortir les insuffisances et les faiblesses de l'enseignement du français par dossier de langue. Cet enseignement était centré sur la grammaire de la phrase et caractérisé par une incohérence interne des dossiers de langue, constitués d'activités non adéquate au type discursif étudié. Une importance capitale était également accordée à l'oral auquel on consacrait une heure au début de chaque dossier et avant la séance de l'expression écrite.

Après les modifications apportés au niveau du programme du 2<sup>ème</sup> palier du fondamental, nous avons relevé deux éléments fondamentaux :

la recentration sur l'écrit et l'adoption de l'UD comme un nouveau mode de fonctionnement en classe. De surcroît, nous avons constaté une incompatibilité entre les manuels scolaires et fascicules de programmes. Ceci est dû au fait que les modifications ont été opérés sans changer les manuels scolaires.

L'avènement de l'unité didactique dans le programme de 6<sup>ème</sup> année fondamental a apporté un renouveau au niveau du cheminement de l'enseignement / apprentissage du FLE et cela en proposant des activités cohérentes contrairement à celles du dossier de langue, oeuvrant dans la même perspective : conduire l'élève à rédiger un texte selon les typologies textuelles (narratif, documentaire, argumentatif,...).

Nous pouvons constater cela à partir de la première activité (compréhension de l'écrit ) où les textes sélectionnés répondent au model textuel choisi (narratif, argumentatif, documentaire,...).

En outre, les activités linguistiques opèrent dans le sens de préparer l'élève à la rédaction finale.

L'enquête par questionnaire nous a permis d'analyser les aspects de la démarche adoptée par les enseignants. Les objectifs du test ont été atteints.

Les réponses fournies par les enquêtés montrent que la démarche adoptée présente des aspects positifs, mais beaucoup d'insuffisances.

Les résultats de notre expérience nous ont permis de dire qu'il faut donner beaucoup d'importance à l'enseignement / apprentissage de l'expression écrite au sein de notre école algérienne.

Nous avons réalisé, au terme de toutes ces activités, le besoin absolu de repenser la pratique de l'expression écrite dans les classes, pour la rendre plus efficace.

En termes de perspectives nouvelles de recherches, notre modeste travail ouvre la voie pour d'autres travaux de recherche et de les orienter vers le primaire. Quant à nous, nous orienterons notre recherche dans l'avenir sur l'écrit mais en tenant compte des changements apportés par la nouvelle réforme du système éducatif de notre pays. Il serait très important d'examiner l'enseignement /apprentissage de l'écrit par rapport à sa place, à ses objectifs, mais à un niveau plus grand et plus élargi.

## Mémoire6

### Introduction générale

En considérant la communauté linguistique «...comme étant un groupe qui partage les mêmes normes... », <sup>156</sup> et non pas « comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes » <sup>157</sup>, LABOV souligne indirectement que, la langue, outre d'être une norme, est aussi un usage, dans la mesure où elle met à la disposition de ses usagers un nombre considérable de choix lexicaux, morphosyntaxiques voire phonétiques, qui diffèrent en fonction de ces usagers (leurs besoins, leurs statuts socioculturels, professionnels et leurs compétences linguistiques, etc.) et du contexte (au sens le plus large du terme).

Ainsi, un francophone a tout droit de dire, à titre d'exemple, *faire une faute* ou *commettre une faute*, *nuit noire* ou *obscur*, *piger le sens*, *le comprendre* ou *le saisir*.

Cependant, si le choix est possible dans de tels cas, il l'est plus ou moins et voire impossible dans d'autres. Quel choix le locuteur a-t-il devant des combinaisons de mots telles qu'*arc en ciel* ou *chemin de fer* ?

Ceci dit, si la langue, conçue comme norme et usage, a offert, dans certains cas, des choix, elle le sa aussi restreints dans d'autres. D'où la fixation de certaines formes langagières devant lesquelles l'utilisateur se trouve relativement ou même complètement passif. Ce qu'il est convenu d'appeler les expressions figées, les mots composés et les proverbes n'en sont que des exemples.

Ce qui nous intéresse dans ce travail qui ne se veut qu'une initiation à la recherche dans le domaine des sciences du langage, c'est de projeter la lumière sur l'un des cas où le locuteur ne jouit que d'un nombre limité de choix (lexicaux ou morphosyntaxiques), à savoir la collocation : vocable introduit en tant que concept linguistique pour rendre compte d'un phénomène concret et perceptible dans les langues en général, et dans les langues spécialisées en particulier. Ce phénomène consiste à ces « *combinaison[s] de lexèmes préférée[s] par une communauté linguistique* ». <sup>158</sup> Telle est souvent la conception attribuée à la collocation.

---

<sup>156</sup> Louis-Jean CALVET, *La sociolinguistique*, que sais-je ? Paris, PUF, 1996, p. 70.

<sup>157</sup> 2 Ibid.

<sup>158</sup> Gerhard FREIBOTT et Ulrich HEID, *Collocations dans une base de données terminologique et lexicale*,

Cependant, conçue ainsi, «... la notion de « collocation » au sens originel est loin d'être dépassée. ». <sup>159</sup>

D'une part, elle est polysémique et unanime quant aux critères qui la définissent. Certains linguistes, entre autres FREIBOTT et HEID <sup>160</sup> réservent, par exemple, ce terme pour désigner des combinaisons binaires de lexèmes. Par contre, pour certains d'autres dont CRUSE (voir infra p.37), la binarité n'est pas un critère définitoire. De même, pour certains, ce terme est exclusif aux combinaisons lexicales. Ce qui n'est pas le cas pour d'autres, dont M. BENSON, <sup>161</sup> pour qui ce terme désigne même les combinaisons lexicogrammaticales (luter pour, renoncer à, etc.).

D'autre part, ce terme désigne un phénomène linguistique plus ou moins flou quant à son statut.

Dans la mesure où elle englobe toute combinaison de lexèmes dont l'utilisateur n'est ni complètement libre ni complètement passif. Ces combinaisons se situent dans la zone grise entre deux types de combinaisons : les combinaisons libres de lexèmes et celles qui sont déjà élaborées par la langue (mots composés, expressions figées, etc.). D'où la difficulté de leur repérage dans le corpus, qui reste néanmoins problématique.

Toutefois, même si ces combinaisons sont unanimes quant à leurs critères définitoires, ambiguës quant à leur statut par rapport à certains cas pareils de combinaisons et problématique quant à leur repérage, elles sont des combinaisons distinctes ayant leurs propres caractéristiques linguistiques communes (sémantiques et syntaxiques et pragmatiques) qui les caractérisent, les unissent et permettent de les identifier et de les classer en classes, en types et en sous-types.

---

<http://www.erudit.org/revue/meta/1991/v36/n1/002882ar.pdf>, p.78, Consulté le 02 / 03 / 2006.

<sup>159</sup> 4 Pierre LERAT, *Les langues spécialisées*, Paris, PUF, 1995, p. 103.

<sup>160</sup> Gerhard FREIBOTT et Ulrich HEID, op. cit., p. 78.

<sup>161</sup> Marleen LAURENS, *La description des collocations et leur traitement dans les dictionnaires*,

<http://www.kuleuven.be/vlr/994colloc.htm>, p. 02, Consulté le 17 / 11 / 2004.

D'où l'utilité d'une étude empirique faite sur corpus, qui vise la mise en évidence de ces caractéristiques linguistiques (sémantiques, syntaxiques) qui caractérisent les collocations et qui permettent de les identifier et de les classer en classes, en types et en sous-types.

Tel est ce qui est souligné en tant que problématique de travail axée sur trois objectifs : le repérage, la description et la classification des collocations dans un corpus spécialisé.

Si nous avons choisi de travailler sur les collocations, et en particulier sur les collocations dans une langue spécialisée, c'est qu'il y a, nous semble-t-il, un vide théorique concernant de telles littératures, et ce, au moins au niveau de l'université algérienne. Nous ne prétendons certes pas l'accomplir. Mais, il est possible de soulever le rideau sur ce domaine de recherche si riche, d'y attirer l'attention des futurs chercheurs, et pourquoi pas d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Si nous avons choisi de travailler sur la langue spécialisée, et en particulier sur la langue de droit, c'est parce que celle-ci est un terrain fertile pour notre choix thématique (la collocation), et celle-ci est beaucoup plus fertile (voir infra. p.32).

De même, ce travail n'est certes pas dénué des intérêts personnels et des raisons subjectives qui le nourrissent et qui en déterminent le choix. Car, comme le souligne ANGERS, « *même en science domaine de l'objectivité, un élément subjectif intervient dès le départ : l'intérêt.* ».<sup>162</sup> En effet, si nous nous sommes laissés orienter vers la collocation en tant que thème, c'est parce que nous nous sommes laissés guider par le goût que nous éprouvons pour les thèmes délaissés et écartés. Car, cela nous permet, outre l'investissement de nos savoirs et notre savoir-faire déjà acquis, d'acquérir de nouveaux savoirs et une nouvelle habileté, de nous ouvrir de nouvelles perspectives et de sentir le goût et le plaisir que suscite la recherche.

Nous avons choisi de concrétiser notre étude par rapport à la langue de droit dont le corpus représentatif est un ouvrage s'intitulant *les 1000 questions à l'avocat* de M. FEEL et al. Le pourquoi de ce choix est du, d'un côté, à la richesse de la langue de droit où le regroupement de lexèmes sous forme de collocations est un phénomène clairement remarquable, et de l'autre, au fait que cet ouvrage a presque traité tous les sujets et les questions abordés par le droit français. Ce qui nous permet d'épargner l'effort de collecter de ça et là des textes juridiques de genres divers. D'où la légitimité de son choix en tant que corpus représentatif de cette langue spécialisée. S'ajoute à cela notre lecture préalable de cet ouvrage qui est peut-être la seule raison subjective intervenant dans ce choix.

---

<sup>162</sup> Maurice ANGERS, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Alger, CASBAH, 1997, p. 12.

Eu égard aux objectifs soulignés, à reprendre : le repérage, la description et la classification des collocations, un éclecticisme de concepts, de notions et de procédés empruntés de disciplines, de théories et d'approches diverses nous imposent en tant que moyens d'analyse auxquels nous faisons appel quant nous en avons besoin. En effet, si notre but ultime est de mettre en relief la collocation par rapport aux autres combinaisons de mots, il sera nécessaire de la décrire sur les divers plans de la langue (syntaxique et sémantique), et par conséquent de faire recours à l'apport de la morphosyntaxe, de la sémantique, de la grammaire traditionnelle. Dès lors, le figement syntaxique, morphème, lexème, partie du discours, sens compositionnel et semi-compositionnel, collocatif, base, la substitution, l'ajout, etc. sont tous des concepts, des notions et des procédés qui sont fortement présents et récurrents dans ce travail.

Quant au plan à suivre, ce travail sera divisé, pour le besoin méthodologique, en trois chapitres. Le premier chapitre, s'intitulant *Langue spécialisée, langue de droit et corpus d'étude*, se veut un exposé théorique, préliminaire et introductif dans lequel nous actualisons notre question de recherche par rapport à son contexte général, à savoir la langue spécialisée, par rapport à son contexte particulier, à savoir la langue de droit, et enfin par rapport à son contexte le plus particulier, à savoir le corpus d'étude.

Dans le deuxième chapitre qui s'intitule *Identification du phénomène collocatif en langue de droit*, nous accordons une importance particulière à la première partie de la question de recherche, à savoir le comment du repérage de collocation dans le corpus juridique et la description des unités qui la composent. Ceci nécessite certes de cerner la notion de collocation, d'exposer ses caractéristiques générales et de la distinguer des notions proches. Ce bagage théorique nous sert, dans un premier temps, à entreprendre la question du repérage des collocations dans le corpus d'étude, et dans un second temps, à entreprendre la question de repérage de ses composantes.

Le troisième chapitre, qui s'intitule *Les collocations dans la langue de droit : propriétés linguistiques et critères de classification*, se veut une étude descriptive et classificatoire des collocations extraites du corpus ; nous nous donnons d'abord comme tâche de décrire ce qui distingue les collocations sur les plans linguistiques (syntaxique et sémantique), puis nous nous en servons en tant que critère de classification.

A ces trois chapitres s'ajoute une partie annexe dans laquelle nous compilons, sous forme de tableaux, les résultats d'analyse, et sous forme de glossaire, nos moyens conceptuels.

## Conclusion générale

Au terme de cette étude, nous avons pu reconnaître que la collocation, en tant que fait linguistique caractérisant les langues spécialisées en général et la langue de droit en particulier, est, à l'instar de tous les faits linguistiques, loin d'être circonscrite en dizaines ou même en centaines de pages. Nous n'avons pas l'outrecuidance de prétendre toute forme d'exhaustivité ou de généralisation quelconque, ou même de renier l'insuffisance, les lacunes ou toute sorte de glissement qui peuvent exister dans ce travail.

Tel est d'abord et enfin le plus important résultat, nous semble-t-il, auquel nous avons abouti en guise de conclusion de ce travail dont la problématique se résume en trois verbes : repérer, décrire et classifier.

Cette problématique a été concrétisée par rapport à un corpus juridique en trois chapitres qui se complètent. Le premier est un chapitre introductif dans lequel nous avons essayé de circonscire la question de recherche par rapport à la langue spécialisée, par rapport à la langue de droit et par rapport au corpus d'étude. Dans le deuxième, nous avons traité la question de l'identification des collocations et leur distinction dans le corpus. Le dernier chapitre s'est voulu une étude descriptive et classificatoire des collocations extraites du corpus juridique.

Par ailleurs, il est cependant possible que ce travail ait enlevé même relativement l'ambiguïté sur la collocation en tant que fait linguistique caractérisant la langue de droit et en tant que concept linguistique englobant, tel qu'il apparaît dans ce travail, un conglomérat de types de combinaisons et de constructions hétéroclites définissables et identifiables à partir des critères qui sont, d'une part d'ordre divers (sémantiques, morphosyntaxiques et voire pragmatiques), et de degrés divers de l'autre.

En effet, conçue comme combinaison préférée de lexèmes, la collocation n'est donc définie que pragmatiquement par le fait d'être l'objet d'une restriction créée par l'usage, le contexte ou le domaine de spécialisation, soit dans ce cas le droit. Ni la syntaxe ni la sémantique impose ou préfère, par exemple, *faute lourde* au lieu de *faute grave*. Seul le contexte juridique le préfère.

De même, la collocation n'est définie que morphosyntaxiquement par son figement morphosyntaxique qui restreint pour l'utilisateur les possibilités d'intervention sur sa structure. Or, nous distinguons, quant aux collocations extraites du corpus, des degrés

divers de figement. Ce terme réunit aussi bien les combinaisons les moins figées (degré minimal) que celles les plus figées (degré maximal).

Il réunit aussi bien les combinaisons de type *ordre public* que celles de type *conclure un contrat*. D'où l'existence d'un continuum dont les extrêmes représentent d'une part les collocations qui se caractérisent par un degré minimal de figement, de l'autre, les collocations qui se caractérisent par un degré maximal du figement. Entre ces deux cas se situent des cas intermédiaires dont le plus remarquable est celui des collocation semi-figées qui représentent le centre de ce continuum.

La collocation est aussi définie sémantiquement par son figement sémantique ; l'usager ne peut intervenir que relativement dans la construction du sens (ainsi la possibilité de substituer le collocatif par son synonyme est relative). Or, il n'est pas aisé d'évaluer le figement sémantique. Car de nombreux facteurs d'ordres divers participent à stabiliser le sens de collocation. Le figement de sens peut être le résultat d'un figement morphosyntaxique : la fixation de la morphosyntaxe conduit forcément à une stabilisation de sens. Il peut être par ailleurs le résultat d'un figement lexical. Si la langue ou le contexte (autrement dit la norme et l'usage) restreint le nombre de lexèmes qui peuvent se combiner avec la base pour la construction de collocation, il restreint par conséquent, pour l'usager, les possibilités d'intervenir dans la construction de sens. Ce qui fixe le sens de la collocation. Par ailleurs, Les possibilités des choix lexicaux, et par conséquent sémantiques, ne sont pas les mêmes. Dans certains cas, ces choix sont possibles (par exemple : *infraction à la loi, transgression de la loi, violation de la loi*, etc.). Ils le sont plus ou moins dans d'autres. Et ils sont parfois impossibles (quel choix l'usager a-t-il en ayant affaire à une collocation de type *ordre public* ?). Ainsi, nous distinguons certes et en général des collocations ayant des collocatifs plus ou moins substituables, (par conséquent, elles sont plus ou moins figées sur le plan lexical) et des collocations ayant des collocatifs insubstituables (par conséquent, elles sont figées sur le plan lexical). Or, ce figement lexical relatif n'est qu'un élément ou indicateur, parmi d'autres, du figement sémantique caractérisant la collocation.

De même, la collocation est sémantiquement marquée par son sens compositionnel. Or, il y a des degrés de compositionnalité, étant donné que le degré de participation du collocatif dans la construction de sens de collocation diffère d'une collocation à une autre. Nous déduisons le sens d'une collocation comme *délivrer un certificat* comme nous déduisons un sens de combinaison libre telle que *prendre le stylo*. Alors que, dans une collocation comme *travail noir*, nous essayons d'adapter le sens du collocatif en fonction du sens de la



base. Le collocatif perd donc une partie de son sens. Or, le degré de compositionnalité de sens, nous a permis de distinguer en général des collocations ayant des sens compositionnels et d'autres ayant des sens semi-compositionnels.

Quant à l'identité morphosyntaxique de collocation, il est peut être évident que celle-ci n'est réduite à aucune forme morphosyntaxique quelconque (à l'instar des combinaisons libres), étant donné l'autonomie grammaticale de ses composantes. Or, il est possible de regrouper les collocations, en fonction de leurs structures grammaticales et celles de ses composantes, en divers classes, en types et en sous-types. Ainsi, cette étude a permis de regrouper les collocations caractérisant notre corpus, et par conséquent la langue de droit, en quatre classes : collocations à bases nominales, collocations à bases verbales, collocations à bases adjectivales et collocations à bases composées ou syntagmatiques. Chacune de ces classes englobe des sous-classes, des types et même des sous-types. Pour ne citer qu'un exemple, la classe des collocations à bases nominaux englobe des collocations à composantes nominales, collocations à bases nominales et collocatifs verbaux, collocations à bases nominales et collocatifs adjectivaux, etc. la domination des collocations à bases nominales est une remarque à souligner dans la langue de droit

Par ailleurs, cette étude a permis de souligner, en guise de remarque, que les composantes de collocation binaire formée de deux parties de discours différentes (V+N, N + Adj etc.) sont souvent identifiables à partir de sa forme grammaticale. Pour ne citer qu'un exemple, une collocation qui se compose d'un verbe et adverbe (par exemple : *adopter plénièrement*) est certes une collocation à base verbale et collocatif adverbial (le verbe, accompagné d'un adverbe, fonctionne certes comme base). Or, cette remarque reste une hypothèse à vérifier et une perspective de recherche ouverte.

Tel est le bilan de ce travail à partir duquel nous avons essayé d'apporter notre contribution au moins au niveau de notre université, et pourquoi pas au niveau de l'université algérienne et vers la recherche scientifique en général.

De même, nous espérons, à travers ce discours linguistique, que nous avons enrichi, même relativement, la littérature relative à la collocation : thématique, quoique importante, fertile et fructueuse, en particulier pour les chercheurs didacticiens et traductologues, n'a pas jouit de travaux d'envergure. Ainsi, ce vide théorique nous a été sans doute, lors de ce travail, une pierre d'achoppement.

# Mémoire7

## Introduction générale

Partant de la proposition que le point de départ de notre analyse linguistique est le texte littéraire, nous essayerons d'aborder la textualité des débuts du conte populaire.

Notre choix s'est porté sur la structure des contes populaires algériens, leurs formes possibles, leurs critères d'appartenance à un ensemble qui fait leur genre.

Notre préférence s'est portée sur le conte, vu qu'il reflète la culture et la réalité quotidienne du peuple algérien et pour donner un sursaut de vie à un patrimoine en voie de disparition.

Notre ambition sera une contribution à la clarification des débuts de contes, leur lisibilité, et leur structure qui sont en rapport avec les critères génériques.

Notre étude va essentiellement tourner autour de la textualité et de la généricité de la première phase du conte.

D'abord nous tenterons de savoir comment l'enchaînement des idées, par la succession des informations nouvelles, peut assurer une structure canonique et d'identifier les critères génériques qui mettent en relation le texte en question avec le genre littéraire.

Ainsi notre problématique est définie :

L'analyse de la textualité des phases initiales des contes populaires algériens, selon des approches énonciatives et grammaticales, peut-elle déterminer leur généricité ?

C'est-à-dire savoir si la textualité de la phase initiale est une caractéristique spécifique au genre du conte. Ce qui permet d'avancer certaines hypothèses :

Est-ce que l'identification générique des contes à travers leurs débuts, ne peut rester qu'une simple affaire de combinaison des critères génériques et des composants textuels ?

-Est-ce que le mode de progression thématique est un indice lacunaire permettant au lecteur l'identification générique de ces phases ?

- Peut-on parler de planification des phases initiales ?

- Peut-on parler d'une structure canonique spécifique des phases initiales des contes populaires algériens ?

- Est-ce qu'on peut lier l'organisation textuelle de ces phases à la question du genre ?

Les hypothèses citées précédemment nous ont conduit aux objectifs suivants :

- Le premier objectif est de démontrer les stratégies narratives qui se manifestent à la surface de ces phases.

- Le second est l'identification de la structure textuelle des phases initiales, on abordera des questions portant sur les composants textuels pour mieux vérifier les rapports compositionnels de ces phases
- Le troisième est l'analyse séquentielle permettant au lecteur de discriminer la structure canonique des différentes phases.
- Le quatrième objectif est une réflexion sur l'organisation textuelle (critères génériques du conte) de ces phases qui sont associées à la question du conte comme genre littéraire.

Il nous paraît légitime de faire une mise au point théorique susceptible d'étayer notre travail. Nous avons opté pour étude textuelle relevée des travaux de la grammaire textuelle de J. M. Adam ainsi que d'autres linguistes .

Ici la cohésion nous permet d'étudier des rapports linguistiques qui régissent les relations entre les composants thématiques d'une proposition et entre les propositions d'un texte.

Pour que notre étude soit claire , il nous semble indispensable de parvenir à deux autres approches, l'une énonciative , relevée des travaux de Emile Benveniste , Catherine Kerbrat Orechioni , Dominique Maingueneau , et l'autre sémiotique de Greimas, afin de délimiter la phase initiale , nous avons ici préféré la segmentation du texte en constituants immédiats et de construire des matrices pour passer d'une microstructure à une macrostructure narrative afin d'examiner la textualité et de dégager les critères génériques du texte .

Notre corpus d'étude est en général, l'oeuvre de Taos AMROUCHE « Le Grain Magique », un recueil de contes populaires algériens. Quant au choix de la phase initiale des contes, il est déterminé par certains arbitraires guidés par la simplicité apparente qui attire notre attention, aussi la curiosité suscitée par les travaux et les théories appliquées sur les contes occidentaux à savoir les contes merveilleux russes étudiés par Probb , Greimas , Bremond , et d'autres linguistes que nous avons découverts au cours de notre cursus universitaire .

Nous avons volontairement limité notre travail à la phase initiale (début du conte) pour mieux cerner l'objet de notre étude, parce que c'est là où nous pouvons marquer une macrostructure narrative qui nous permet de bien examiner la textualité.

Notre travail porte comme titre : Pour une analyse grammaticale et énonciative de la phase initiale du conte populaire algérien « Le Grain Magique » de Taos AMROUCHE . : De la textualité à la généricité

Il nous a été inspiré par les travaux qui relèvent des méthodes de la linguistique textuelle et de l'approche énonciative applicable aux textes littéraires. Le point de départ de notre étude est la délimitation de cette phase et l'important dans notre analyse est le mode de

progression textuelle ainsi que le discours narratif dans les différentes phases initiales des contes populaires algériens.

Pour cette étude nous avons conçu un travail reparté en six chapitres dont le premier définit le début du conte (phase de initiale) et identifie en quoi consiste ce début. On propose d'utiliser les rapports de la sémiotique narrative initiée par Gréimas.

Le deuxième montre comment s'établit la communication entre l'auteur et le lecteur (le public générique) à travers une énonciation particulière. On s'interrogera à propos de la réception du conte par la construction de l'univers fictif. Le troisième traite les instances narratives, l'alternance des plans d'énonciations, les valeurs temporelles.

Le quatrième fait le tour des composants textuels, il s'intéresse aux propositions, à leurs liens et leurs structures internes. Quant au cinquième chapitre, il s'intéresse aux formes de composition textuelle, sa planification, ainsi qu'aux modes de progression.

Le dernier chapitre aborde les phases initiales sous l'angle de leur appartenance générique.

## Conclusion générale

Au terme de cette étude, nous avons qu'à reconnaître que la collocation, en tant que fait linguistique caractérisant les langues spécialisées en général et la langue de droit en particulier, est, à l'instar de tous les faits linguistiques, loin d'être circonscrite en dizaines ou même en centaines de pages. Nous n'avons pas l'outrecuidance de prétendre toute forme d'exhaustivité ou de généralisation quelconque, ou même de renier l'insuffisance, les lacunes ou toute sorte de glissement qui peuvent exister dans ce travail.

Tel est d'abord et enfin le plus important résultat, nous semble-t-il, auquel nous avons abouti en guise de conclusion de ce travail dont la problématique se résume en trois verbes : repérer, décrire et classer.

Cette problématique a été concrétisée par rapport à un corpus juridique en trois chapitres qui se complètent. Le premier est un chapitre introductif dans lequel nous avons essayé de circonscire la question de recherche par rapport à la langue spécialisée, par rapport à la langue de droit et par rapport au corpus d'étude. Dans le deuxième, nous avons traité la question de l'identification des collocations et leur distinction dans le corpus. Le dernier chapitre s'est voulu une étude descriptive et classificatoire des collocations extraites du corpus juridique.

Par ailleurs, il est cependant possible que ce travail ait enlevé même relativement l'ambiguïté sur la collocation en tant que fait linguistique caractérisant la langue de droit et en tant que concept linguistique englobant, tel qu'il apparaît dans ce travail, un conglomérat de types de combinaisons et de constructions hétéroclites définissables et identifiables à partir des critères qui sont, d'une part d'ordre divers (sémantiques, morphosyntaxiques et voire pragmatiques), et de degrés divers de l'autre.

En effet, conçue comme combinaison préférée de lexèmes, la collocation n'est donc définie que pragmatiquement par le fait d'être l'objet d'une restriction créée par l'usage, le contexte ou le domaine de spécialisation, soit dans ce cas le droit. Ni la syntaxe ni la sémantique impose ou préfère, par exemple, *faute lourde* au lieu de *faute grave*. Seul le contexte juridique le préfère.

De même, La collocation n'est définie que morphosyntaxiquement par son figement morphosyntaxique qui restreint pour l'usager les possibilités d'intervention sur sa structure. Or, nous distinguons, quant aux collocations extraites du corpus, des degrés divers de figement. Ce terme réunit aussi bien les combinaisons les moins figées (degré minimal) que celles les plus figées (degré maximal).

Il réunit aussi bien les combinaisons de type *ordre public* que celles de type *conclure un contrat*. D'où l'existence d'un continuum dont les extrêmes représentent d'une part les collocations qui se caractérisent par un degré minimal de figement, de l'autre, les collocations qui se caractérisent par un degré maximal du figement. Entre ces deux cas se situent des cas intermédiaires dont le plus remarquable est celui des collocation semi-figées qui représentent le centre de ce continuum.

La collocation est aussi définie sémantiquement par son figement sémantique ; l'usager ne peut intervenir que relativement dans la construction du sens (ainsi la possibilité de substituer le collocatif par son synonyme est relative). Or, il n'est pas aisé d'évaluer le figement sémantique. Car de nombreux facteurs d'ordres divers participent à stabiliser le sens de collocation. Le figement de sens peut être le résultat d'un figement morphosyntaxique : la fixation de la morphosyntaxe conduit forcément à une stabilisation de sens. Il peut être par ailleurs le résultat d'un figement lexical. Si la langue ou le contexte (autrement dit la norme et l'usage) restreint le nombre de lexèmes qui peuvent se combiner avec la base pour la construction de collocation, il restreint par conséquent, pour l'usager, les possibilités d'intervenir dans la construction de sens. Ce qui fixe le sens de la collocation. Par ailleurs, Les possibilités des choix lexicaux, et par conséquent sémantiques, ne sont pas les mêmes. Dans certains cas, ces choix sont possibles (par exemple : *infraction à la loi, transgression de la loi, violation de la loi*, etc.). Ils le sont plus ou moins dans d'autres. Et ils sont parfois impossibles (quel choix l'usager a-t-il en ayant affaire à une collocation de type *ordre public* ?). Ainsi, nous distinguons certes et en général des collocations ayant des collocatifs plus ou moins substituables, (par conséquent, elles sont plus ou moins figées sur le plan lexical) et des collocations ayant des collocatifs insubstituables (par conséquent, elles sont figées sur le plan lexical). Or, ce figement lexical relatif n'est qu'un élément ou indicateur, parmi d'autres, du figement sémantique caractérisant la collocation.

De même, la collocation est sémantiquement marquée par son sens compositionnel. Or, il y a des degrés de compositionnalité, étant donné que le degré de participation du collocatif dans la construction de sens de collocation diffère d'une collocation à une autre. Nous déduisons le sens d'une collocation comme *délivrer un certificat* comme nous déduisons un sens de combinaison libre telle que *prendre le stylo*. Alors que, dans une collocation comme *travail noir*, nous essayons d'adapter le sens du collocatif en fonction du sens de la base. Le collocatif perd donc une partie de son sens. Or, le degré de compositionnalité de

sens, nous a permis de distinguer en général des collocations ayant des sens compositionnels et d'autres ayant des sens semi-compositionnels.

Quant à l'identité morphosyntaxique de collocation, il est peut être évident que celle-ci n'est réduite à aucune forme morphosyntaxique quelconque (à l'instar des combinaisons libres), étant donné l'autonomie grammaticale de ses composantes. Or, il est possible de regrouper les collocations, en fonction de leurs structures grammaticales et celles de ses composantes, en divers classes, en types et en sous-types. Ainsi, cette étude a permis de regrouper les collocations caractérisant notre corpus, et par conséquent la langue de droit, en quatre classes : collocations à bases nominales, collocations à bases verbales, collocations à bases adjectivales et collocations à bases composées ou syntagmatiques. Chacune de ces classes englobe des sous-classes, des types et même des sous-types. Pour ne citer qu'un exemple, la classe des collocations à bases nominaux englobe des collocations à composantes nominales, collocations à bases nominales et collocatifs verbaux, collocations à bases nominales et collocatifs adjectivaux, etc. la domination des collocations à bases nominales est une remarque à souligner dans la langue de droit

Par ailleurs, cette étude a permis de souligner, en guise de remarque, que les composantes de collocation binaire formée de deux parties de discours différentes (V+N, N + Adj etc.) sont souvent identifiables à partir de sa forme grammaticale. Pour ne citer qu'un exemple, une collocation qui se compose d'un verbe et adverbe (par exemple : *adopter plénièrement*) est certes une collocation à base verbale et collocatif adverbial (le verbe, accompagné d'un adverbe, fonctionne certes comme base). Or, cette remarque reste une hypothèse à vérifier et une perspective de recherche ouverte.

Tel est le bilan de ce travail à partir duquel nous avons essayé d'apporter notre contribution au moins au niveau de notre université, et pourquoi pas au niveau de l'université algérienne et vers la recherche scientifique en général.

De même, nous espérons, à travers ce discours linguistique, que nous avons enrichi, même relativement, la littérature relative à la collocation : thématique, quoique importante, fertile et fructueuse, en particulier pour les chercheurs didacticiens et traductologues, n'a pas jouit de travaux d'envergure. Ainsi, ce vide théorique nous a été sans doute, lors de ce travail, une pierre d'achoppement.

# Mémoire8

## Introduction générale

L'intérêt porté à l'étude des interactions verbales remonte à une date récente (la fin des années 1960 aux États-Unis et 1980 en France). Les raisons de ce retard peuvent être expliquées par l'empire de l'héritage saussurien qui s'intéresse exclusivement à l'étude de la langue dans sa manifestation écrite et se montre défavorable à l'interactionnisme bien qu'il affirme la primauté de l'oral, ainsi que le maintien, depuis belle lurette, du fameux schéma jakobsonien de la communication, réduit actuellement au statut de « modèle élémentaire » de type « télégraphique » et d'inspiration « cybernétique ».

Aujourd'hui, en France, on s'emploie à combler ce retard, et de multiples courants interactionnistes se trouvent en voie d'épanouissement.

Notre travail de recherche s'inscrit dans cette nouvelle orientation des sciences du langage, il se veut une modeste contribution à l'exploration du discours en interaction. Cette exploration cible des points fort intéressants censés être abordés pour la première fois ici et dont nous assumons l'entière responsabilité. Comme le montre l'intitulé de notre mémoire, l'objet d'investigation sur lequel porte notre étude consiste en un ensemble de données « authentiques » (vs « artificielles ») fixées par enregistrement dans une émission radiophonique diffusée sur les ondes de Radio France

Internationale (IRF). Dénommée « Appels sur l'Actualité », cette émission fait débattre différents sujets politiques ; son déroulement doit strictement se produire dans un espace temporel de vingt minutes, au cours duquel le journaliste, meneur du débat, donne successivement la parole aux auditeurs en ligne préalablement inscrits sur l'antenne.

Comme il s'agissait de données orales, nous avons procédé à leur transcription par la médiation des conventions orthographiques en usage.

Le choix particulier de tel genre d'interaction verbale comme support d'analyse parmi tant d'autres possibles, est produit en grande partie sous la dictée des besoins d'analyse. Nous ne pouvons néanmoins dissimuler une autre raison, subjective, participant partiellement à l'établissement de ce choix, à savoir notre préférence marquée pour les sujets politiques de ralliement à la cause arabo-musulmane.

Les besoins d'analyse dont il est question se rapportent aux interrogations naissant du parallélisme que nous avons effectué entre les différentes données théoriques liées à l'analyse conversationnelle et les données orales authentiques, et ce, avant de fixer notre



choix sur le thème actuel de notre recherche. Évidemment, ces interrogations ont été filtrées pour être à même de constituer une problématique de recherche.

En effet, ledit parallélisme nous a permis de percevoir au sein de l'analyse interactionnelle (théories et objets d'étude) des points problématiques demeurant jusque là inexplorés ou à peine effleurés. Ces points sont en nombre de trois, ils correspondent aux hypothèses interrogatives vérifiant notre problématique de recherche. Chaque hypothèse se rattache à un aspect bien déterminé de l'interaction envisagée. Ensuite l'ensemble des trois aspects auxquels se rattachent les trois hypothèses sont co-présents dans le même corps de l'interaction verbale sélectionnée, ce qui rend son choix tout pertinent.

Certes, l'intitulé de notre mémoire n'évoque que la portée générique de notre problématique de recherche, qui se présente sommairement comme une étude pragmatique et argumentative du discours en interaction, toutefois les trois hypothèses suivantes permettent de focaliser de plus près sa portée :

***Hypothèse 01:*** la structure hiérarchique du cas particulier des interactions médiatiques à partenaires multiples, gérées par une personne extérieure à l'échange présente-t-elle les mêmes scénarios de déroulement que ceux caractérisant tout autre interaction verbale, à savoir : ouverture / corps/ clôture ?

***Hypothèse 02:*** quelle est l'incidence de la rencontre des contraintes conversationnelles et celles créées par le temps physique imposé à l'interaction sur la progression des actes pragmatiques et des actes d'orientation argumentative de cette dernière?

***Hypothèse 03:*** dans une interaction médiatique à partenaires multiples, gérée par une personne extérieure à l'échange (le journaliste), le passage d'une séquence dialogale à une autre (journaliste-intervenant1 à journaliste-intervenant2) se ramène-t-il à leur simple articulation via l'acte d'allocation du tour de parole par le journaliste, ou existet- il des stratégies discursives d'ordres pragmatique et argumentatif intervenant pendant ces moments charnières?

Ceci dit, la mise en oeuvre de l'exploration de cette trinité s'effectuera dans la deuxième partie du plan de notre recherche sachant que celui-ci est structuré de deux grandes parties : la première, théorique, intitulée « **Définition et discussion des concepts de base** », elle incorpore trois chapitres exposant et négociant certain nombre d'outils qui nous semblent opératoires pour aborder notre étude. Le premier chapitre est conçu pour une approche

conceptuelle de la conversation, il présente les deux modèles genevois de l'analyse conversationnelle (le modèle statique vs dynamique). Le deuxième chapitre explore les données théoriques de la pragmatique linguistique en passant en revue ses différentes approches pour mieux démarquer leurs orientations prenant le contre-pied de la linguistique saussurienne. Enfin, le troisième chapitre expose les composants linguistiques et rhétoriques responsables des enjeux argumentatifs dans l'analyse conversationnelle. À ces données théoriques, nous avons hasardé le cas échéant des remarques et des critiques justifiées, d'où le mot « **discussion** » associé à l'intitulé de cette première partie.

La disposition de ces chapitres dans cet ordre est fonction de l'importance de leur degré d'exploitation dans l'analyse. Les différents cadres théoriques d'où sont puisés ces outils d'investigation accusent l'adoption d'une approche *éclectique* convoquant conjointement des approches différentes mais complémentaires.

La deuxième partie, pratique, intitulée « **Application à une étude pragmatique et argumentative de l'interaction** » met à profit les précédents outils d'analyse indispensables pour la mise à l'épreuve des hypothèses afférentes à la problématique de recherche. Elle incorpore symétriquement à la première trois chapitres. Le premier prend en charge l'étude de la structure hiérarchique de l'interaction pour retracer soigneusement son script et le faire démarquer de bien d'autres. Cela nous permettra d'introduire une autre répartition au sein des trois étapes marquant le développement de toute interaction verbale, à savoir : ouverture, corps et clôture. La nouvelle répartition est fondée sur des critères forgés à partir de données pragmatiques et énonciatives et elle n'est valable que pour des interactions médiatiques organisées par une personne extérieure à l'échange. Ce chapitre s'attache donc à l'étude d'un aspect purement structuraliste de l'interaction. Le deuxième chapitre, quant à lui, se fixe un autre point de mire. Sans se disloquer complètement de l'aspect formel, il préfère emboîter le pas aux possibles contraintes liées à l'imposition d'un temps physique réduit à l'interaction, lesquelles contraintes sont présumées devoir affecter plus particulièrement les contraintes conversationnelles définissant la structure dynamique de l'interaction. Il nous sera permis au cours de ce chapitre de démontrer la primauté des enjeux du temps physique de l'interaction conçu par nous comme catalyseur agissant *a contrario* les contraintes conversationnelles. Enfin, le dernier chapitre, tout en se situant dans la continuité du précédent, il s'intéresse à l'identification des stratégies discursives supposées être mises en oeuvre pendant les points de transition d'une séquence dialogale à une autre, laquelle transition est jusque là schématisée comme étant purement

mécanique. L'aboutissement de ce dernier chapitre concerne également le cas particulier d'interactions gérées par une personne extérieure à l'échange.

Nous tenons à souligner par ailleurs que l'ouvrage de référence dont nous avons butiné à grand renfort les éléments indispensables à l'analyse, est bien celui de J. MOESCHLER. Un spécimen intitulé *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours* et qui a reçu le prix Latsis 1985 de l'Université de Genève. L'auteur, un élément brillant de l'École de Genève, y fait preuve d'une haute finesse d'esprit en intégrant systématiquement à l'analyse conversationnelle les théories de l'argumentation d'Anscombe et Ducrot.

S'il fallait évoquer en dernier lieu les pierres d'achoppement qu'a affrontées notre travail, nous n'hésiterions pas de mentionner les procédés de transcription des données orales qui nous ont requis une grande abnégation et nous ont coûté un temps considérable. Ensuite, notre affrontement à des théories interactionnistes extrêmement diverses et qui sont reconnues par leurs champs conceptuels foisonnants et leurs frontières mouvantes n'était pas sans recommander, à l'intention d'une démarche éclectique, la mobilisation d'une attention soutenue.

## **Conclusion générale**

L'analyse de cet échantillon de corpus nous a permis d'appréhender le processus de structuration hiérarchique de l'interaction médiatique ciblée comme objet d'analyse, et de définir son script par rapport à d'autres typiques aux interactions ordinaires. À cet égard, nous avons pu identifier une autre structuration typique aux interactions médiatiques gérées par une personne extérieure à l'échange, où il importe de distinguer ouverture de l'émission *vs* ouverture de l'interaction et clôture de l'interaction *vs* clôture de l'émission. Cette distinction est établie à partir du critère énonciatif rendant compte du rapport communicatif entre journaliste-auditeurs et journaliste-participants.

La relative formalité que nous avons identifiée en envisageant le déroulement de l'interaction verbale au cours de cette analyse ne contredit pas néanmoins le caractère informel de l'oral.

## Mémoire9

### Introduction générale

« *Je me voulais écrivain sans en mesurer la souffrance et le vertige* » !

En commençant par cette citation de l'écrivain marocain A.Khatibi, nous voulions montrer la difficulté du produit scriptural, mais l'étude et/ou la critique de ce produit reste plus difficile encore.

L'évolution des espèces vivantes a suivi des voies qui peuvent nous paraître bien mystérieuses. En réalité, chaque organisme vivant représente à sa manière une incroyable réussite, et il est difficile de dire ce que cette évolution a fait de mieux, tant chacun de ses produits force en quelque sorte notre admiration !

Il n'en reste pas moins que cependant que le langage a toujours été considéré comme un fruit très particulier et fascinant de cette évolution, comme s'il s'agissait d'un inestimable cadeau qu'aurait reçu l'espèce humaine !

D'un animal intelligent ne dit-on pas : « il ne lui manque que... », et c'est sans doute ce qui fait dire au philosophe Alain<sup>163</sup> : « *qui n'a point réfléchi au langage n'a point réfléchi du tout* ».

Le langage humain est considéré comme un objet à la fois familier, étrange et surtout merveilleux...c'est le comportement symbolique humain le plus développé !

Les langues naturelles n'imposent pas de limites à l'expression : tout ce que nous percevons, concevons, imaginons, pensons, prévoyons... peut trouver une expression langagière et, par conséquent, se communiquer à autrui.

En réalité, alors que la communication animale se limite à un répertoire limité de messages relativement stéréotypés (appel, alerte, demande, menace,..) le langage humain nous rend capable d'exprimer un nombre de significations quasi illimité. Outil de communication, il participe de l'action de l'homme sur le monde.

L'application de certaines méthodes linguistiques à des textes littéraires est féconde : elle permet d'en faire surgir certains aspects qui intéressent les linguistes d'une part et les spécialistes de l'autre part. Et à partir des années 1980, l'étude linguistique de la littérature

---

<sup>163</sup> Emile Chartier, dit : Alain, essayiste français né à Mortagne (1868-1951)

s'est renouvelée grâce aux acquis de l'énonciation, de la linguistique textuelle et de la pragmatique. ces approches ont donné une grande poussée pour l'étude du texte littéraires et ont permis l'accès à des « *phénomènes linguistiques d'une grande finesse(...) où se mêlent étroitement la référence au monde et l'inscription des partenaires de l'énonciation dans le discours* »<sup>164</sup>.

L'étude de ces phénomènes ouvre alors, plusieurs voies à la lecture littéraire, notamment à des réflexions sur la construction de la référence et les figurations de la subjectivité.

La structure de la langue est liée au sujet humain de l'énonciation et à la société dont il appartient ; tout auteur qui écrit une oeuvre s'adresse à un public, à un ou des lecteur(s), d'où la situation doit se déterminer par la relation entre énonciateur(auteur) et un énonciataire (lecteur), «*(...) c'est par le langage que l'homme se constitue comme "sujet"; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'"égo"* »<sup>165</sup>

En général, et dans toute production, écrite soit-elle ou orale (notre étude s'intéresse à la production scripturale), les pronoms personnels sont omniprésents ; et par conséquent, personne ne peut s'en passer de leur usage. Ce sont d'ailleurs la catégorie que nous rencontrons le plus dans tous les discours.

Les pronoms personnels sont des formes linguistiques qui ont été toujours considérées comme une seule et même classe fonctionnelle et formelle :

« *Les indicateurs –je- et –tu-, ne peuvent exister comme signes virtuels, ils n'existent qu'en tant qu'ils sont actualisés dans l'instance du discours où ils marquent par chacune de leur propre instance le procès d'appropriation par le locuteur* ». <sup>166</sup> Mais, alors peut-on imaginer une langue sans pronoms ? jamais !

Le problème des pronoms n'est pas un problème de langue, mais plutôt un problème de langage, et cela est dû à l'universalité de ces formes linguistiques.

Problématique :

Les pronoms personnels ne sont distingués des autres pronoms, que seulement par leur dénomination.

---

<sup>164</sup> D. Mainguenuau,, *pragmatique pour le texte littéraire*, Nathan université, paris, 2001

<sup>165</sup> E. Benveniste, *problèmes de linguistique générale I*, Ed. Gallimard, Paris, 1966, p.256

<sup>166</sup> Ibid. P.255

Dans la mesure où « *Toute manifestation verbale (...) a la faculté (...) de communiquer ses intentions aux éléments du langage intégrés dans ses visées sémantiques et expressives, et de leur imposer des nuances de sens précises, des tons de valeur définie* »<sup>167</sup>, l'oeuvre littéraire est à considérer, à la fois, comme une oeuvre esthétique et comme un lieu de questionnements sur la langue, suggérés par les priorités syntaxiques, stylistiques et lexicales de l'auteur déterminant ses visées ou ses intentions.

Les pronoms personnels ou comme les appellent d'autres linguistes « *embrayeurs ou déictiques* », ont suscité un intérêt majeur dans les études et recherches linguistiques récentes à l'instar de celles de Dominique Mainguenu, et Catherine Karberat-Orecchioni. En langue française, l'usage des pronoms personnels de la première personne « je » et « nous » permet de se définir en tant qu'énonciateur, mais l'alternance dans cet usage posera des problèmes, ce qui nous oblige à être attentif et marquer du recul, afin de bien saisir l'énonciateur.

Notre objet d'étude porte sur les deux pronoms personnels de la première personne à savoir « je » et « nous » dans le récit autobiographique (dans la mesure où le roman de Mouloud Feraoun « *le fils du pauvre* » est purement une autobiographie de l'auteur lui-même), car nous savons que le nom du personnage central du récit « Fouroulou Menrad » n'est que l'anagramme de l'auteur, ainsi que ce passage de Mouloud Feraoun à son ami Roblès « *dommage, car une préface de toi au fils du pauvre n'aurait fait de mal ni à toi, ni à moi, ni à l'école. de toute façon, dis-moi ce qu'il faut faire : je suis prêt à parler de moi en 15 lignes comme je l'ai fait en 200 pages* »<sup>168</sup>, et dans une lettre à Madame Landis-Benos, le 4 février 1955: « *Fouroulou, c'était à peu près moi* »<sup>169</sup>.

Le récit autobiographique est une narration à la première personne avec excellence, c'est l'histoire de soi-même, c'est-à-dire narrer avec un « je », mais ce « je » se métamorphose souvent en « nous », première personne du pluriel. L'auteur change ainsi de statut, ce choix des pronoms n'est pas innocent :

« *Le choix d'un pronom personnel entraîne et inspire d'autres choix (...) touche à la question fondamentale de la place où est situé un récit donné dans les catégories des*

---

<sup>167</sup> M. Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984, P.112

<sup>168</sup> Mouloud Feraoun, *lettres à ses amis*, éd. seuil, 1969, p.92

<sup>169</sup> Ibid. P.93

*possibles narratifs* »<sup>170</sup>. L'auteur cherche donc, à se raconter par le truchement d'un personnage "fictif" ou "romanesque». Il suffit de chercher "hors du texte" les détails autobiographiques pour s'assurer qu'il s'agit du personnage auteur.

Cette étude s'intéresse donc, à la description de ce que nous avons appelé « le jeu du "je" et "nous" ». Par le mot « jeu », nous visons à montrer la multiplicité du sujet énonciateur même s'il s'agit d'une autobiographie ou une écriture de soi, et aussi nous visons par là, le « jeu » de la langue, et les différentes situations énonciatives qui permettent ainsi un va-et-vient des deux pronoms déjà mentionnés et comment ce processus de mutation du « je » en « nous » prend place dans l'écriture de Mouloud Feraoun. Ce va-et-vient entre ces pronoms, donc, relève d'une stratégie adoptée par l'écrivain afin d'accéder à un but déterminé : montrer son

appartenance et sa relation avec son groupe social (son village), les deux pronoms seraient donc des marqueurs relationnels, une relation de solidarité surtout, et aussi celui d'agir sur autrui et l'impliquer tout en dénonçant une situation de vie des plus misérable, car l'écriture est une entreprise singulière et collective à la fois, c'est à dire qu'on n'écrit pas pour soi-même seulement, mais aussi pour les autres ; « *l'écriture est bien entendu une entreprise singulière, mais elle ne se détache pas ici des préoccupations collectives, qu'il s'agisse de traduire une expérience linguistique...de traduire une expérience socioculturelle, d'accepter ou de refuser tel aspect de l'histoire littéraire occidentale* »<sup>171</sup>.

Notre hypothèse est que l'écriture de Mouloud Feraoun dans « le fils du pauvre » renferme des stratégies discursives mises au point par l'auteur afin de construire et de défendre une thématique particulière : il ne s'agit pas seulement d'une autobiographie mais plutôt d'une biographie collective. Il s'agit pour nous donc, de s'intéresser à l'usage alterné des pronoms personnels de la première personne « je » et « nous », tout en prenant compte de la situation d'énonciation et identifier à qui renvoie l'un et l'autre et d'aborder les modalités d'énonciation de ce « jeu langagier » et la diversité du sujet dans le roman « le fils du pauvre ».

---

<sup>170</sup> Glowinski Michael, *Sur le roman à la première personne, dans Esthétique et poétique*, textes réunis et présentés par G. Genette, Ed. Seuil, Paris, 1992, p.229

<sup>171</sup> Moura Jean-Marc, *Littératures francophones et théories postcoloniales*, PUF, Paris, 1999, P.43



Nous montrons comment celui-ci sous-tend la dimension énonciative du discours de l'auteur et ses intentions, de montrer aussi les degrés d'implication de l'auteur dans son énoncé et sa relation avec sa société (le contexte de cette production artistique) d'où cette « relation de solidarité », d'où surgit une relation d'interdépendance entre une identité personnelle et une identité collective, en cherchant à associer son destinataire et par la suite l'influencer !

Est-ce que c'est sa voix qu'il veut nous faire entendre ? ou c'est la voix collective de toute une population opprimée ? S'agit-il d'une biographie individuelle ou une biographie collective ?

Après une introduction générale où nous avons essayé de montrer l'utilité de la langue en général chez le sujet humain et du langage en particulier, un aperçu sur la littérature maghrébine d'expression française s'avère nécessaire (puisque le corpus d'étude y est inscrit), nous avons divisé le travail en trois chapitres.

Dans le premier chapitre, nous procéderons à montrer l'intérêt qui a été donné à la linguistique saussurienne c'est-à-dire étudier la langue comme les « algorithmes », et comment d'autres linguistes ont pensé que l'énoncé possède d'autres niveaux d'organisation plus « profonds » d'où l'apparition de la linguistique énonciative, et aussi sans oublier et négliger l'apport qu'a fourni la psychanalyse ; le sujet producteur de tout énoncé est influencé par ce qu'il l'entoure.

Ainsi, la compréhension et l'analyse de l'énoncé ne peut se faire sans recourir à l'extratexte. Le langage humain est régi par un contexte qui impose un choix de mots ; le récit autobiographique que nous le présenterons brièvement en est une grande preuve avec surtout ces voix multiples qui accompagnent toujours l'instance de la narration à savoir « je » !

Tout en s'appuyant sur les travaux de Bakhtine et la notion de polyphonie, le fruit d'une conception Lacanienne du sujet « le -je- n'est qu'un autre »

Le deuxième chapitre sera consacré aux pronoms personnels d'une façon générale et ceux de la première personne « je » et « nous » plus particulièrement. nous essayerons donc dans ce chapitre de faire une synthèse aussi cohérente que possible des divers travaux déjà effectués sur les pronoms personnels d'une manière générale et plus particulièrement ceux de la première personne, ainsi que la place qu'ils occupent dans la pratique scripturale surtout. Nous parlerons aussi de l'approche énonciative dans laquelle s'inscrit notre recherche et mettre en exergue le degré d'implication de l'auteur avec ses lecteurs.

Dans le troisième chapitre, nous commencerons par une brève présentation de l'œuvre et une analyse simple du titre de l'œuvre en tant que « paratexte » et nous présenterons par la suite des contenus choisis « énoncés », et leurs situations d'énonciation et montrer aussi les différentes stratégies et astuces adoptées par l'auteur afin de bien manier cet usage des pronoms de la première personne ; tantôt parler avec « je » et tantôt parler avec « nous » !

Nous n'avons nullement l'intention d'aborder tout ce qui concerne les pronoms personnels dans le discours littéraire et faire une analyse approfondie, mais faire plutôt de ce travail juste une initiation à la recherche dans ce domaine et une tentative de description de ce « jeu » interminable de la production littéraire !...car approcher la littérature c'est approcher les rives d'un océan avec tous ces risques, la littérature restera sans profondeur puisque tout simplement : c'est une création de l'homme !!

## Conclusion générale

Au moment de rédiger le mot de la fin, nous sommes partagés entre la joie d'en avoir fini avec une quête de longue haleine et l'amertume de n'avoir, pas poussé l'audace plus loin, et comme disait Louis Aragon : « et s'il était à refaire, je referai ce chemin » !!!

La littérature algérienne de langue française a produit un certain nombre de textes à résonance autobiographique. Le genre autobiographique peut être donc, considéré comme fondateur de cette littérature. Certains écrivains ont essayé de cacher leur identité, mais le projet initial est maintenu : l'autobiographie.

Le « je » dans l'œuvre de Mouloud Feraoun, balance entre la première personne du singulier et la première personne du pluriel « nous ». un passage sans rupture se manifeste au fil de la narration, de la première personne du singulier « je » à la première personne du pluriel « nous ». c'est l'une des stratégies et caractéristiques de l'écriture de Mouloud Feraoun et un grand nombre d'écrivains algériens.

Cette stratégie scripturale chez Mouloud Feraoun dans son roman « le fils du pauvre » n'est pas un jeu de dédoublement seulement, mais c'est aussi la confrontation de soi à soi, une confrontation dans un double sens ou un double mouvement : NOUS/MOI ; (...Jusqu'au jour où **je** franchirai moi-même, sur mes deux pieds, le seuil de **notre** maison...), et puis : MOI/MOI (« **je me** revois ainsi, portant une petite gandoura blanche à capuchon », « **je ne me** laissais pas faire aisément »).

Un intérêt majeur et qui est toujours d'actualité dans le débat de la littérature maghrébine d'expression française, est l'ambiguïté du « je » et du « nous ». cette position mobilise l'apport de la psychanalyse et de la linguistique surtout, en lui permettant d'interroger certaines dimensions de l'expérience scripturale, jusqu'ici ignorées par les théories dominantes du Maghreb.

« Je est un autre » écrivait Rimbaud. En usant d'un pseudonyme pour signer une œuvre littéraire, il est bien connu que l'auteur veut faire croire qu'il est un autre. Il travestit son identité, lui impose un masque ; il se présente ainsi voilé au public.

L'écrivain qui met en valeur son moi en publiant une œuvre littéraire, même s'il doit dissimuler et jouer avec son identité, ne tient pas finalement à être totalement « autre ».

Par conséquent, le « je » de l'auteur identique à celui du narrateur se réalise en tant que tel à travers le projet autobiographique qui le fait exister pour soi et pour autrui, en l'incitant à agir pour transformer sa situation et celle d'autrui. Le projet ainsi que son actualisation

permettent d'une part au « je » de s'inscrire par rapport à la collectivité, et d'autre part de transformer le temps en complice de " son " existence.

Dans un récit autobiographique, le pronom personnel « je » renvoie tantôt au narrateur situé dans le passé, tantôt au narrateur situé au moment où il raconte son histoire. Le narrateur fait alterner les passages où il raconte au passé son souvenir d'enfance avec les passages où il s'exprime au présent pour commenter cet épisode de son enfance, livrer ses réflexions ou évoquer sa facilité ou au contraire sa difficulté à se souvenir.

L'alternance entre des passages narratifs où le narrateur raconte des moments passés de sa vie et des commentaires où il s'exprime au présent est une des caractéristiques du texte autobiographique.

En fait les textes littéraires sont cadrés dans une réalité socio-historique, mais ce qui est fascinant chez les écrivains algériens d'expression française est cette manière ou faculté de manipuler l'autobiographie, de se dévoiler, de parler de soi, de sa souffrance ,en l'élargissant au groupe ,et montrer ainsi la perdurance d'un sentiment d'appartenance à une communauté d'âmes qui implique le lecteur, ce qui parfois fait défaut à un type de littérature occidentale noyée dans l'égotisme.

C'est donc là, où résident sans doute la fascination et l'intérêt pour ce jeu entre « je » et « nous ».

# Mémoire10

## Introduction générale

La littérature algérienne d'expression française d'avant l'indépendance évolue dans un contexte particulier marqué par le colonialisme. Elle dénonce le système impérialiste non seulement français mais occidental dans son ensemble. Elle exprime des thèmes spécifiquement algériens : l'identité nationale algérienne par la description d'une réalité socioculturelle qui allait à l'encontre des clichés habituels de l'exotisme, l'exil physique et linguistique, la réhabilitation de l'homme algérien, la situation coloniale. Elle dévoile l'exploitation de l'indigène par le colon, sa destitution par la force des armes de son statut d'être humain, pour se voir ravalé à un simple outil économique au profit de son exploitateur.

Elle est considérée comme une littérature de combat où l'homme algérien aiguise sans cesse sa personnalité pour s'affirmer par tous les 'moyens' contre la force coloniale. C'est pourquoi elle est engagée. C'est –à-dire qu'elle revêt une orientation politique et sociale explicite dans le mouvement de la lutte de libération nationale. En effet, parler de cette littérature, c'est reconnaître à ses écrits une fonction sociale, un statut, un rôle, des prises de position et pour reprendre Brecht « **une praxis transformatrice** ».

C'est dans cette perspective, que Mohammed Dib, un des plus grands écrivains algériens d'expression française, de la génération de 1952, s'est engagé avec beaucoup de constance dans ses écrits, plus particulièrement à travers son œuvre militante *L'Incendie*, second volet du triptyque que l'auteur désigne sous le titre global "*Algérie*", et qui constitue notre corpus de travail, à peindre une fresque panoramique d'une Algérie occupée par une puissance étrangère, et à dévoiler les souffrances physiques et morales endurées par ses compatriotes depuis plus d'un siècle.

En effet, « *La littérature algérienne a pris tôt conscience du rôle qu'elle a à jouer. Elle joue un rôle mobilisateur contre la répression coloniale afin d'énoncer et de "dénoncer le drame algérien"* ». <sup>172</sup>

A noter que, la littérature pré-indépendance s'inscrit dans un mouvement de "légitime réfutation" (Mostepha Lachref) <sup>173</sup> contre l'idéologie nihiliste du système colonial à l'égard de la communauté indigène. Au demeurant ce fut la mission consciente ou inconsciente de tous ceux qui ont pris le parti d'écrire « *dans la gueule du loup* » selon la célèbre expression de Kateb Yacine.

Par ailleurs, dans son œuvre à thèse, *L'Incendie*, Dib s'appuie sur sa connaissance des luttes ouvrières et paysannes de l'après-deuxième guerre mondiale dans la région tlemcénienne, période décisive pour la maturation aussi bien du mouvement national algérien que de l'écrivain. Mais, il s'appuie aussi sur ses lectures et en particulier sur les romanciers italiens de l'époque fasciste qui ont décrit la dure condition des paysans de l'Italie méridionale : Ignazio Silone, auteur du *Fontamara*, Elio Vittorini à qui l'on doit *Conversation en Sicile*..., il en livre un point de vue hautement significatif dès ses premiers romans

De surcroît, *L'Incendie* était un roman qui venait à son heure et même avant l'heure. En effet, il a été publié le premier trimestre 1954, soit six mois avant le grand soulèvement du 1er novembre. Ce roman qui annonce sans cesse des temps nouveaux, s'est donc révélé prophétique. Alors que tant de romanciers réécrivent l'histoire après coup.

---

<sup>172</sup> NGAL Georges, *Le Roman contemporain d'expression française*, Univers, Sherbrooke, Canada, 1975, P.69

<sup>173</sup> 2 Lachraf Mostefa, *des Noms et des Lieux, Mémoires d'une Algérie oubliée*, Edition CASBAH, 2009, p.83.

En effet, « *Si sourdement un nouvel ordre se prépare, c'est qu'une élite nouvelle est en train de se frayer un chemin, c'est l'histoire de toutes les révolutions* »<sup>174</sup>

Dans ce profil, Dib à travers *L'Incendie*, décrit admirablement l'atmosphère de L'Algérie rurale, avec ses révoltes et ses espoirs. Autrement dit, il dénonce la situation des fellahs, leur condition de vie, très dure, voire précaire et leurs revendications démontrent une exaspération devant l'exploitation dont ils sont victimes et laissent aisément envisager l'action de novembre 1954. Ce qui rappelle la conception sartrienne de la littérature engagée :

« *Parler c'est agir. Toute chose qu'on nomme n'est déjà plus la même. Elle a perdu son innocence* »<sup>175</sup>.

A cet effet, et du moment que notre romancier s'est attelé avec ferveur, et sans aucune concession à l'égard du colonialisme à dénoncer une société en proie à des convulsions tant politiques que sociales et culturelles, et à brosser une image authentique de l'Algérie durant l'ère coloniale , nous émettons alors l'hypothèse que l'engagement de l'auteur de *L'Incendie* relève d'un acte de nationalisme.

Pour rappel, la littérature engagée se définit non seulement par l'émetteur, mais aussi par l'effet qu'elle doit produire sur le destinataire. Il s'agit habituellement d'une prise de conscience (conscientisation des masses) et une réflexion critique à susciter (à ce sujet, voir les procédés de distanciation que préconise Berthold Brecht).

En outre, la littérature engagée s'oppose à une autre conception plus classique ou plus formelle de la production artistique, et on ne la comprend

---

<sup>174</sup> MARTINET Marcel, *Culture prolétarienne*, Paris, Maspero, 1981.P,86.

<sup>175</sup> Sartre Jean-Paul, *Qu'est-ce-que la littérature ?*, Paris, Gallimard, 1948, P.13.

bien que dans cette opposition. L'intention ou les procédés esthétiques, ludiques, expressifs doivent ici céder le pas à la nécessité de promouvoir une cause.

En somme, l'engagement doit tendre vers les conceptions humanistes les plus nobles, c'est l'engagement pour la liberté, la justice et la paix dans le monde.

Afin de venir à bout de notre questionnement, nous avons opté dans notre travail pour une méthode descriptive et analytique et pour une approche socio-historique.

Pour cela nous avons jugé utile de subdiviser notre travail en trois chapitres.

Le premier chapitre s'articule autour de Mohammed Dib, sa présentation avec sa biobibliographie, sa "tâche" d'écrivain, son engagement dans l'oeuvre littéraire qu'il a revendiqué avec beaucoup de constance et sa volonté de « *fondre sa voix dans la voix collective* »<sup>176</sup> et de faire de ses oeuvres « *autant d'armes de combat* »<sup>177</sup> pour une littérature nationale. Toutefois, il importe de souligner que si la langue appropriée et utilisée est française, l'expression est foncièrement algérienne.

Le deuxième chapitre consiste à mettre en exergue le projet déclaré (projet de plaidoyer, de contestation) de Dib par le truchement de sa plume et qui se veut conforme à la conception sartrienne de l'engagement. Ainsi le roman algérien à sa naissance s'inscrit dans une entreprise revendiquée plus ou moins énergiquement par les écrivains eux-mêmes qui, soit se déclarant les témoins "objectifs" de leur peuple et de leur temps (Mouloud Feraoun), soit se

---

<sup>176</sup> DIB Mohammed in *Le Figaro littéraire*, 4 juin 1964.

<sup>177</sup> Idem.



veulent de façon plus dynamique et engagée les porte-paroles et les avocats de leur peuple (Mohammed Dib).

Quant au troisième chapitre, il met l'accent sur le fait que *L'Incendie* joue un rôle antithétique à la thèse du roman colonial qui voit en l'autochtone un simple décor. En d'autres termes, l'oeuvre en question se présente comme une sorte de discours subversif pour contrecarrer le discours officiel colonial, un réquisitoire contre la colonisation et ses exactions.

**« La littérature algérienne écrite \*est+ comme une manifestation de l'opposition des colonisés à la politique coloniale »<sup>178</sup>.**

Nous achèverons notre travail de recherche par une conclusion générale qui renferme l'ensemble des conclusions auxquelles nous sommes parvenus tout au long de notre modeste travail de recherche.

En somme, ceci se résume explicitement dans cette citation : **« La fonction de l'écrivain est de faire en sorte que nul ne puisse ignorer le monde et que nul ne puisse s'en dire innocent. Et comme il s'est une fois engagé dans l'univers du langage, il ne peut plus jamais feindre qu'il ne sache pas parler... »<sup>179</sup>**

---

<sup>178</sup> KHADDA Naget, *Mohammed Dib, Esquisse d'un itinéraire*, O.P.U, 1986, P.43.

<sup>179</sup> SARTRE Jean-Paul, *Qu'est-ce que la littérature ?*, op.cit., P.66

## Conclusion générale

Arrivé au terme de ce modeste travail, nous nous proposons d'y jeter un regard récapitulatif sur le chemin parcouru pour confirmer notre hypothèse de départ, à savoir *l'engagement* de Mohammed Dib dans *L'Incendie* relève d'un acte de nationalisme.

Autrement dit, avant même qu'éclate la guerre d'indépendance, Dib s'est voulu sur le terrain qui était le sien *résolument engagé*, loin de tout dilettantisme dans un processus de libération par le dynamisme qui anime ses premiers romans et notre corpus d'étude en particulier, *L'Incendie*. Ceci dit, l'engagement de l'auteur aux côtés des siens est clair et manifeste. Il constate et dévoile, c'est le discours social, considéré comme un véritable réquisitoire contre le système colonial répressif et en même temps un plaidoyer en faveur de *la cause nationale*.

Et en guise de synthèse de notre travail, dans le premier chapitre intitulé " Mohammed Dib ou le regard du dedans " après avoir donné un aperçu historique sur la notion d'engagement et présenté une biographie de l'auteur, nous avons mis en exergue le contrat moral qui liait Dib avec son peuple et son rôle en tant qu'écrivain durant ce contexte historique de l'Algérie. En ce sens Albert Memmi a précisé dans une lettre publiée par Le Monde : « **les écrivains maghrébins sont l'expression des communautés, qui ont vécu la situation coloniale en colonisés ; ils ont annoncé la genèse et la constitution de ces communautés en nations** ».

Par voie de conséquence, l'auteur de *L'Incendie* a été très vite saisi par la réalité la plus quotidienne de la vie algérienne et est descendu de sa tour d'ivoire pour décrire, témoigner voire dénoncer une société en proie à des convulsions tant politiques, que sociales et culturelles.

Il se veut de son temps. C'est sans doute là que réside son véritable engagement.

Par ailleurs, nous avons souligné que Dib se situe à la fois dans le courant dit « *ethnographique* » et dans la littérature de contestation et même de combat. Il fait partie de « *la génération de 1952* » mais il est resté à l'écoute de son temps et il s'est renouvelé. En outre, l'auteur adopta par rapport à la langue française une attitude lucide, révolutionnaire, et à la longue rentable.

Ainsi, on s'aperçoit que cette langue, instrument d'assimilation, sera retournée contre le colonisateur et doit servir au combat libérateur.

Puis dans le deuxième chapitre, nous avons cherché à illustrer le projet déclaré de Mohammed Dib, conformément à la conception sartrienne de l'engagement, c'est -à- dire que le témoignage de l'auteur mue alors progressivement en réquisitoire qui donne une portée nationaliste à la quête identitaire de tout un peuple. Et dans cette optique, il importe de rappeler que son objectif premier est d'éveiller les consciences qui restent velléitaires pour les inciter à l'action. Sans omettre de souligner les motivations politique qui nous semble polariser la recherche intellectuelle et le combat politique de Dib à savoir, le dévoilement des réalités algériennes telles qu'il les voit, la contestation de l'ordre colonial par une prise de position anticoloniale sans équivoque.

Enfin, dans le troisième chapitre, nous avons essayé de montrer que le témoignage auquel on a longtemps réduit la portée de cette littérature "*naissante*" n'en est que la manifestation la plus apparente, le combat essentiel de Dib ayant plutôt été de naturaliser dans sa culture ancestrale la langue française et la forme romanesque dans lesquelles il était appelé à s'exprimer. Ainsi, le chantre des petites gens de Bni-Boublen se donnait les moyens de se faire écouter avant de pouvoir subvertir et le contenu et les éléments de cette prise de parole.

De surcroît, il convient de souligner que dans la trilogie, en général et dans *L'Incendie* en particulier, littérature et politique s'interpellent. La revendication salariale, qui est patente, voile la revendication nationale qui se présente en filigrane du texte.

Pour revenir une dernière fois à notre hypothèse de départ nous pouvons dire que Mohammed Dib, dans ses écrits liminaires, et notamment *L'Incendie*, a inlassablement et avec beaucoup de constance manifesté son engagement et a fait de ses oeuvres "*autant d'armes de combat*" afin de promouvoir la cause nationale. En effet, elle retrace les configurations d'un colonisé à la recherche de sa liberté, de sa destinée, de son devenir chez lui, dans son pays. En un seul mot à la recherche de "*son appartenance ontologique à son peuple*" (Jean Mouhoub Amrouche).

En outre, Dib (et ses congénères) se veulent l'avant-garde d'une politique pour une cause humaine voire universelle. C'est dans ce profil que le congrès de La Soummam a dressé une plate-forme politique dans laquelle il réclame aux intellectuels algériens de produire des écrits (romans, pièces de théâtre, poésie...) exhortant la lutte pour l'indépendance (voir à ce sujet les travaux de Aïcha Kessoul sur *Le Devoir et Le Pouvoir* de l'écriture).

Ainsi, nous terminons notre modeste travail de recherche sur la notion d'engagement avec cette citation :

**« L'acte d'écrire n'est jamais innocent. Il implique une forme d'engagement par relation à soi-même, aux autres, à la conjoncture, au langage »<sup>180</sup>..**

---

<sup>180</sup> Sartre Jean- Paul *Qu'est -ce-que la littérature ?* ». Op.cit., P.97

# Mémoire11

## Introduction générale

Conséquence de l'internationalisation des échanges, le but principal de l'apprentissage d'une langue étrangère n'est plus simplement l'acquisition d'un savoir académique, mais aussi son utilisation dans la vie quotidienne : « *Apprendre une langue c'est apprendre à se comporter de manière adéquate dans des situations de communication où l'apprenant aura quelque chance de se trouver en utilisant les codes de la langue cible.* »<sup>181</sup> C'est donc la langue en tant que moyen de communication qui est passée au premier plan : « *La fonction essentielle de cet instrument qu'est la langue est celle de communication : le français, par exemple, est avant tout l'outil qui permet aux gens (de langue française) d'entrer en rapport les uns avec les autres.* »<sup>182</sup>. Pour que la langue puisse être utilisée comme instrument de communication, il faut que son enseignement soit efficace et réponde directement à cet objectif. On peut donc se demander quel est le type d'activités à mettre en place pour l'atteindre. Toute activité scolaire a comme stratégie de rendre actif l'élève, en l'incitant à participer directement à son apprentissage ; il faut donc que l'apprenant soit attiré par les activités qu'on lui propose : « *L'exposition à la langue cible est insuffisante pour qu'il y ait acquisition de cette langue; il importe que l'apprenant puisse y donner du sens et soit motivé à le faire.* »<sup>183</sup>

Nous avons donc réfléchi sur la manière de mettre en place un tel enseignement d'une langue étrangère à l'école et nous nous sommes interrogés sur les moyens à mettre en œuvre afin que cet apprentissage soit le plus agréable et le plus efficace possible pour l'enfant. Outre l'enseignement d'une pratique de l'oral par stimulation et répétition; outre l'usage d'un langage lié aux échanges pédagogiques (consignes), l'enseignant doit organiser des activités à fonction récréative et ludique autour de supports oraux variés comme la comptine qui tient le haut du pavé dans la didactique de l'oral. Dites ou chantées, récitées individuellement ou à deux, ces petits écrits oralisés sont très appréciés

---

<sup>181</sup> H.Boyer, M.Butzbach, & M.Pendanx, (1990), Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère. P12

<sup>182</sup> Jim Cummings, (1994), Principes pour l'acquisition d'une langue seconde, .P5

<sup>183</sup> Paul Cyr , (1996) , Le point sur...les stratégies d'apprentissage d'une langue seconde.. Éd. CEC P 3

par les enfants. Elles les initient aux sonorités de la langue, et les familiarisent avec une langue orale, joyeuse et poétique contenant souvent de l'humour qu'ils doivent saisir ; en particulier lorsqu'elles créent chez eux de fortes réactions affectives.

La mémorisation de ces petits textes se fait aisément et cela dote l'apprenant d'un bagage de sons, de mots, d'expressions et de structures variés.

Notre objectif est donc de vérifier à partir de l'analyse de diverses situations pédagogiques en milieu scolaire algérien, l'effet que peut avoir la comptine sur l'apprentissage du français langue étrangère, ce qu'elle permet de travailler; et les compétences qu'elle fait acquérir. Notre mémoire s'articule autour de deux parties une première partie théorique, et une deuxième partie pratique :

La partie théorique se compose de deux chapitres : dans le premier chapitre nous présentons d'abord les théories générales et les principales étapes de l'acquisition du langage chez l'enfant, ensuite nous nous référons à la didactique et à certaines théories sous l'influence de Noam Chomsky pour comprendre comment l'enfant acquiert une langue étrangère. Nous évoquons aussi les stratégies et les facteurs pouvant influencer cette acquisition en prenant comme exemple l'apprentissage du FLE en Algérie qui constitue le point de départ de notre mémoire.

Dans le deuxième chapitre nous essayons d'apporter à la lumière de certaines lectures et publications récentes des éclaircissements sur tout ce qui concerne les comptines en tant que moyens d'enseignement/apprentissage des langues ; y compris leurs caractéristiques, leurs avantages, leurs orientations méthodologiques ainsi que les objectifs et les compétences qu'elles permettent de travailler. Cela sera suivi d'un bref aperçu sur la place que leur accordent les programmes d'enseignement du FLE en Algérie. La partie pratique englobe aussi deux chapitres : le premier débute par la présentation de notre problématique et de nos hypothèses sur l'apport des comptines en classe de FLE, et que nous essayons de vérifier par la suite à travers une expérimentation menée dans des classes de première année et de troisième année primaire. Quant au deuxième chapitre, il est consacré à l'analyse et l'interprétation des résultats de l'expérimentation déjà présentée et décrite dans le premier chapitre afin de répondre à notre problématique de départ et aussi pour vérifier et corriger certaines des données énoncées dans la partie théorique.

## Conclusion générale

Tout au long de ce mémoire, nous avons pu constater le rôle essentiel des comptines en classe du *FLE*. Parole écoutée, parole partagée, parole proclamée, la comptine est tout cela à la fois. Elle contribue largement à la socialisation de l'enfant, développe les capacités d'écoute et incite à dire tous ensemble.

En effet, nous avons pris conscience qu'elles sont un facteur indispensable de motivation et qu'elles permettent d'aborder un grand nombre de notions, de faciliter le travail de mémorisation et d'aider à la fixation des composantes linguistiques.

Aussi, pour les apprenants timides, ces petits écrits oralisés permettent de faire entendre sa voix, au sein même du groupe- classe, sans crainte du regard d'autrui.

En participant à un chant, même l'apprenant qui se croit en situation d'échec se solidarise avec ses camarades dans la perspective d'un travail commun et réussi :

*« Les jugements de valeur sur soi et sur ses capacités sont au centre de l'attitude de l'élève face à son rôle dans l'apprentissage... Si l'élève se perçoit comme bon dans le groupe, son apprentissage s'en trouvera stimulé.*

*S'il se perçoit comme moins bon que les autres, il peut avoir certaines difficultés à accepter sa responsabilité dans son apprentissage. Il est très important d'en tenir compte*  
»<sup>184</sup>

Au cours de cette recherche nous avons pris beaucoup de plaisir à voir évoluer les compétences langagières et l'attitude de certains apprenants qui n'osaient ne serait ce que parler au début de cette expérimentation. Ils ont pris plus d'assurance dans leur prise de parole suite aux séances d'apprentissage par les comptines. Il est possible de dire que cette expérience est sans conteste une expérience qui leur a permis de développer leur estime d'eux même et de prendre suffisamment confiance en eux pour pouvoir s'exprimer et réutiliser ce qu'ils ont appris pour améliorer leurs propos en communication orale en français langue étrangère.

Nous avons en effet pu noter que même si l'enfant est incapable de prononcer des paroles, il peut quand même être intégré dans l'activité, et ce, grâce à la gestuelle accompagnant les

---

<sup>184</sup> Carmen Picard, , (2002), Atelier : Stratégies d'apprentissage d'une langue seconde, CSMV : P1

comptines. L'expérience motrice enrichit le vocabulaire, stimule les émotions et accroît la formation des images mentales et des représentations.

Même si le climat de classe doit rester favorable au travail, la détente et le bien-être n'en sont pas exclus. Bien au contraire, on apprend mieux si on se sent à l'aise, et c'est ce que l'utilisation de la comptine nous a permis d'instaurer. Les compétences relatives au langage sont nombreuses et les comptines semblent plus particulièrement appropriées pour acquérir les suivantes :

*o Prendre la parole et s'exprimer de manière compréhensible quant à la prononciation et à l'articulation.*

*o Identifier les éléments de la langue parlée notamment les phonèmes, les isoler, les reproduire, les associer, les agencer pour raconter décrire ou désigner.*

Ainsi, nos séances ont été, il nous semble, assez variées : les élèves ont travaillé l'accentuation et la prononciation de la langue française, ils ont acquis du vocabulaire, ils l'ont réinvesti, ils ont travaillé des structures syntaxiques et ont pu largement s'exprimer même si ont manifesté des hésitations et fait des erreurs.

Cela dit, nous nous sommes aussi aperçus que les comptines n'étaient pas un remède miracle aux lacunes des enfants. Nous restons convaincus cependant qu'ils sont un bon moyen pour **aborder** et **entrer** dans une langue étrangère, mais il nous semble qu'il ne faudrait pas s'en contenter et croire que ces dernières permettront de parfaire et de mener à terme l'apprentissage ou que nous puissions en fonder toute une action pédagogique et que cela soit suffisant. Cela nous semble prépondérant pour l'apprentissage sur toute la durée de l'école primaire. En revanche, l'enseignement des langues dans le collège est très différent et propose des moments de réflexion sur les structures de la langue qu'il est difficile de mettre en place comme tels en primaire vu l'âge des enfants. Ainsi, nous voyons donc les comptines comme totalement adaptées à l'enfant afin qu'il puisse apprendre une langue étrangère à l'école primaire et aller plus loin dans son apprentissage ultérieur.



## Mémoire12

### Introduction générale

Ce mémoire porte sur une analyse intertextuelle et interculturelle de *Tuezles tous* du jeune romancier Salim Bachi qui fait partie de la génération des écrivains algériens qui ont publié à partir des années 2000.

La production littéraire de Salim Bachi s'engage dans une actualité marquée par des événements de violence et de terreur. Dans le rapport de l'écriture au terrorisme, nous citons quelques romanciers dont les textes parus entre 2000-2006 ont pour thème majeur la violence inspirée par l'actualité immédiate, tels que *Les funérailles*, de Rachid Boudjedra<sup>185</sup>, *Dis-moi le Paradis* et *L'enfant fou de l'arbre creux* de Boualem Sansal<sup>186</sup> et *L'attentat* de Yasmina Khadra<sup>187</sup>.

Nous éprouvons le besoin de situer le roman de notre corpus dans le cadre de la littérature algérienne dite « du terrorisme », puisqu'il a pour sujet l'attentat du 11 septembre 2001. Désormais, ce fait historique tant médiatisé, exploité, démystifié ne cesse d'inspirer, de part le monde, des auteurs, avec des

titres tels que : *La Guerre contre la vérité : 11 Septembre, désinformation et anatomie du terrorisme*<sup>188</sup> de Nafeez Mosaddeq Ahmed, *Windows on the World*<sup>189</sup> de Frédéric Beigbeder, *La face cachée du 11 Septembre*<sup>190</sup> de Eric Laurent ou *Les Moines Dans la*

---

<sup>185</sup> BOUDJEDRA Rachid, *Les Funérailles*, Paris, Grasset, 2003, 154p.

<sup>186</sup> SANSAL Boualem, *L'enfant fou de l'arbre creux*, Paris, Gallimard, 2000, 361p. *Dis-moi le paradis*, Paris, Gallimard, 2003, 305p.

<sup>187</sup> KHADRA Yasmina, *L'attentat*, Paris, Julliard, 2005, 268p.

<sup>188</sup> [http://www.editionsdemilune.com/media/extraits/guerre/guerre\\_introduction.pdf](http://www.editionsdemilune.com/media/extraits/guerre/guerre_introduction.pdf)

<sup>189</sup> BEIGBEDER Frédéric, *Windows on the World*, Paris, Grasset, 2003, 374p.

<sup>190</sup> LAURENT Eric, *La face cachée du 11 Septembre*, Paris, Plon, 2004, 269p.

*Tour*<sup>191</sup> de Carrier Roch, sans pour autant, négliger les cinéastes qui ont contribué pleinement à cet événement aussi bien pour le fictif que pour le documentaire, nous mentionnons des titres de films les plus marquants comme :

*11'9"01 SEPTEMBER 11*<sup>192</sup> produit par Alain Brigand, *Le Monde Selon Bush*<sup>193</sup> réalisé par William Karel ou *Loose Change*<sup>194</sup> (1ère et 2ème éditions) par Dylan Avery.

---

<sup>191</sup>[http://books.google.fr/books?id=4PC88Rr5euUC&printsec=frontcover&dq=Les+Moines+Dans+la+Tour&sig=kqBSDNIru7FiF6C2\\_kKtn\\_32qLw](http://books.google.fr/books?id=4PC88Rr5euUC&printsec=frontcover&dq=Les+Moines+Dans+la+Tour&sig=kqBSDNIru7FiF6C2_kKtn_32qLw)

<sup>192</sup> 8. Film de 11 réalisateurs : Réalisateurs: Youssef CHAHINE, Amos GITAI, Shohei IMAMURA, Alejandro Gonzalez INARRITU, Claude LELOUCH, Ken LOACH, Samira MAKHMALBAF, Mira NAIR, Idrissa OUEDRAOGO, Sean PENN, Danis TANOVIC. (2002).

<sup>193</sup> Editions Montparnasse 2004.

<sup>194</sup>1ère édition: <http://video.google.fr/videoplay?docid=-6407220553110796712> 2ème édition:

<http://video.google.com/videoplay?docid=630288087117795>

## Conclusion générale

L'étude intertextuelle et interculturelle dans le roman de Salim Bachi nous a permis de dégager l'ensemble des formes littéraires et non littéraires afin de constater que l'intertextualité dans ce roman est assez particulière, puisqu'il ne s'agit pas uniquement de références à des textes littéraires, mais aussi et surtout au texte sacré, fortement présent à travers 59 versets apparents et quelques autres dissimulés. L'approche intertextuelle, ou plus particulièrement, transtextuelle nous a conduit à identifier, analyser et comprendre l'intertexte dans tout son foisonnement textuel et culturel, cependant nous avons eu des difficultés à considérer l'intertexte sacré en tant qu'aspect intertextuel et de l'analyser au même titre que le texte littéraire.

L'écriture de Bachi est principalement intertextuelle, le mérite de ses oeuvres revient aux préoccupations de l'auteur de toujours ancrer le référent historique dans une autre réalité "littéraire". Dans ses deux précédents romans, l'auteur s'est inspiré du mythe d'Ulysse et de la Kahéna pour raconter l'Algérie des années 90, dans *Tuez-les tous* la charge intertextuelle et interculturelle est plus imposante, parce que le roman s'inscrit dans un contexte plus étendu, il est au coeur d'une actualité fortement inscrite dans le présent, l'urgence. Ceci explique le recours d'une part à un héritage plus vaste, universel, englobant le religieux et le culturel, représenté, d'une part, par des versets Coraniques servant d'argumentation et ,d'autre part, des textes littéraires. Ces derniers se situent entre la tragédie et le mysticisme. D'autres formes ont été soulignées dans ce mémoire, à savoir, des représentations artistiques illustrant la violence américaine à travers le *film noir*<sup>195</sup>, la musique brutale et la représentation objective de l'horreur à travers une photographie historique.

Nous constatons ainsi, que l'oeuvre de Bachi est par excellence dialogique, polyphonique et hétérogène, puisqu'elle véhicule d'un côté, par ses personnages éclatés, le conflit des sociétés contemporaines, de l'autre, l'ouverture du texte littéraire aux autres formes d'art.

*Tuez-les tous* s'insère, donc, dans un processus de création littéraire, où, le religieux, le théâtral, l'épique et l'audiovisuel s'influencent réciproquement de manière à gérer de

---

<sup>195</sup> « Le film noir met généralement en scène un personnage emprisonné dans des situations qui ne sont pas de son fait et acculé à des décisions désespérées. Le meurtre ou le crime, l'infidélité, la trahison, la jalousie et le fatalisme sont des thèmes privilégiés».

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Film\\_noir](http://fr.wikipedia.org/wiki/Film_noir)

nouvelles formes littéraires. Ainsi, pouvons-nous parler de l'émergence, chez certains écrivains algériens, d'une nouvelle forme d'écriture propre au XXIème siècle ?

# BIBLIOGRAPHIE

1. ADAM, J.-M., *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, 1999.
2. AMOSSY, R. et KOREN, R., (2004). Argumentation et prise de position. Pratiques discursives, Semen 17, Revue de Sémio-linguistique des textes et discours, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté.
3. AMOSSY, R., *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Genève, Delachaux et Niestlé, 1999.
4. BANKS, D., *Les marqueurs linguistiques de la présence de l'auteur*, Harmattan, 2005
5. BEACCO, J.-C. et MOIRAND, S., dir. (1995) : Les enjeux des discours spécialisés, les Carnets du Cediscor n° 3, Presses de la Sorbonne Nouvelle
6. BEACCO, J.-C. et MOIRAND, S., « Autour des discours de transmission des connaissances », Langages n° 117, Larousse, 1995.
7. BAKHTINE, M., *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, 1978.
8. BAKHTINE, M., *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, 1984.
9. BARTHES R., « La théorie de texte ». In. *Encyclopédia Universalis. [CD-ROM]*.
10. BENICHOUX, R; J., MICHEL, PAJAUD, D., *Guide pratique de la communication pratique : comment écrire- comment dire ?*, Paris : Gaston Lachurié. 1985.
11. BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1966.
12. BERT, P., « Nous on vous tu: la guerre pacifique des pronoms personnels». pp.06-14

13. BOUQUET, S., « Linguistique textuelle, jeux de langage et sémantique du genre », *Langages*, 129, 1998
14. BOURE, R., Sociologie des revues de sciences sociales et humaines. In "Réseaux", n°58,1993.
15. BRETON P., *L'Argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte.1996.
16. BRONKART, J-P., «Enjeux épistémologiques de l'analyse des discours In : A. Auchlin et al. (Ed.), *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy ROULET*, Québec, 1996.
17. CERVONI J., *L'Enonciation*, Paris, PUF, 1987.
18. CHARAUDEAU P., *Langage et discours. Eléments de sociolinguistique (Théorie et pratique)*, Paris, Hachette Université, 1983.
19. CHARAUDEAU P., « Une théorie des sujets de langage », *Langage et société*, n° 28, juin 1984.
20. CHARAUDEAU P., et D. MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
21. CHAROLLES M., « Analyse du discours, grammaire de texte et approche grammaticale des faits de textualité », in *Le Français aujourd'hui*, n° 148, février 2005, Armand Colin/AFEF, 2005.
22. DE BESSE, B., « Le domaine », in H.BEJOINT et P. THOIRON (dir.), *Le sens en terminologie*, PUL, Lyon, 2000.
23. DEVILLARD, J., La communication scientifique entre spécialistes : Le cas de six revues de référence anglo-américaines en science économique. Toulouse I-Le Mirail, thèse. P. 427, 1991.
24. Ducrot, O. et T., Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, 1972.

- 25 DUCROT, O., *Le Dire et le Dit*, Minuit, 1980.
26. ETIEMBLE René, *le jargon des sciences*, Herman, Paris, 1966.
27. FLOTTUM, K., La présence de l'auteur dans les articles scientifiques : étude des pronoms je, nous et on. In : Auchlin, A et al (éds). *Structure et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*. Québec : éd. Nota bene.2004.
28. GENETTE G., R. HANS, *Théorie des genres*, Edition du Seuil, 1986.
29. GOB, J, *Précis de littérature française*, Bruxelles. De Boeck 1963.
30. GUIMIER C. *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en- ment*, Paris, Ophrys. 1996.
31. HARRIS, Z., *Notes du cours de syntaxe*. Paris : Le Seuil. 1976.
32. Hélène Hagège – LIRDEF – Université Montpellier II – IREM « La démarche scientifique » - février 2007
33. HOOLAND, V., *La troisième personne, Maltraitance, résilience et interaction verbale*, Paris, Harmattan, 2005.
34. KOCOUREK, R. (1982/1991) : *La langue française de la technique et de la science*, Brandstetter, Wiesbaden.
35. KRAMSCH,C., *Language and culture* , Hatier, 1984 .
36. LERAT, P., *Les langues spécialisées*, Paris, PUF, 1995.
37. MAINGUENEAU, D., *Nouvelles tendances de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1987.

38. MEUNIER, A., « Modalités et communication ». *Langue française*, no. 21, Paris : Larousse, 1974.
39. MOIRAND, S. et autres, dir. : *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Peter Lang, Berne, 1994.
40. ORECCHIONI. C., *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980.
41. PÊCHEUX, M. *L'inquiétude du discours*, Paris, Editions des Cendres ,éd. D. Maldidier. 1990.
42. PERRET, M., *L'énonciation en grammaire du texte* , Paris, Nathan, 1994.
43. PETROFF. A-J, *Sémiologie de la reformulation dans le discours scientifique et technique*.1984.
44. PIAGET,J., *Epistémologie des sciences de l'homme* , Paris, Gallimard ,1977.
45. POCHE, B., *Méthodologie documentaire : comment accéder à la littérature, scientifique à l'heure d'Internet ?* De Boeck, 2003.
46. PORTINE, H., « Les « langues de spécialité » comme enjeux de représentations », *Le français dans le monde*, Recherches et applications, août –septembre 1990
47. POUDAT, C., *Etude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres*, Thèse de doctorat, Université d'Orléans, 2006.
48. RABATEL, A., *L'effacement énonciatif dans les discours représentés : effets pragmatiques de sur- et de sous-énonciation*, *Langages*, n°156, Paris, Larousse, 2004.
49. REBOUL, A., *in Langue française*, communication, expression de la subjectivité, 2000.



50. RASTIER. F., *Arts et sciences du texte*, PUF, 2001.
51. RASTIER, François. *Sens et textualité*. Hachette, Paris, 1989.
52. SAPIR, E., *Le langage* (trad. S. M. GUILLEMIN) P. B. Payot - 1967
53. SARFATI, G.-E. *Éléments d'analyse du discours*. Paris : Nathan, 2007.
54. SEYCHELL, L., *La traduction spécialisée : L'exemple de l'énonciation en linguistique française*, Volume4 ,2013

### REVUES

1. DEVILLARD, Joëlle (1991). La communication scientifique entre spécialistes : Le cas de six revues de référence anglo-américaines en science économique. Toulouse I-Le Mirail, thèse. 427.
2. Revue de GERAS , **Claude** Sionis, Quelques spécificités de la modalisation dans le discours scientifique, p. 49-59,2002
3. Revue électronique internationale de sciences du langage. SUDLANGUES N° 8 – 2007
4. Roland, BARTHES. « La théorie de texte ». In. *Encyclopédia Universalis*. [CD-ROM]

### DICTIONNAIRES

1. CHARAUDEAU Patrick et MAINGEUNEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
2. DUCROT Oswald et al. , *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, seuil, 1995.
3. HACHETTE, *Dictionnaire Illustré de La Langue Française*, Hachette : 2005.

4. *LE PETIT ROBERT, Dictionnaire de la Langue Française*, Paris : Dictionnaires Le Robert 1993 (version électronique)

## SITOGRAPHIE

1. ANSCOMBRE J-C. et. O. DUCROT, « L'argumentation dans la langue », [En ligne] : <http://edc.revues.org/3281> (consulté le 02/07/2013) .

2. CISSE , M., « Déixis et anaphore en grammaire wolof », [En ligne] : <http://www.linguistique-wolof.org/article.html> (consulté le 05/09/2012).

3. Dr. SPIELMANN.G.,. « L'Énonciation », [En ligne] : <http://faculty.georgetown.edu/spielmag/docs/> (consulté le 24/04/2012).

4. GIORDAN A., *Une didactique pour les sciences expérimentales*, p.48 [En ligne] : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfp\\_05567807\\_1980\\_num\\_50\\_1\\_2\\_199\\_t1\\_0062\\_0000\\_2](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfp_05567807_1980_num_50_1_2_199_t1_0062_0000_2) (consulté le 15/05/2012)

5. Morisse, M., Lafortune, L., et F., Cros, « Se professionnaliser par l'écriture », [En ligne] : [https://books.google.dz/books?id=0HsF7gNeLwC&pg=PA26&lpg=PA26&dq=RINCK+2006&source=bl&ots=GaCz\\_P2R06&sig=OtU3XJI682nc2o9KHzanhYvKuN0&hl=fr&sa=X&ei=KcaWVN i6DY\\_natiFgrgM&ved=0CCcQ6AEwAg#v=onepage&q=RINCK%202006&f=false](https://books.google.dz/books?id=0HsF7gNeLwC&pg=PA26&lpg=PA26&dq=RINCK+2006&source=bl&ots=GaCz_P2R06&sig=OtU3XJI682nc2o9KHzanhYvKuN0&hl=fr&sa=X&ei=KcaWVN i6DY_natiFgrgM&ved=0CCcQ6AEwAg#v=onepage&q=RINCK%202006&f=false), (consulté le 23/02/2013).

6. RASTIER, F., « éléments de ma théorie des genres », [En ligne] : [http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier\\_Elements.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Elements.html)(consulté le 08/04/2012).

7. RASTIER, F., et Denise, MALRIEU. « Genre et variation morphosyntaxique ». [En ligne] :

[https://q=revue+texto+net+Inedits+Malrieu+Rastier+Genres+I&channel=linkdoctor&ws\\_rd=ss](https://q=revue+texto+net+Inedits+Malrieu+Rastier+Genres+I&channel=linkdoctor&ws_rd=ss) (consulté le 14-02-2013).

# TABLE DES MATIERES

Introduction générale .....	4
<b>Chapitre I : La subjectivité processus énonciatif.....</b>	<b>8</b>
Introduction.....	9
I.1. Enoncé et énonciation.....	10
I.1.1. Enoncé en linguistique/ Phrase en grammaire.....	11
I.2. Énonciation : subjectivité et objectivité.....	12
I.2.1. Le couple de subjectivité/ objectivité en linguistique.....	13
I.2.2. Emile Benveniste et la notion de subjectivité.....	14
I.2.3. Les notions de « subjectivité » et « subjectivèmes » chez Kerbrat-Orecchioni.....	15
I.2.3.1. Subjectivèmes et déictiques.....	16
I.2.3.2. La notion de contexte.....	17
I.2.4. L'énonciation et la situation de l'énonciation.....	18
I.2.5. La subjectivité et le choix de personnes.....	19
I.3. Manifestation lin de l'inscription de la subjectivité langagière.....	20
I.3.1. Les actes de langage.....	20
I.3.2. Les niveaux implicites d'expression.....	20
I.4. La pragmatique: les mécanismes du discours et le problème de la subjectivité.....	21
I.4.1.L'énonciation.....	22
I.4.2. La modalisation.....	22
I.4.3.L'argumentation.....	24
I.4.4. Les embrayeurs.....	25
I.4.4.1. Les déictiques spatiaux.....	26
I.4.4.1.1. Les démonstratifs.....	26
I.4.4.2. Les déictiques temporels.....	27
I.4.5. Les déictiques et les anaphoriques.....	28
Conclusion.....	29
<b>Chapitre II : discours scientifique champ théorique.....</b>	<b>30</b>
Introduction.....	31
II.1. La notion de discours.....	31

II.1.1. Essai de définition du terme « discours ».....	31
II.1.2. Type de texte ou genre de discours.....	33
II.2. Dimensions conceptuelles de la notion de discours.....	34
II.2.1. La séparation entre texte et discours.....	34
II.2.2. La séparation entre énoncé et discours.....	35
II.2.3. La séparation entre phrase et discours.....	36
II.2.4. La séparation entre linguistique textuelle et analyse du discours.....	36
II.3. La conception de genres de discours.....	37
II.4. Critères pour décrire les genres.....	39
II.4.1. L'expression.....	39
II.4.2. Le contenu.....	39
II.4.3. La structure.....	40
II.5. Type de textes /genre de discours.....	40
II.6. Le discours scientifique.....	42
II.6.1. Le discours scientifique entre genre et langue.....	42
II.6.2. La communauté scientifique.....	44
II.6.3. Genre scientifique et genre d'article.....	45
II.6.4. Les écrits scientifiques.....	45
II.6.5. Les écrits scientifiques et la recherche scientifique.....	45
II.6.6. L'hétérogénéité du discours scientifique.....	46
II.6.7. Les différentes catégories du discours scientifique.....	47
II.6.7.1. La revue scientifique.....	47
II.6.7.2. Le document de recherche.....	47
II.6.7.3. La vulgarisation scientifique.....	48
II.6.8. Caractéristiques des écrits de la recherche scientifique.....	48
II.6.8.1. L'article.....	48
II.6.8.2. Les mémoires et les thèses.....	48
II.6.8.3. Les ouvrages.....	49
II.6.9. Structure des écrits de la recherche scientifique.....	49
II.6.9.1. Le titre.....	49
II.6.9.2. L'auteur ou les co-auteurs.....	49
II.6.9.3. Le plan.....	49
II.6.9.4. Le résumé.....	49
II.6.9.5. Les références.....	50

II.6.9.6. Le corps du document.....	50
II.6.9.6.1. L'introduction.....	50
II.6.9.6.2. Le développement.....	51
II.6.9.6.3. La conclusion.....	51
II.6.10. L'apport de l'écrit dans la démarche scientifique.....	51
II.7. Caractéristiques générales de l'écrit scientifique.....	52
II.7.1. Types de phrases.....	52
II.7.2. Structure des phrases.....	52
II.7.3. Modes et temps.....	52
II.7.4. Respect de la syntaxe et Rapports à l'intérieur des phrases.....	52
II.7.5. Choix de mots.....	53
II.8. Domaines et langues de spécialité.....	53
II.8.1. Problématique de la langue de spécialité.....	54
II.8.2. Propension à l'objectivité et à la distanciation de l'auteur par rapport à ses propos.....	55
II.8.2.1. L'objectivité scientifique.....	55
II.8.2.2. Le discours scientifique objectif ou objectivé.....	55
II.8.3. Le style personnel dans le document de la recherche scientifique.....	56
II.8.4. Le problème de la subjectivité dans l'écrit scientifique.....	56
Conclusion.....	58

### **Chapitre III : Discours scientifique du mémoire de magister**

<b>Genre textuel du discours scientifique.....</b>	<b>59</b>
Introduction.....	60
III.1. La notion de « genre ».....	60
III.1.1. Genres et types de textes.....	61
III.1.2. Typologie du discours scientifique.....	61
III.1.2.1. La communication scientifique.....	62
III.1.2.1.1. Communication orale.....	62
III.1.2.1.2. Communication écrite ou écrit scientifique.....	62
III.2. Le mémoire et la thèse : genre textuel du discours scientifique.....	62
III.3. Les caractéristiques énonciatives du genre textuel scientifique.....	63
III.3.1. Il impersonnel.....	64
III.3.2. On.....	64
III.3.3. Présent et modaux présent.....	65

III.4. Caractéristiques de la subjectivité dans le discours scientifique.....	65
III.4.1. Les indices de personne.....	66
III.4.1.1. La valeur des pronoms "je" "nous" et "on".....	67
III.4.1.2. « On » substitut d'embrayeur.....	68
III.4.1.3. La voix de l'auteur à travers les pronoms sujets.....	68
III.4.2. Les indices d'ostension.....	69
III.4.2.1. Les déictiques spatiaux.....	70
III.4.2.1.1. Les démonstratifs.....	70
III.4.2.1.2. Les présentatifs.....	70
III.4.2.1.3. Les éléments adverbiaux.....	71
III.4.3. Les indices de temps.....	71
III.5. Invasion de la subjectivité.....	72
III.6. Les marques de la subjectivité dans les mémoires.....	73
III.6.1. Les substantifs subjectifs.....	74
III.6.2. Les adjectifs subjectifs.....	75
III.6.2.1. Les adjectifs subjectifs affectifs.....	75
III.6.2.2. Les adjectifs subjectifs évaluatifs.....	75
III.6.3. Les verbes subjectifs.....	76
III.6.4. Les adverbes subjectifs.....	76
III.6.5. Les modalités énonciatives.....	77
III.6.5.1. L'assertion.....	78
III.6.5.2. L'interrogation et l'injonction.....	78
III.7. Problématique de la subjectivité et discours de la recherche scientifique.....	79
III.8. Description des pratiques de l'écrit scientifique chez les initiateurs à la recherche scientifique.....	79
III.8.1. Positionnement.....	80
III.8.2. Jugement.....	80
III.8.3. Cadrage.....	81
Conclusion.....	82

#### **Chapitre IV: Analyse des expressions de subjectivité**

##### **Dans les mémoires de magister français**

##### **(discours scientifique).....83**

Introduction.....	84
-------------------	----

IV.1. Description du corpus.....	84
IV.2. Contenu des expressions de la subjectivité dans les mémoires de magister français.....	85
IV.2.1. Présentation de la grille d'analyse.....	85
IV.2.2. Matériaux et méthodes.....	86
IV.2.3. Les expressions de la subjectivité dans les mémoires de magister Français.....	86
IV.2.3.1. Le sujet de l'énonciation et le sujet de l'énoncé.....	86
IV.2.3.2. L'introduction d'un mémoire.....	87
IV.2.3.3. La conclusion d'un mémoire.....	87
IV.2.3.4. La présence des pronoms « je », « nous »et « on ».....	88
IV.2.3.5. Les démonstratifs.....	90
IV.2.3.6. Les possessifs.....	91
IV.2.3.7. Les adverbes subjectifs.....	92
IV.2.3.8. Les présentatifs.....	93
IV.2.3.9. Les temps verbaux.....	95
IV.2.3.10. Verbes de positionnement.....	96
IV.2.3.11. Les modalités énonciatives (épistémiques).....	97
IV.2.3.11.1. L'assertion.....	97
IV.2.3.11.2. L'interrogation.....	98
IV.2.3.11.3. L'injonction.....	99
IV.2.3.11.3.1. L'impératif.....	99
IV.2.3.11.3.2. Le subjonctif.....	100
IV.3. Le rôle des expressions de la subjectivité dans les mémoires de magister Français.....	101
IV.3.1. L'acte allocutif.....	101
IV.3.2. L'acte élocutif.....	101
IV.3.3. L'acte délocutif.....	101
IV.4. Commentaire.....	102
Conclusion.....	102
Conclusion générale.....	180
Annexe.....	183
Bibliographie.....	196